



MARDI 12 DÉCEMBRE 1995

No 36138 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Les grèves continuent en France

Syndicats rafraîchis

Hier, Alain Juppé a entamé des discussions avec les syndicats. Un seul but: sortir de la crise sociale. Premiers résultats: la Bourse a bouédé et les représentants des travailleurs ont réagi fraîchement et reconduit leur mouvement.

Page 2

Suisse

Le franc trop fort

Le Conseil fédéral et la Banque nationale suisse (BNS) sont d'accord pour admettre que le franc suisse est trop fort par rapport aux autres monnaies principales. Mais les causes du phénomène se situent surtout à l'étranger, ont-ils estimé à l'issue d'un entretien.

Page 4

Petits actionnaires du CFN

Veillée d'armes

Les petits actionnaires du Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) préparent l'assemblée générale de vendredi. Le comité de leur association n'a donné aucun mot d'ordre hier au cours d'une réunion à Neuchâtel. Des voix se sont toutefois élevées pour dénoncer l'attitude de la Banque Cantonale Neuchâteloise. Elle est accusée de ne pas lui avoir transmis les données réclamées.

Page 15

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES

Pour votre beauté et votre élégance

Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Maroquinerie
Parapluies

Toujours les dernières nouveautés



Avenue Léopold-Robert 53
132-766100

Assurance-chômage en Suisse: nouveautés dès janvier

Pour-cent de solidarité

Un pour-cent de solidarité sur les hauts revenus, délai d'attente pour les jeunes sans formation, prise en compte de l'éducation des enfants, mise en place des offices régionaux de placement: telles sont les principales nouveautés de l'ordonnance sur l'assurance-chômage, qui entrera en vigueur en janvier. D'autres suivront, un an plus tard.

Berne
François NUSSBAUM

La loi révisée sur l'assurance-chômage, adoptée par les Chambres fédérales en juin dernier, entrera en vigueur en deux étapes. Une première ordonnance, publiée hier, précise les mesures qui seront introduites en janvier prochain. La deuxième partie - en particulier l'obligation, pour les cantons, de fournir un minimum de cours et d'occupations - interviendra en 1997.

JUSQU'À 243.000 FRANCS

Dans le premier paquet figure une modification temporaire des cotisations, destinée au remboursement des emprunts contractés par l'assurance jusqu'à fin 1995. La cotisation de base est de 3% du revenu (à partager entre employés et em-

ployeurs). Ce taux est valable jusqu'à un revenu annuel (brut) de 97.200 francs. La part du salaire qui dépasserait ce montant (jusqu'à 243.000 francs) est taxée à 1%.

L'ordonnance règle également le délai d'attente avant l'octroi des premières indemnités. Il est de 5 jours en général, sauf si le gain de l'assuré ne dépasse pas 3000 francs (ou 4000 avec un enfant, 4500 avec deux enfants). Mais ce délai va jusqu'à 120 jours (six mois) pour les jeunes de moins de 25 ans, sans formation et sans obligation d'entretien.

CLAUDE DU BESOIN

Les femmes qui, par nécessité économique, veulent retrouver un emploi après avoir élevé leurs enfants pourront s'inscrire au chômage. A deux conditions: que leur dernier enfant n'ait pas plus de 16 ans et que le revenu et la fortune du ménage ne dépassent pas certaines limites. Les indemnités seront alors calculées en fonction du degré de formation, soit entre 1500 et 2600 francs, environ.

Le même calcul s'applique à tous ceux qui n'ont pas pu cotiser avant de s'inscrire au chômage. Là également, les jeunes de moins de 25 ans, sans obligation d'entretien, sont pénalisés de la moitié de ces montants. A moins de 20 ans et sans formation (écolier, bachelier), on descend même à 600 francs (après six mois d'attente).



QUATRE HEURES PAR JOUR

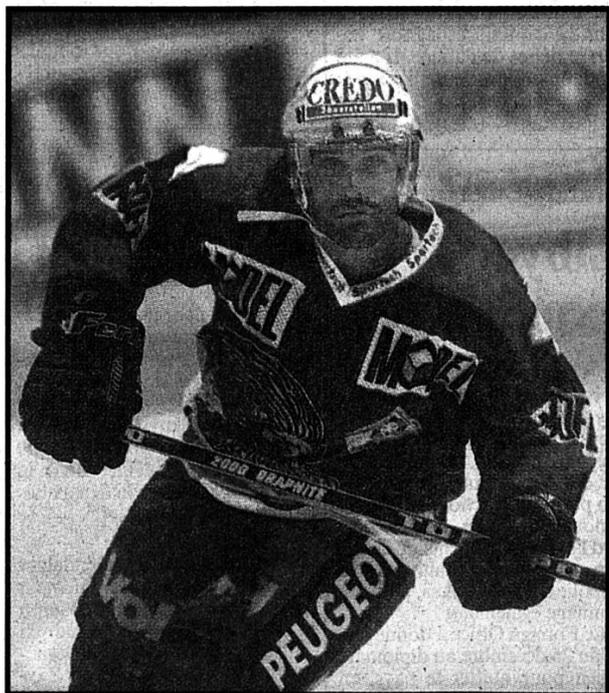
Par ailleurs, la notion de «travail convenable» est devenue très large. On peut désormais attribuer à un chômeur tout emploi conforme aux usages professionnels ou locaux, qui ne nécessite pas un déplacement dépassant quatre heures par jour, et dont le salaire est supérieur à 70% du précédent (à moins que

l'assurance ne mette la différence).

L'ordonnance contient encore l'encouragement à prendre une activité indépendante, la protection des personnes tombant au chômage à deux ans et demi de la retraite (six mois d'indemnités supplémentaires), et des restrictions concernant le chômage partiel et les indemnités en cas d'intempérie.

Enfin, les cantons ont de larges compétences pour mettre sur pied et organiser leurs offices régionaux de placement. Ceux-ci pourront notamment remplacer le timbrage par des entretiens individuels, deux fois par mois. Dans un an (deuxième paquet), les cantons devront proposer aux chômeurs 25.000 emplois temporaires ou cours de perfectionnement. F.N.

Hockey sur glace - Nicolas Goumaz Les plaisirs retrouvés



Nicolas Goumaz
Le Chaux-de-Fonnier patine désormais pour Thurgovie. (Impar-Galley)
● Page 9

OPINION

Entêtement risqué

La négociation n'est pas une maladie honteuse. C'est ce que le gouvernement français et son premier ministre en tête doivent accepter, leur orgueil doit-il en souffrir. Sortant de son silence depuis l'élection présidentielle de mai dernier, Charles Pasqua n'a pas fait dans la dentelle en critiquant la politique gouvernementale. Il a pointé ses grosses pièces d'artillerie sur l'impéritie du gouvernement et en a fustigé l'entêtement.

L'occasion était naturellement trop belle pour que l'ancien ministre d'Edouard Balladur ne règle pas ses comptes avec une équipe qui avait critiqué avec une rare violence l'incapacité de ses prédécesseurs immédiats. En politique, il n'y a guère de pardon, même au sein d'une famille politique. Et si dans l'épreuve de force secouant à l'heure actuelle la France, la majorité se résigne à l'idée de voter par ordonnances la loi de réforme de la Sécurité sociale, on fourbit déjà ses armes pour les lendemains de la crise.

Charles Pasqua et le président de l'Assemblée nationale Philippe Séguin ont compris que l'après-Juppé se préparait déjà alors que l'on n'est pas encore sorti d'un seul centimètre de l'impasse. Il faut dire que le premier ministre, demeuré intraitable, n'a cessé de se retrancher dans sa forteresse inexpugnable, sans vouloir amorcer la moindre discussion de fond.

Aujourd'hui, le résultat est catastrophique. La France est paralysée par les grèves les plus dures que le service public ait connues depuis 1968. Même si les Français souffrent, et si d'aucuns expriment leur colère, une majorité d'entre eux comprend le mouvement des salariés

du service public, car elle sait que les grévistes sont en première ligne sur le front du démantèlement social.

Alain Juppé a donc beau jeu de dire que les conséquences économiques seront dramatiques pour les entreprises, il oublie que ses plans de réforme se solderont par une lourde facture sociale, avec un train de licenciements et de taxes ponctionnant les revenus les plus modestes.

On a toujours dit qu'il fallait savoir terminer une grève. Mais inversement, un gouvernement doit aussi savoir entamer des négociations, lorsqu'il appert que c'est la seule issue honorable pour les deux parties. «Trop d'intelligence finit par handicaper», a encore déclaré sévèrement Charles Pasqua. Et il semble bien que le trop brillant ancien ministre des Affaires étrangères ait confondu langage diplomatique musclé avec sens de la concertation.

Le plus grand mal de cette crise, c'est que l'intelligent Alain Juppé a un mal fou à comprendre les revendications de ses compatriotes et les aspirations d'un peuple laminé par le chômage. Il lui aurait fallu tout à la fois la pédagogie de Giscard d'Estaing, la rondeur de Barre et le charisme de Mitterrand. C'était beaucoup demander à un intellectuel pur.

Quand un pays doit se résigner aux grandes réformes économiques, qui guettent la France comme le reste de l'Europe, il faut savoir distiller quelques leurs d'espoir. Pour l'avoir oublié, Alain Juppé risque de le payer très cher.

Blaise NUSSBAUM

Les dents de la grotte

Ouvert sur...
Trésors de l'archéologie neuchâteloise

Page 28

Crise sociale en France: les grèves continuent

Juppé reçoit les syndicats

Le premier ministre français Alain Juppé a engagé hier des discussions avec les syndicats pour tenter de sortir d'une crise sociale de près de trois semaines, sans précédent en France depuis 30 ans. Les syndicats ont réagi fraîchement et reconduit leur mouvement.

«Il n'y a pas de sortie de crise pour l'instant», mais «un désaccord total» a déclaré Louis Viannet, patron de la CGT, à sa sortie de l'hôtel Matignon. M. Viannet était le premier des huit dirigeants syndicaux à être reçu au siège du gouvernement. Le premier ministre conduit ces entretiens en compagnie des quatre ministres concernés.

M. Juppé avait annoncé dimanche lors d'une intervention télévisée qu'il acceptait de recevoir les dirigeants syndicaux, comme ils le réclamaient, en plus d'immédiates concessions. Mais il a ajouté qu'il ne renonce-

rait pas à sa réforme contestée de la Sécurité sociale. Le premier ministre s'est aussi déclaré prêt à un «sommet social» sur le temps de travail et l'emploi.

Le chef du gouvernement de centre-droit, en poste depuis sept mois, a en outre fait deux gestes en direction des 180.000 cheminots, à l'avant-garde de cette crise sociale. Il a annoncé le maintien de la retraite à 50 ans pour le personnel roulant, 10 ans avant les salariés du secteur privé, et le gel de la signature d'un plan entre l'Etat et la Société nationale des chemins de fer (SNCF).

SYNDICATS PEU ENTHOUSIASTES

Mais les premières réactions syndicales sont restées très fraîches. Les grandes centrales syndicales en pointe du mouvement CGT et FO, et la FSU (enseignants) ont demandé des éclaircissements et maintenu leur mot d'ordre de manifestations aujourd'hui à travers le pays. Des perturbations sont aussi à prévoir dans le transport aérien.

Après son entretien d'hier, M. Viannet a fait remarquer qu'il n'était pas question pour M. Juppé de retirer son plan de refonte de la Sécurité sociale. «Le plus intelligent serait de le geler et l'idéal de le retirer», a-t-il dit. Accompagnant M. Viannet, le secrétaire général de la fédération CGT des cheminots, Bernard Thibault, a jugé «pour l'instant lointain» la perspective d'une reprise du travail à la SNCF.

La réunion initialement prévue hier entre le médiateur, Jean Mattéoli, et les syndicats de cheminots a été annulée et le mot d'ordre de grève reconduit. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a pour sa part posé en préalable au règlement de la crise l'ouverture de «négociations globales» sur les salaires et l'emploi.

Le «patron des patrons» français Jean Gandois a également été reçu par Alain Juppé. Les patrons ne sont «pas prêts pour le moment à participer à une réunion rapide qui parlerait de tout et de n'importe quoi», a-t-il averti. «Il faut que son ordre du

jour soit fixé et qu'on ait un minimum de temps pour la préparer», a dit M. Gandois.

La France restait hier très affectée par les grèves dans le secteur public, même si la mobilisation est en baisse chez les enseignants, chez les fonctionnaires et à la Poste. Le trafic ferroviaire est complètement paralysé depuis 18 jours. Les embouteillages étaient toujours considérables aux abords de Paris.

NOUVELLE MOTION DE CENSURE

Une nouvelle motion de censure, la seconde en une semaine, sera discutée aujourd'hui à l'Assemblée nationale, à la demande de l'opposition de gauche. Cette motion répond à la décision de M. Juppé de faire adopter sans vote les ordonnances sur sa réforme de la Sécurité sociale.

Les gestes du premier ministre Juppé ont été mal accueillis hier par les marchés financiers, qui appréciaient depuis un mois la politique de rigueur du gouvernement. Ils ont sanctionné le franc et boudé la Bourse. (ats, afp, reuter)

Cisjordanie

Affrontements

L'armée israélienne a annoncé hier qu'elle avançait de 24 heures son retrait de Naplouse en Cisjordanie. Des heurts l'ont opposée dans la journée à des colons juifs. Ceux-ci ont enfreint l'interdiction d'accès à la ville proclamée par l'armée à compter de dimanche soir pour préparer le retrait.

Un porte-parole de l'armée a indiqué que Naplouse doit être évacuée demain et non jeudi comme prévu initialement. Le retrait commencera ce soir dans le centre ville pour se terminer demain dans la journée dans la zone rurale.

Les soldats ont par ailleurs appréhendé une cinquantaine de colons dans la ville, dont l'armée avait interdit l'accès aux Israéliens. Plusieurs dizaines de colons religieux des implantations voisines s'étaient présentés malgré l'interdiction de l'entrée du Tombeau de Joseph, un site sacré juif, pour y prier.

L'Etat hébreu devra encore retirer ses forces de Kalkilya le 17, de Bethléem le 18 et de Ramallah le 28. Hier, les premiers policiers palestiniens sont arrivés à Ramallah. Le redéploiement militaire israélien doit permettre la tenue le 20 janvier des élections au Conseil de l'autonomie. (ats, reuter)

12.12.1574 - Mourad III devient sultan turc à la mort de Soliman II.

12.12.1642 - Le navigateur hollandais Abel Tasman découvre la Nouvelle-Zélande.

12.12.1742 - L'armée française évacue Prague et regagne la France.

12.12.1875 - Sous la pression des «Jeunes Turcs», le sultan promet des réformes dans tout l'empire ottoman.

BRÈVES

Rwanda

Expulsion

Le gouvernement rwandais a sommé 38 organisations non gouvernementales, dont Terre des Hommes Suisse, de quitter le pays d'ici à demain. Terre des Hommes s'est dit «totalement surpris» par la décision de Kigali. Le mouvement lausannois ne la comprend pas et a demandé des explications concrètes aux autorités rwandaises.

Ukraine

Législatives partielles

L'équipe au pouvoir en Ukraine a tiré son épingle du jeu au premier tour des élections législatives partielles dimanche, estimaient hier les analystes à Kiev. Un seul communiste a été élu, tandis que le premier ministre était véritablement plébiscité dans sa circonscription.

Groupe Fiat

Agnelli rend son tablier

Le président du groupe Fiat, Gianni Agnelli, a annoncé hier qu'il renoncerait à son poste dans quelques mois, le laissant au numéro deux de l'entreprise, Cesare Romiti. M. Agnelli, qui fêtera ses 75 ans en mars prochain, a précisé qu'il resterait proche de Fiat pour les décisions les plus importantes.

Sud de la Somalie

Combats

Des combats entre factions rivales ont fait au moins dix morts et vingt blessés dans le sud de la Somalie hier, dans la ville portuaire de Kisimayo et les villages environnants. La route reliant la capitale Mogadiscio à Badoa a par ailleurs été fermée.

Washington

Entretiens Clinton - Peres

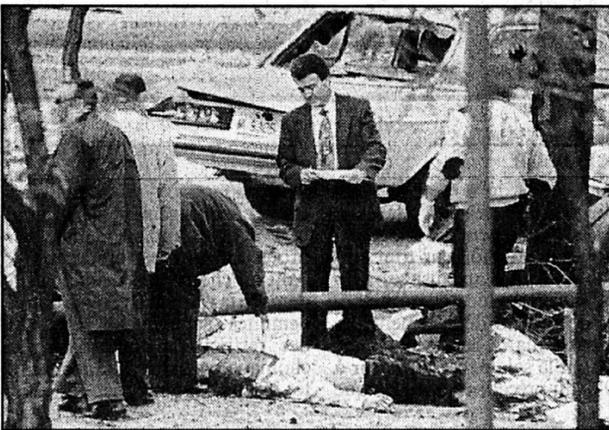
Le président syrien Hafez El Assad a promis hier au président Bill Clinton de «faire de son mieux» pour faire aboutir rapidement les négociations de paix entre la Syrie et Israël, a annoncé le président américain. Celui-ci venait de s'entretenir avec le premier ministre israélien Shimon Peres, en visite à Washington.

Irlande

Extradition

Un tribunal de Dublin a autorisé hier l'extradition en Grande-Bretagne de deux membres de l'IRA accusés par Londres d'avoir commis des actes terroristes. Leurs avocats ont annoncé qu'ils feraient appel de cette décision.

Madrid: l'explosion d'une voiture piégée fait six morts Attentat attribué à l'ETA



Madrid

Des policiers examinent le corps de l'un des tués.

(Keystone)

Six personnes ont trouvé la mort et une douzaine d'autres ont été blessées, dont cinq grièvement dans un attentat à la voiture piégée commis hier après-midi à Madrid. L'attaque a été attribuée par les autorités à l'organisation indépendantiste basque ETA.

Cet attentat est le plus meurtrier depuis deux ans et demi en Espagne. Il s'est produit seulement quatre jours avant la tenue, vendredi et samedi dans la capitale espagnole, du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne.

L'explosion a eu lieu peu

avant 15 heures dans un quartier populaire du sud-est de Madrid, au passage d'une fourgonnette militaire qui a été totalement détruite par la déflagration. Parmi les morts figurent quatre fonctionnaires civils de l'Armée voyageant à bord du véhicule ainsi que le chauffeur. Les autres victimes sont des automobilistes ou des passants.

Selon des sources policières, la voiture piégée qui a explosé au passage de la fourgonnette contenait une charge explosive de 50 à 60 kg. La thèse de l'attentat de l'ETA a été confirmée peu après par le gouvernement.

L'organisation basque utilise généralement des voitures piégées pour commettre ses attentats, particulièrement dans la capitale espagnole. L'attentat d'hier est le plus grave commis en Espagne depuis le 21 juin 1993.

C'est également le troisième attentat à la voiture piégée commis par l'organisation basque dans la capitale espagnole depuis le début de l'année. Il a été condamné par l'ensemble des forces politiques.

(ats, afp, reuter)

Autriche: une nouvelle série fait un blessé Lettres piégées

Quatre lettres piégées ont été découvertes hier en Autriche à proximité d'un bureau de poste de Graz (sud). Deux ont explosé, faisant un blessé. Ce nouvel attentat présumé est intervenu six jours avant les législatives anticipées du 17 décembre.

Il s'agit de la cinquième série de lettres piégées en Autriche depuis décembre 1993. Les deux premières lettres, qui ont explosé prématurément, ont détruit une boîte à lettres située devant le bureau de poste, blessant légèrement une employée. Les deux autres ont été retrouvées dans les débris de la boîte à lettres et n'ont pas explosé.

L'une de ces dernières était adressée à la mère d'un chanteur connu dans le pays, Willi Reschitzky, qui a créé un centre d'insertion sociale pour les immigrés, a précisé la radio nationale. Selon la police, la deuxième lettre qui n'a pas explosé

portait comme expéditeur le nom d'un directeur d'une école secondaire trilingue allemand-croate-hongrois de Graz. L'intéressé a aussitôt démenti toute implication.

L'an dernier déjà, des attentats à la lettre piégée avaient eu lieu juste avant les législatives du 9 octobre 1994, faisant une dizaine de blessés graves. La nouvelle série de lettres piégées a en outre coïncidé avec la reprise du procès contre deux jeunes néonazis soupçonnés d'être à l'origine de la série initiale de décembre 1993.

Les nouveaux attentats ont été condamnés aussi bien par les deux partis de la coalition sortante, sociaux-démocrates (SPOe) et conservateurs (OeVP), que par le parti nationaliste de Joerg Haider. Le chancelier Franz Vranitzky (SPOe) a estimé qu'ils constituaient «une attaque contre la société toute entière». (ats, afp)

Grande-Bretagne

Libyen expulsé

La Grande-Bretagne a décidé hier l'expulsion d'un diplomate libyen, Khalifa Ahmed Bazelya, accusé de s'être livré à des actes d'espionnage et d'intimidation sur des opposants au régime de son pays. En réaction, la Libye a annoncé quelques heures plus tard l'expulsion du chef de la section d'intérêts britanniques à Tripoli, David Hawkes, pour espionnage également.

Le Foreign Office a donné jusqu'au 25 décembre au diplomate libyen pour quitter le pays, en raison de ses «activités incompatibles avec son statut diplomatique». La décision a été signifiée à l'ambassadeur d'Arabie saoudite, Ghazi Algo Sabi, qui représente les intérêts libyens en Grande-Bretagne depuis qu'elle a rompu ses relations diplomatiques avec Tripoli en 1984. Khalifa Ahmed Bazelya était l'un des trois diplomates libyens encore en poste dans le pays. (ap)

Bosnie: sort des pilotes français

Décisions non divulguées

A trois jours de la signature prévue de l'accord de Dayton, les Serbes de Sarajevo ont commencé lundi à fuir vers la Serbie. Ceux qui restent devraient voter aujourd'hui contre le passage de la ville sous autorité bosnienne. Le bras de fer concernant les pilotes français en mains serbes a continué entre Pale et Paris.

Aux termes du plan de paix de Dayton conclu le mois dernier, les banlieues de Sarajevo aux mains des séparatistes serbes doivent passer sous contrôle de la Fédération croato-musulmane. Les Serbes se disent toutefois incapables de supporter une telle tutelle.

Afin de le montrer au monde, les autorités séparatistes organisent aujourd'hui un référendum dans les banlieues sous leur contrôle. Elles savent que la communauté internationale n'en tiendra pas compte mais entendent se prévaloir de «la voix du peuple» pour obtenir certaines «corrections» concernant le statut de Sarajevo.

Par ailleurs, les autorités françaises ont indiqué hier soir à propos des deux pilotes français disparus en Bosnie que «des contacts intenses sont en cours d'une part avec nos alliés, d'autre part avec Belgrade». «Dans ces conditions, les décisions prises par la France ne seront pas annoncées aujourd'hui (hier)», a-t-on ajouté, en faisant référence aux menaces françaises contre les Serbes de Bosnie en cas d'absence prolongée d'informations sur le sort du capitaine Frédéric Chiffot et du lieutenant José-Manuel Souvignet. On se refusait toutefois à dire quelles «décisions» avaient été prises.

D'autre part, le général de brigade français Louis-Marie Zeller, nouveau commandant de la FORPRONU à Sarajevo, est arrivé hier en fin de matinée dans la capitale bosniaque. Il remplace le général Jean-René Bachelet, dont les déclarations critiquant les accords de Dayton lui avaient valu d'être rappelé à Paris il y a une semaine.

(ats, afp, reuter)

Départ des troupes russes réclamé

Grozny sous surveillance

Un an jour pour jour après le début de la guerre en Tchétchénie et à moins d'une semaine des élections générales du 17 décembre, l'armée fédérale a renforcé hier sa présence dans Grozny. Cela n'a pas empêché près de 10.000 Tchétchènes de défilé dans la ville pour réclamer le départ des troupes russes.

Les protestataires entendaient profiter de ce rassemblement pour manifester leur opposition à l'accord-cadre signé vendredi entre Moscou et le gouvernement pro-russe de Dokou Zavgajev. Si ce document accorde à la Tchétchénie une certaine autonomie, il met aussi fin aux rêves d'indépendance des séparatistes en stipulant que la petite république du Nord-Caucase reste une partie inaliénable de la Fédération de Russie.

Des élections générales doivent avoir lieu dimanche prochain dans la région. Les Tchétchènes seront ce jour-là appelés

à choisir leurs représentants au Parlement fédéral et leur nouveau président. Les indépendantistes refusent par avance de reconnaître la validité d'un scrutin «organisé sous la menace des canons russes».

Un ministre du gouvernement indépendantiste tchéchène a par ailleurs été grièvement blessé et plusieurs de ses compagnons tués dans une embuscade. Selon le commandement russe en Tchétchénie, l'attaque contre le convoi d'Akhmed Zakaïev, également délégué aux négociations avec la Russie, a eu lieu dans la nuit de dimanche à hier à 30 km au sud de Grozny. Elle aurait été perpétrée par des inconnus. Les militaires russes sont ensuite arrivés sur place et ont arrêté M. Zakaïev et ses compagnons. Les séparatistes ont démenti l'attaque et affirmé qu'Akhmed Zakaïev était actuellement retenu prisonnier par l'armée fédérale.

(ats, afp, reuter)

Le Centre IMC neuchâtelois et jurassien à La Chaux-de-Fonds

cherche une

éducatrice spécialisée diplômée

poste à temps partiel (50%)

pour un groupe d'enfants handicapés physiques, âgés de 5 à 17 ans, en internat.

Conditions de travail: selon convention collective.

Entrée en fonction: le 19 août 1996.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, à la direction du Centre IMC neuchâtelois et jurassien, rue du 12-Septembre 11, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 5 janvier 1996.

Renseignements par téléphone au numéro 039 285900, jusqu'au 22 décembre 1995.

132-780011/4x4

ACADÉMIE SUISSE DE FORMATION EN SOPHROLOGIE CAYCÉDIENNE

- Vous avez une formation administrative et commerciale ou une bonne expérience dans ces domaines
- Vous êtes bilingue français/allemand
- Vous avez entre 35 et 45 ans
- Vous êtes apte à diriger une petite équipe
- Vous êtes disponible tout de suite
- L'informatique vous est familière
- Vous aimez le contact
- Vous êtes prêt(e) à vous impliquer dans une entreprise de services attachée, dans un sens large, à améliorer la qualité de la vie
- Nous vous offrons un poste intéressant, avec possibilités de développement

Offres écrites avec curriculum vitae à adresser au secrétariat de l'Académie, Crêt 24, 2300 La Chaux-de-Fonds, à l'attention de Mme ou M. P. Schwaar.

132-780137

Vous, OK, et personne d'autre

Nous cherchons pour une grande entreprise de la place des

serruriers qualifiés

capables de travailler de manière indépendante.

Pour de plus amples renseignements, contactez M. Guisolan.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

LA REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES AFFAIRES CULTURELLES

Un(e)

employé(e) d'administration

pour le secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (EICN), Le Locle, par suite de démission honorable.

Exigences:

- formation commerciale complète;
- bonne dactylographie;
- bonne connaissance de l'orthographe;
- sens des responsabilités, de l'organisation et des relations publiques;
- aptitudes à travailler sur des outils informatiques (Word 6 + Excel);
- capacités de rédaction.

Quelques années de pratique seraient un avantage.

Obligations et traitement: légaux. Entrée en fonction: 1er février 1996 ou date à convenir.

Délai de postulation: 28 décembre 1995.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-37015



ADIA
038/25 13 16
Max.-Meuron 4 - 2000 NEUCHÂTEL

POSTE FIXE

Nouvelle année... nouvelles perspectives

Notre client actif dans le domaine artisanal cherche

UN EMPLOYÉ DE BUREAU
bilingue français/allemand

à qui il confiera le suivi de sa production de l'entrée de la commande jusqu'à la livraison.

Nous demandons:

- bons sens du contact
- organisation et minutie
- âge environ 30 ans

Intéressé? Prenez rapidement contact avec **M. Nicolas Jaccard.**

Système de Qualité Certifié
SGS
ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

BIS SERVICE

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

Mandatés par une entreprise dynamique du haut du canton, afin de sélectionner ses futurs/es collaborateurs/trices, nous sommes à la recherche de

UN RESPONSABLE FABRICATION

au bénéfice de compétences dans les domaines mécanique et électrotechnique; capacité à organiser, coordonner; meneur d'hommes.

UN COORDINATEUR MÉCANIQUE

idéalement un «praticien de haut vol»; metteur au point avec une dizaine d'années d'expérience minimum, créatif, bon relationnel sachant assumer le lien entre l'exploitation et le bureau technique.

UN TECHNICO-COMMERCIAL

titulaire d'un diplôme de ET/ETS en mécanique, maîtrisant l'ANGLAIS et susceptible d'assumer des tâches telles que: définition et établissement du cahier des charges, offres, suivi, etc. Poste nécessitant des déplacements de l'ordre de 50% à l'étranger.

UN/E COORDINATEUR/TRICE ADMINISTRATIF/VE

titulaire d'un diplôme de technicien/ne en informatique de gestion (ou formation jugée équivalente) et au bénéfice au minimum d'une expérience acquise en milieu industriel alliant des tâches administratives (flux d'informations) et des connaissances informatiques (réseau NOVELL, WINDOWS, EXCEL, ACCESS, etc.).

Intéressés/ées? Alors n'hésitez pas à contacter Donato Dufaux ou à lui faire parvenir votre dossier de candidature. 12, RUE SAINT-HONORÉ, 2000 NEUCHÂTEL, 038/25 28 00

28-36972

Nous cherchons

un mécanicien de précision

avec quelques années d'expérience. Permis C.

Faire offre sous chiffre W 132-780136 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-780136

Importante industrie de la région recherche pour ses départements «Recherches & Engineering» sa

secrétaire technique

français - (anglais)

Gestion et mise en forme de tous les documents et rapports techniques en relation avec les ingénieurs.

Ce poste demande une expérience dans un milieu industriel, de l'aisance dans l'établissement de textes techniques et de l'entregent.

N'hésitez pas à prendre contact avec M. Gonin, qui vous renseignera volontiers sur cette place.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Publicité intensive, Publicité par annonces

Empruntez avec nous le chemin vers un avenir sûr.



Plus vite vous serez prévoyants et plus longtemps vous profiterez d'une vie sans souci. Nous assumons une partie des frais lorsque vous contribuez activement au maintien de votre santé. Pour un avenir en sécurité.

CONCORDIA
Assurance suisse de maladie et accident

Manque de places dans les établissements pénitentiaires

Balle dans le camp des cantons

12 décembre 1946 - Un accord est conclu entre le Département fédéral politique et le secrétaire général des Nations Unies, à propos de l'émetteur de Prangins. L'ONU pourra acheter le terrain sur lequel sera érigé l'émetteur. Elle pourra acquérir les installations de Radio-Nations qui appartenaient à la Société des Nations. Enfin, la Suisse cédera aux Nations Unies plusieurs longueurs d'ondes courtes.

BRÈVES

PTT: câble coupé Liaisons perturbées

Un câble de fibre optique a été coupé lors de travaux hier entre Berne-Mattenhof et Avenches (VD). Toutes les liaisons par circuits loués en Suisse romande, qui passent par Berne, ont été perturbées. L'emplacement exact de la coupure du câble, dans la région de Berne, était encore indéterminé hier soir, a indiqué Oskar Hänni, porte-parole des PTT. Des déviations et des installations de rechange ont toutefois permis de remédier aux perturbations en début de soirée.

Assurance-maladie L'OFAS veille

Les caisses maladie interprètent la nouvelle loi sur l'assurance-maladie d'une manière telle qu'il est impossible, même avec la meilleure volonté, de considérer que l'intention première du législateur et la volonté populaire sont respectées. Telle est la conviction du conseiller national Roland Borer (Liberté/SO) qui a demandé hier durant l'heure des questions à Ruth Dreifuss quand l'administration fédérale allait réagir à certaines pratiques inadmissibles. Ruth Dreifuss a répondu que l'Office fédéral des assurances sociales intervenait chaque fois qu'il y avait des abus.

Jeunes libéraux Nouveau président

Les Jeunes libéraux suisses (JLS) ont un nouveau président. Le Bâlois Baschi Dürr remplace le Neuchâtois Jean-Vincent Bourquin. Sa nomination a eu lieu samedi lors de l'assemblée générale des JLS à Neuchâtel. En élisant un Suisse alémanique à leur tête, les JLS entendent montrer l'importance qu'ils attachent à leur développement outre-Sarine.

Berne

Policiers condamnés

Quatre policiers bernois, dont deux femmes, ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis pour abus de pouvoir et privation injustifiée de liberté. Au printemps 1994, les quatre fonctionnaires de police avaient arrêté un ressortissant ghanéen en procédant à un contrôle d'identité sur la Bundstrasse. Au lieu d'être conduit au poste de police, le Ghanéen fut amené dans une forêt à l'ouest de la ville et abandonné.

Il manquait 600 places dans les prisons suisses à fin 1994. Depuis, la situation s'est un peu détendue, en particulier en Suisse romande. La balle est surtout dans le camp des cantons pour résoudre à terme la pénurie, selon un rapport d'experts approuvé hier par le Conseil fédéral.

Bien qu'unique en Europe, le système fédéraliste suisse d'exécution des peines a fait ses preuves. Une réorganisation fondamentale, plus centralisatrice, ne s'impose pas, estime le Conseil fédéral, en s'appuyant sur le rapport. Un postulat du Conseil des Etats transmis en 1992 est à l'origine de ce document.

AMÉNAGEMENT

Le manque de places dans les prisons touche particulièrement

le secteur de la détention préventive. Malgré une amélioration récente, la réalisation des établissements planifiés reste d'une urgente nécessité, note le Conseil fédéral. Ces travaux devraient permettre de résorber les goulets d'étranglement à terme. Le gouvernement est favorable à ce que des entreprises privées aient un accès plus large à la construction et à la gestion d'établissements pénitentiaires.

Pour certaines catégories de détenus, les possibilités d'accueil et de traitement font totalement défaut. C'est le cas en particulier des détenus dangereux affectés de maladies mentales. Le Conseil fédéral invite les cantons à entreprendre sans tarder les travaux d'aménagement nécessaires dans les cliniques psychiatriques pour y remédier.

Au niveau fédéral, plusieurs options seront examinées pour contribuer à soulager les prisons dans le cadre de la révision générale

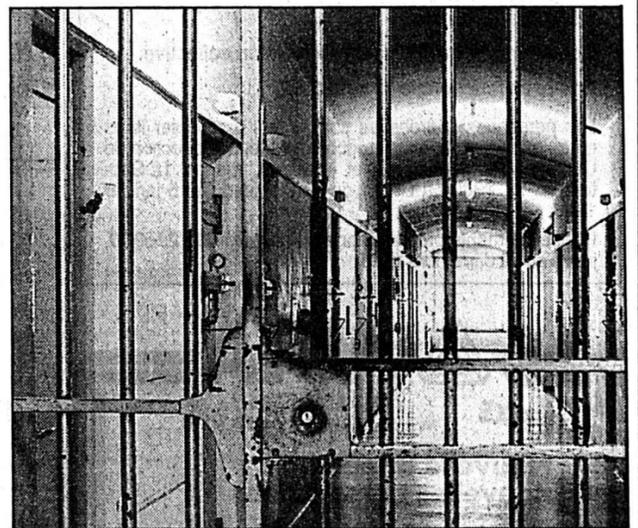
du code pénal. La prolongation du sursis à l'exécution des peines ou l'extension des possibilités de libération conditionnelle sont notamment envisagées.

MISE À L'ÉPREUVE

Le personnel pénitentiaire doit faire face à des exigences croissantes. Le rapport relève que la vie carcérale est de plus en plus marquée par la violence entre détenus, ce qui entraîne d'énormes problèmes de sécurité. En outre, la prise en charge des détenus devient toujours plus difficile avec l'augmentation du nombre de toxicomanes, séropositifs et sidéens.

La formation du personnel doit rester une tâche assumée financièrement par les cantons, estime le Conseil fédéral. Cette question est toutefois examinée actuellement par un groupe de travail.

(ats)



Pénitencier de Thorberg

Le manque de places dans les prisons touche particulièrement le secteur de la détention préventive. (Impar-a.)

L'ordonnance du Conseil fédéral entrera en vigueur

Les marchés publics plus ouverts

L'Ordonnance sur les marchés publics (OMP) publiée hier par le Conseil fédéral entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Découlant des règles du GATT, la loi sera valable non seulement pour la Confédération mais également pour les PTT et les CFF. Elle vise à améliorer la concurrence mais aussi l'égalité de traitement entre soumissionnaires.

En principe, les soumissions doivent être ouvertes aux intéressés suisses et étrangers. Les entreprises suisses, en contrepartie, doivent avoir accès aux

marchés étrangers. Les nouvelles règles ne sont pas applicables pour des acquisitions d'un montant inférieur à 263.000 francs et des constructions d'un coût inférieur à 10 millions de francs.

Selon le texte adopté par le Parlement, les nouvelles règles valent pour l'administration générale de la Confédération. Le Conseil fédéral a décidé de les étendre aux CFF et aux PTT.

Loi et ordonnance prévoient que les commandes de la Confédération ne peuvent être attri-

bues qu'aux entreprises respectant les lois sur le travail et l'égalité des salaires des hommes et des femmes. Un contrôle des salaires versés pourra être ordonné et exécuté par le biais d'instances fédérales, cantonales ou communales.

La mise en vigueur de l'ordonnance au 1er janvier prochain était prévue par les accords réglementant le commerce international (accords OMC) négociés dans le cadre de l'Uruguay Round et qui ont été adoptés par les Chambres en décembre 1984. (ap)

La BNS et Berne sur la même longueur d'ondes

Le franc est trop fort

Le franc suisse est trop fort. Mais les causes du phénomène se situent surtout à l'étranger. La Banque Nationale Suisse (BNS) est prête à utiliser la marge de manœuvre que l'évolution en Suisse pourrait lui offrir. Le Conseil fédéral et le président de la BNS ont discuté hier de politique monétaire.

Le gouvernement et Markus Lusser, président de la direction générale de la BNS, se sont en-

tretenus de la future politique monétaire de la BNS et de ses incidences sur la situation économique, a indiqué le vice-chancelier Achille Casanova devant la presse. La BNS a prévu une information vendredi sur ses objectifs mis au point en accord avec le Conseil fédéral. Ce dernier rencontrerait pour la huitième et dernière fois M. Lusser, qui se retire de la direction de la BNS.

Selon les indications de M. Casanova, M. Lusser a souligné

(ats)

Environnement

Loi sous toit

La révision de la loi sur la protection de l'environnement est sous toit. Elle table sur une collaboration étroite entre écologie et économie.

Le Conseil des Etats a éliminé hier les dernières divergences. La Confédération subventionnera les parois antibruit à raison de 40 à 70%.

Après quelque dix ans de travaux, la révision remet la loi sur la protection de l'environnement à jour.

Au lieu d'interdictions et de prescriptions, elle mise sur des instruments conformes à la logique de marché et sur la collaboration entre les autorités et les milieux économiques par le biais de conventions volontaires.

La nouvelle loi pourrait entrer en vigueur dès la mi-1996, a-t-on indiqué à l'Office fédéral de l'environnement. (ats)

Grèves en France

L'USS solidaire

L'Union syndicale suisse (USS) félicite les grévistes français pour leur détermination et leur ténacité, selon un communiqué diffusé hier.

L'USS est persuadée que les grévistes français parviendront à faire aboutir leurs revendications et à forcer le gouvernement à renoncer à ses plans de démantèlement social et de dérèglementation.

C'est avec un intérêt tout particulier que l'USS «suit le combat des collègues de France», souligne le communiqué.

En Suisse aussi, des efforts sont déployés en vue de saper les conquêtes sociales des dernières décennies et de déréglementer l'économie aux dépens des travailleurs, affirme l'USS. (ap)

Don d'organes

Divergence aux Chambres

Le don d'organes ne doit pas dépendre du consentement écrit du donneur. Cette question doit être réglée à moyen terme dans le cadre d'une loi sur les transplantations. Le Conseil des Etats a créé hier cette divergence dans l'arrêté fédéral sur le contrôle du sang, des produits sanguins et des transplants.

Le Conseil national avait introduit l'obligation du consentement écrit du donneur lors de transplantations d'organes dans l'arrêté. Cette disposition est trop peu nuancée et la question trop complexe pour la régler dans un arrêté qui vise avant tout à mieux protéger les transfusés de contaminations par du sang infecté, a argumenté le président de la commission Thomas Onken (PS/TG). (ats)

Le National s'attaque au budget 1996

Sans grandes illusions

Le déficit de 4,29 milliards de francs prévu par le Conseil fédéral pour l'année prochaine est trop important. Le débat du Conseil national sur le budget 1996 s'est ouvert hier sur ce constat unanime. Les possibilités de réduire les dépenses de la Confédération semblent toutefois se réduire à des mesures cosmétiques.

La Chambre du peuple a prévu de consacrer toute la semaine à l'examen du budget. Sa commission des finances lui propose diverses coupes dans le projet du Conseil fédéral pour réduire les dépenses de 437 millions de francs. La croissance des dépenses serait ainsi ramenée de 4,1 à 3,1% et le déficit de 4,29 milliards de francs à 3,85 milliards. Le Conseil des Etats a pour sa part procédé la semaine dernière à des coupes d'un peu plus de 100 millions de francs.

RETOUR PROPOSÉ

Le Conseil national se prononcera aujourd'hui sur quatre propositions visant le renvoi du

projet au Conseil fédéral, avec différents mandats pour réduire le déficit de manière drastique. Ces propositions émanent de petites formations politiques et ont reçu un accueil très réservé de la part des principaux groupes parlementaires. Tout le monde juge certes la situation insatisfaisante, mais la marge de manœuvre pour réduire les dépenses dans le cadre du budget paraît très limitée.

Le débat d'entrée en matière a montré que le Conseil national est divisé sur les deux arrêtés fédéraux urgents (AFU) proposés par le Conseil fédéral pour obtenir des économies. Le Conseil des Etats a refusé ces deux AFU la semaine passée. La commission du National propose elle aussi de rejeter l'AFU prévoyant une économie de 110 millions de francs au chapitre de l'assurance-chômage. Elle accepte en revanche l'autre AFU, qui réduirait de 14,6 millions les crédits prévus pour les programmes prioritaires de recherche scientifique. (ats)

11e révision de l'AVS: projet réclamé

Pression des Etats

Compte tenu des nuages qui pèsent sur le financement de l'AVS pour les années à venir, le Conseil des Etats a décidé lundi de mettre sous pression le Conseil fédéral pour la 11e révision de l'AVS.

Avec une motion adoptée par 28 voix contre 7, il veut qu'un projet soit soumis au Parlement avant juin 1998. La conseillère

fédérale Ruth Dreifuss a tenté en vain de convaincre la Chambre des cantons de transformer cette motion en postulat, moins contraignant.

Elle a fait valoir que, selon la planification actuelle, l'élaboration d'un projet cohérent prendra six à douze mois de plus que la date fixée par la motion. (ats)

Coût d'un demandeur d'asile

15.000 francs par an

Un demandeur d'asile coûte 15.000 francs par an ou 40 francs par jour à la Confédération. C'est ce qu'a répondu hier durant l'heure des questions le conseiller fédéral Arnold Koller au conseiller national radical Massimo Pini (TI) qui tenait à ce que ces chiffres soient publiés afin de faire taire les mauvaises langues qui avancent des montants bien supérieurs.

La Confédération rembourse aux cantons un montant forfaitaire de 40 francs par jour d'as-

sistance pour un demandeur d'asile sans permis de travail dans l'attente d'une décision. Ceux qui peuvent travailler doivent épargner 10% de leur salaire placé sur un compte bloqué pour le remboursement ultérieur des frais d'assistance. Le chef du Département de justice et police a tenu à préciser que les frais engendrés par un requérant d'asile étaient d'un quart inférieurs aux coûts provoqués par les autres personnes à l'assistance en Suisse. (ap)

Ing.dipl. **Fust** TV • HI-FI • VIDEO • NATEL
PHOTO • FILM • CD • PC

En permanence, appareils d'exposition,
de démonstration et d'occasion à
des prix super avantageux!

Fust chez
INNOVATION
Jelmeli
GRAND PASSAGE

PIIONEER SONY PHILIPS NOVATRONIC SANYO JVC Panasonic BOSCH Canon OLYMPUS COMPAQ

NOVATRONIC VCR-2095 SV



399.-

- Magnétoscope HQ-VHS
- 2 têtes de lectures / Auto-Tracking numérique
- 100 programmes / Tuner hyperbandes
- Préprogrammation avec SHOW-VIEW
- Commande par menus sur écran

Loc. 31.-/m. abo-service incl.

SONY SLV-E 90 EG



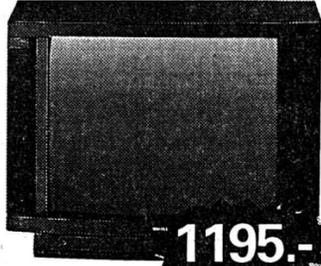
1598.- 1198.-

- Magnétoscope HQ-VHS
- 4 têtes de lecture / HiFi-stéréo / Jog-Shuttle
- Système de réception et de reproduction Trilogic pour une meilleure qualité d'image • Préprogrammation avec SHOW-VIEW
- Insertion, assemblage et montage avec fonction image dans l'image pour contrôle du montage

Loc. 57.-/m. abo-service incl.

PHILIPS 28 PT 470/00

- Ecran plat Blackline-S 70 cm
- 100 programmes / tuner hyperbandes
- Télétexte avec mémoire des pages / Son HiFi stéréo
- Sleep-Timer / sécurité enfants
- Commande par menus sur écran



1195.-

1495.-

Loc. 70.-/m. abo-service incl.

SONY MIDI A-290 CD

- Amplificateur 2 x 30 W
- Analyseur de spectre
- Amplificateur de basses
- Radio avec 30 stations programmables
- Double magnétocassette
- Lecteur CD programmable
- Télécommande

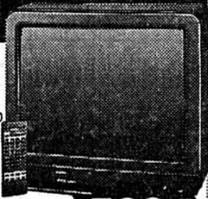


598.- 998.-

Loc. 35.-/m. abo-service incl.

SANYO CEP 2180

- Ecran plat 55 cm
- 32 programmes / Tuner hyperbandes
- Télétexte / Son HiFi-stéréo
- Sleep-Timer
- Télécommande



598.-

Loc. 36.-/m. abo-service incl.

COMPAQ Presario 9520



Prix sans écran **2690.-**

3 ans de garantie

- Intel Pentium 75 MHz • 8 Mo RAM / disque dur 630 Mo
- CD-ROM Quad-Speed • Cartes: 16 bit
- Modem Voice/Data/Fax (14'400 baud)
- MS-Win '95, MS-Works, MS-Money, 3 CD titres

COMPAQ Presario 9538

- Intel Pentium 90 MHz avec disque dur 1 GB

Prix sans écran **3190.-**

Presario 5520

- All in one Intel Pentium 75 MHz

2990.-

Presario CDS 524

- All in one 486 DX2-66

1690.- 1980.-

FUST Garantie 5 étoiles

- * Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
- * Service garanti (livraison et raccordement)
- * Service de réparation garanti
- * Conseils professionnels garantis
- * Vaste choix garanti comprenant toutes les grandes marques

PENTAX ESPIO 70

- L'appareil de photo compact très facile à utiliser
- Zoom 38 - 70 mm
- Autofocus / Flash intégré
- Déclencheur automatique

269.-

Nous proposons toutes les grandes marques!

La Chaux-de-Fonds
La Chaux-de-Fonds
Bienne
Neuchâtel

- (PC = proposent également des ordinateurs)
- Réparation rapide toutes marques
- Service de commande par téléphone
- Computer-HOT-LINE (Fr. 2.-/minute)

Hyper-Fust, bd des Eplatures 44
Jumbo
Hyper-Fust, route de Soleure 122
Torre, rue des Terreaux 7

155 30 22
155 56 66
157 50 30

039 26 12 22 (PC)
039 26 94 44
032 52 16 02 (PC)
038 25 51 52

et dans toutes les succursales

Jelmeli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

IMMOBILIER

À VENDRE
au Val-de-Ruz
bien situé, en bon état

Immeuble locatif

Rendement 7%. Loyers modérés
Nécessaire: Fr. 700 000.-
de fonds propres
Faire offre sous chiffre R 28-35404
à Publicitas, case postale 1471
2001 Neuchâtel 1 28-35404

À louer à La Chaux-de-Fonds
dans immeubles résidentiels

**appartements
neufs**

- 5½ pièces en duplex avec terrasse
- 4½ pièces avec balcon
- 3½ pièces avec jardin d'hiver

Garages à disposition.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements et visites:
Gérance immobilière
Bosshart & Gautschi
Avenue Léopold-Robert 76
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 17 83 132-780146

DIVERS

BONNET
DEPUIS 1893
BIJOUTIER - JOAILLIER

Un
bijou,
le reflet
d'une
émotion

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE DE NOËL
GRATUIT AU 23 21 21

Visitez Notre Magasin - 1.09, Av Leopold-Robert - La Chaux-De-Fonds

L'annonce, reflet vivant du marché

ROYAL LIT

Serre 3
La Chaux-de-Fonds

LIQUIDATION
PARTIELLE

40% de rabais
sur tout le stock
et 15% sur
prix catalogues
pour toutes
commandes

☎ 039/28 34 35
132-780095



À VENDRE OU À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS

au cœur de la ville
dans immeuble grand confort

APPARTEMENT 4½ PIÈCES
À L'ÉTAT DE NEUF, AVEC GARAGE

Comprenant living-salle à manger,
3 chambres à coucher, cuisine entière-
ment équipée, 2 salles d'eau. Cave.
Ensoleillement maximum,
panorama sur la ville.

Pour renseignements et notice
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
132-779925

À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Fritz-Courvoisier 34e-f
dans un quartier tranquille, proche du
centre ville, idéal pour les enfants, cui-
sine agencée, balcon, cave et ascen-
seur.

4½ PIÈCES (98 m²)
Fr. 1400.- plus charges

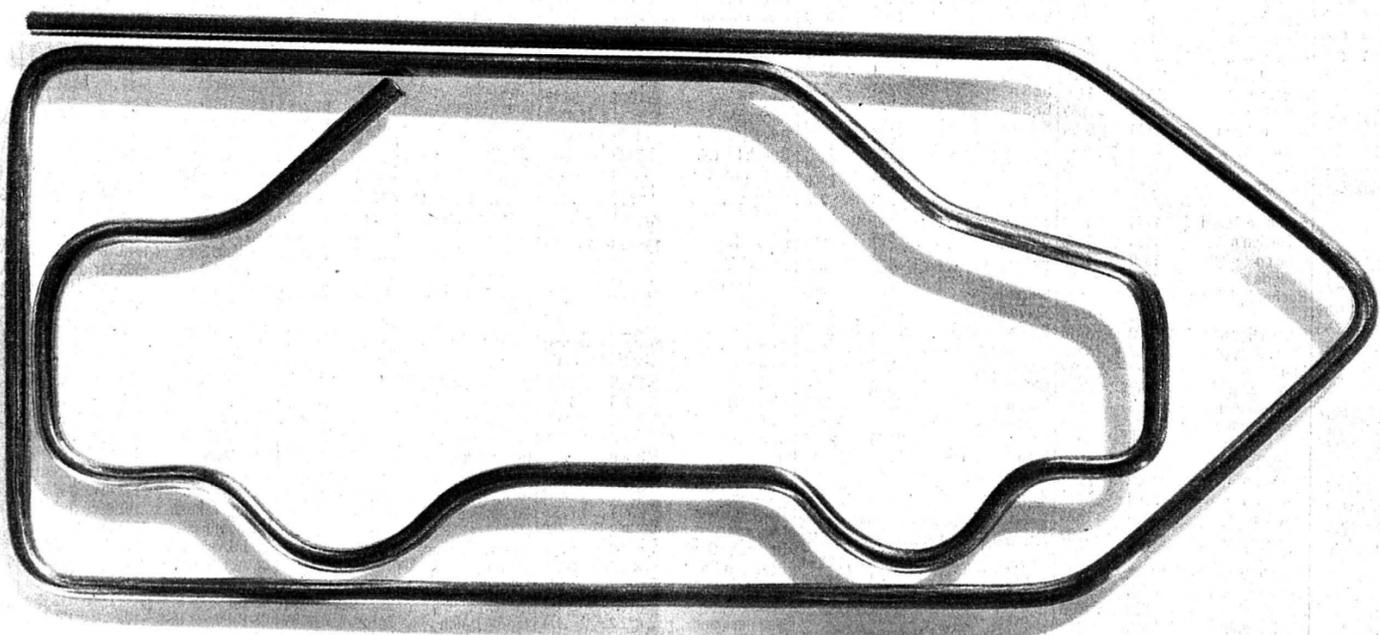
5½ PIÈCES (110 m²)
Fr. 1630.- plus charges

5½ PIÈCES (110 m²)
Fr. 1680.- plus charges

avec cheminée de salon.
Libres tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements: 28-36595

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31



N'attendez pas plus longtemps une assistance sans formalités. Demandez vite une offre STRADA, la nouvelle assurance auto de la "Winterthur".

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ NPA/Lieu _____ Téléphone _____

Coupon à envoyer à Winterthur-Assurances, Case postale 357, 8401 Winterthur, ou à faxer au n° 052 261 45 45. Pour en savoir plus, vous pouvez aussi vous adresser à une représentation "Winterthur" ou appeler le 155 21 00.

winterthur

41-179468/ROC

La mini

Prenez-la au mot!

● immobilier

LE LOCLE, à louer tout de suite **GRAND STUDIO** avec cuisine et WC séparés. ϕ 077/37 2831. 28-35925

LE LOCLE, à louer dès le 1er janvier 1996 **MAGNIFIQUE DUPLEX** avec cheminée. **UN GRAND STUDIO** dès le 1er février 1996. ϕ 077/37 2831. 28-35930

A louer au Locle, rue de l'Industrie, **APPARTEMENT 4 PIÈCES**. Rénové, cuisine agencée, bains. Service de conciergerie éventuel. Prix intéressant. Libre tout de suite. ϕ 038/33 1490. 28-36777

HAUTERIVE, 31.3.1996. Situation panoramique, **5 1/2 PIÈCES**, cheminée, garage. Tout compris: Fr. 2300.-. ϕ 038/33 3952. 28-37188

A louer **PLACES DE PARC** dans garage collectif, dès Fr. 95.-. ϕ 039/28 67 33. 132-771203

A louer, rue du Progrès 21 au Locle, **BEL APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES** Rénové, tout confort. Loyer Fr. 550.-. ϕ 039/23 26 55. 132-779038

A louer, rue de la Gare au Locle, **GRAND APPARTEMENT 4 PIÈCES** avec balcon. ϕ 039/23 26 55. 132-779042

Urgent, famille avec enfants cherche à acheter **VILLA OU TERRAIN À BÂTIR** à La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffre G 132-779148 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-779148

A vendre au Locle **MAISON FAMILIALE**, grand jardin, 3 appartements rénovés. Tranquillité, verdure, proche du centre. Prix raisonnable. ϕ 039/24 27 31. 132-779712

A louer pour date à convenir **BEAU 6 PIÈCES**, centre ville. Fr. 1250.- + Fr. 130.- charges. ϕ 039/28 59 33 heures de bureau. 132-779751

A louer, La Chaux-de-Fonds, **2 PIÈCES**, grande cuisine, WC séparés, pour le 15 décembre ou 1er janvier. Fr. 570.- charges comprises. ϕ 038/47 23 12, dès 19 heures. 132-779768

APPARTEMENT 1 PIÈCE + cuisine, douche, meublé ou non, rez, Charrière. Fr. 460.- charges comprises, cave. ϕ 039/28 29 75. 132-780000

GARAGE à louer, convient pour camping-car. ϕ 039/23 03 28. 132-779847

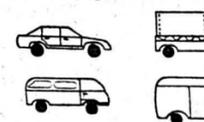
A louer, rue Numa-Droz 106, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, loyer avantageux, libre tout de suite. ϕ 039/23 26 55. 132-779917

A louer, rue Jardinière 59, **APPARTEMENTS DE 2 1/2 ET 3 PIÈCES** rénovés, cuisine agencée, buanderie, libres tout de suite ou à convenir. ϕ 039/23 26 55. 132-779920

A louer, centre La Chaux-de-Fonds, calme, versant sud, **APPARTEMENT 3 CHAMBRES** + hall, salle de bains, WC séparés. Loyer Fr. 820.- charges comprises. Libre dès janvier 1996. ϕ 038/53 28 61 (soir). 132-780010

Famille avec 2 enfants, s'établissant dans la région, cherche **VILLA OU MAISON**. Le Locle, La Chaux-de-Fonds. ϕ 021/843 14 19. 132-780033

LOUE-MOI ϕ 039/26 77 77



Service de location de véhicules, machines-outils et motos

Avenue Léopold-Robert 165, La Chaux-de-Fonds 132-771456

A louer, rue Hôtel-de-Ville, **APPARTEMENT 6 PIÈCES RÉNOVÉ**. Fr. 1416.- charges comprises. ϕ 039/23 23 15. 132-780055

A louer, centre La Chaux-de-Fonds, calme, **APPARTEMENT 3 CHAMBRES** + hall. Convientrait à cabinet médical ou paramédical. Loyer: Fr. 820.-/mois charges comprises. Libre dès janvier 1996. ϕ 038/53 28 61 (soir). 132-780071

A louer **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**. Fr. 590.- charges comprises. Tout de suite. ϕ 039/24 28 16. 132-780084

A louer **3 1/2 PIÈCES**, joli cachet, cuisine agencée, place de parc. Fr. 990.- charges comprises. ϕ 039/28 46 43. 132-780093

A louer, quartier hôpital, **APPARTEMENT RUSTIQUE 3 1/2 PIÈCES**, jardin. Fr. 900.- charges comprises. ϕ 039/28 53 50. 132-780103

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue de l'Industrie 30, **GRAND APPARTEMENT MANSARDÉ**, cuisine agencée, salon avec cheminée + 3 chambres, à convenir. ϕ 039/28 73 17. 132-780143

La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine habitable et salon avec accès au balcon. Hall d'entrée avec armoires. Ascenseur, cave, galetas, place-jardin, quartier Foullets. Fr. 169 000.- à discuter. ϕ 039/24 26 60. 132-780165

A louer à La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert, **APPARTEMENT 5 PIÈCES**, cuisine équipée, balcon, cheminée, bains/WC, douche, WC/lavabo. Libre 1er janvier 1996. Fr. 1532.- charges comprises. ϕ 039/24 11 25 dès 19 heures. 132-780201

A louer à La Chaux-de-Fonds **4 PIÈCES**, avec grand balcon, dans petite maison familiale, quartier tranquille. Fin janvier. ϕ 039/23 19 49. 132-780210

A louer, Les Brenets, pour 1.2.96, **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**, vue, 2 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine aménagée, salle de bains, 2 WC, grand hall, grenier et cave. Loyer Fr. 910.- + charges. ϕ 039/219 14 7 heures bureau. 157-718114

MAGNIFIQUE 5 PIÈCES, cuisine agencée habitable, 2 salles d'eau, balcon. Le Locle, rue des Billodes, **À LOUER DÈS 1.1.96 OU À CONVENIR**. Loyer Fr. 1441.-/mois charges comprises. ϕ 039/31 22 44 int. 17, de 14 à 17 heures. 157-718137

A louer, Le Locle (Daniel-JeanRichard 32), **BEL APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, salle de bains, lessiverie. **LIBRE TOUT DE SUITE**. Loyer mensuel Fr. 780.- + charges. ϕ 039/31 84 36. 157-718138

SAINT-IMIER, Baptiste-Savoie 49, à louer bel appartement de 3 pièces, cuisine habitable, cave, galetas. Fr. 500.- + charges. Libre 1.1.1996. ϕ 039/54 20 64. 14-778288

divers
DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS avec vos enfants? Parents Information écoute et renseignement. Lundi 18 - 22 h, mardi - mercredi 9 - 11 h, jeudi 14 - 18 h. ϕ 039/23 56 16. 28-37099

JE CHERCHE Fr. 5000.-. ϕ 039/55 10 01. 132-779941

TRANSPORTS - DÉMÉNAGEMENTS INTERNATIONAUX ROLLMETA, Armando Viana Valente, La Chaux-de-Fonds. ϕ 039/26 73 37. 132-780124

● demandes d'emploi

PÂTISSIER, 36 ans, sérieuses références, cherche place, pâtisserie, restauration, hôtellerie. ϕ 0033/42 92 09 15. 132-779006

EMPLOYÉE DE COMMERCE, 18 ans, avec CFC, cherche emploi à plein temps, pour commencer une activité à long terme. Libre tout de suite. ϕ 039/26 13 52, matin ou heures repas. 132-780241

MONSIEUR, 56 ANS, cherche emploi. Ouvert à toutes propositions. ϕ 039/26 63 27. 132-779688

● petits travaux

Nous cherchons **DAME DYNAMIQUE** présentant bien pour quelques heures par jour. ϕ 039/24 22 25. 132-780179

Cherche **PERSONNE**, langue française, **POUR GARDER BÉBÉ** toute la journée au Locle. ϕ 039/31 72 10. 157-718115

● vente

BEAU PIANO DROIT, cordes croisées, cadre métal, feutres neufs, marque Sabel de Rorschach. Prix Fr. 6000.-. ϕ 039/28 59 33. 132-779752

4 PNEUS NEIGE FORD SIERRA, 75%, avec 4 jantes. Fr. 300.-. ϕ 039/26 92 92. 132-780079

FRAISES À NEIGE 8 CV, dès Fr. 850.-. ϕ 039/26 83 03 prof. ou 039/28 41 31. 132-780134

Magnifique **COLLECTION DE 7 MÉDAILLES D'OR**, 125e anniversaire de la proclamation de la République neuchâteloise, 1848-1973. Pour tous renseignements: ϕ 024/31 17 09. 132-780203

A vendre **SAPINS DE NOËL** depuis la ferme. ϕ 039/37 19 10. 157-718139

VESTE DE VISON 1/2, état neuf, taille 42. ϕ 021/635 53 53. 22-365952

● vélos-motos

MOTO GILERA MXI ROUTE, 1990, 10 000 km, t.b.é. Fr. 1500.- à discuter. ϕ 039/23 97 88. 132-780177

● autos

RENAULT CLIO BE-BOP 1,4, avril 1995, 3200 km. Prix: Fr. 13 300.- à discuter. ϕ 089/240 27 13. 132-780169

RENAULT 5, blanche, 1988, 73 000 km. ϕ 039/31 21 32 heures repas. 157-718134

● animaux

Trouvé **CHAT NOIR**, samedi, boulevard des Endroits, ϕ 039/26 65 84. 132-780224

● amitiés-rencontres

CADRE ROMANTIQUE ET SENTIMENTAL voudrait rencontrer une dame sincère, féminine, (45-50), qui ne fume pas. Ecrire sous chiffre R 28-37196 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 28-37196

Jeune étranger, 25 ans, rencontrerait **JEUNE FILLE SIMPLE** pour amitié, plus si entente. ϕ 039/41 30 76. 6-99076

SPECTACLES - LOISIRS

GASTRONOMIC SHOW

HOTEL TOULAG NEUCHÂTEL

GRAND FESTIVAL DES FRUITS DE MER
du 5 au 17 décembre 1995

BANC DE L'ÉCAILLER
apéritif et vente à l'emporter

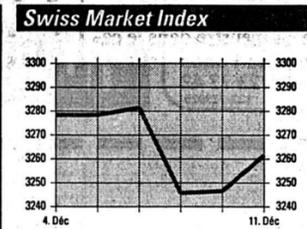
AU RESTAURANT
spécialités de poissons et fruits de mer, menu de dégustation
Restaurant tout spécialement décoré et en soirée
animation musicale avec «PINO» 28-37067

HÔTEL TOURING AU LAC 038/25 55 01

DIVERS

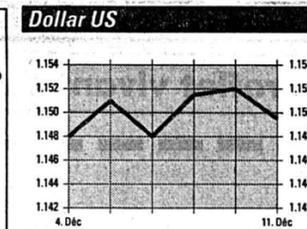
Nous demandons à acheter
HORLOGERIE ANCIENNE
Montres-bracelets, de poche, mouvements, pendules, régulateurs, outillage et machines, fournitures, layettes et documentation sur l'horlogerie.
J.-F. Niklaus, Valangin
 ϕ 038/57 26 95 ou 25 32 94 28-34639

BOURSE



Indices

	8/12	11/12
SPI	2088.02	2097.43
SMI	3246.60	3261.60
Dow Jones	5156.86	5184.32
DAX	2267.50	2272.82
CAC 40	1856.33	1849.59
Nikkei	19287.00	19226.80



Billets

	Achat	Vente
USA	1.12	1.21
Angleterre	1.73	1.85
Allemagne	79.5	82
France	22.85	24.15
Belgique	3.85	4.05
Hollande	70.75	73.75
Italie	0.071	0.076
Autriche	11.25	11.75
Portugal	0.73	0.81
Espagne	0.9	1
Canada	0.8	0.88
Japon	1.1	1.2

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.50	1.50	1.37
Oblig. de caisse	3 ans	5 ans	8 ans
Banque Nationale Suisse	2.50	3.25	3.75
Rendement moyen des obligations de la Confédération	3.77	3.78	
Taux Lombard	4.25	4.25	

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-

	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	1.93	1.87	1.81
USD/US\$	5.65	5.46	5.37
DEM/DM	3.75	3.68	3.62
GBP/£	6.33	6.24	6.09
NLG/HLG	3.50	3.50	3.50
JPY/YEN	0.37	0.37	0.37
CAD/CS	5.74	5.74	5.74
XEU/ECS	5.18	5.12	5.06

Bourse suisse

	8/12	11/12
Adia p	190	186
Agie n	77	77d
Alusuisse p	952	950
Alusuisse n	951	948
Amgold C.S.	98.5	98.75
Ares Sero	830	830
Ascom p	1110	1140
Attisolz n	660	658
Banque Coop	875	870d
Baloise n	2420	2445
Baer Holding p	1310	1295
BB Biotech	2710	2730
BBC p	1345	1343
Bernoise Ass. n	1255	1260
BK Vision p	1495	1498
Bobst p	1850	1840
Buehrle p	93.5	96
Bucher Holding p	700	685
CFN	460	450d
Ciba-Geigy n	990	1013
Ciba-Geigy p	987	1013
Clarian n	380	382
Cortailod p	370t	365d
CS Holding n	115	116t
Electrowatt p	372	389
Elco Loser n	465	469
EMS Chemie p	5290	5330
Fischer p	1535	1555t
Fischer n	296d	305
Forbo n	450	443
Fotolabo p	388	392
Galencia n	340	340
Hero p	550t	540
Hero n	135	135d
Hilti bp	860	870
Holderbank p	855	863
Immuno	685	685
Interdiscount p	83t	82
Jelmoli p	535	525
Kaba Hold. n	575	587
Kuoni N	1715	1760
Landis & Gyr n	940	940
Lindt Sprüngli p	19000d	19000
Logitech n	120	117d
Mercure n	230	237
Michelin	490	500
Motor Col.	2000	2000
Mövenpick p	430	430
Nestlé n	1273	1274
Pargesa Holding	1340d	1350d
Pharmavisio p	5900	5930
Phonak	1095	1140
Pirelli p	114	119
Publicitas bp	1000	1010
Publicitas n	1090	1130
Rentch Walter	191	192
Réassurance n	1318	1318
Richemont	1740	1755
Rieter n	327	322

Londres (ESTG)

	8/12	11/12
Angold	54.625	54.75
Anglo AM	-	41.4375
B.A.T.	5.49	5.56
Citicorp	69.875	67.75
Coca-Cola	78.625	79.375
Colgate	74.25	74.75
Compaq Comput	48.375	49.25
Data General	13	12.875
Digital	63.125	64.125
Cap 2000 DM	70.375	70.875
Cap 2000 Sfr	68	69.25
B Fd DM B	68.75	70.125
B Fd F B	81.75	84.125
Exxon	65.125	66
Fluor	28.625	28.75
Gen. Motors	49.25	49.875
General Electric	70.375	70.75
Gillette	53.625	53.625
Goodyear	43.625	43.625
Howl.-Packard	87	86.625
Homestake	16.625	16.5
Honeywell	47.875	46.875
IBM	96.875	96.25
Intern. Paper	36.875	36.375
ITT	126	126
Johns. & Johns.	90.25	90.125
Kellogg	79	77.875
Lilly Eli	101	101.625
Merck	63.625	63.25
Merrill Lynch	54.625	54.25
MMM	66.875	68.3

Criminalité juvénile dans une cité du New Jersey

Les échecs pour lutter

Dans le New Jersey (Etats-Unis), deux policiers ont trouvé un moyen original pour lutter contre la criminalité juvénile galopante qui fait chaque année de nombreuses victimes: ils initient les jeunes en difficulté au jeu d'échecs.

«Anticiper de quatre coups, telle est notre devise», expliquent Michael Williams et Bill Reed. Aux échecs, le joueur doit étudier les conséquences possibles d'un coup avant de déplacer une pièce, une démarche qui peut être synonyme de survie dans les rues des quartiers difficiles de Camden.

Cette agglomération, la plus pauvre du New Jersey, située sur la rive du fleuve Delaware, face à Philadelphie, est considérée

comme la cinquième ville la plus défavorisée de tout le pays. Près de la moitié de ses 87.000 habitants ont moins de 21 ans, mais les jeunes n'ont pratiquement aucun lieu de distraction à leur disposition.

TRISTE RECORD

Le meurtre fait des ravages. Le chiffre de 50 homicides, qui constituait jusqu'ici un record pour la ville, est déjà dépassé alors que l'année n'est pas encore terminée. Un tiers des victimes a moins de 25 ans et la plupart ont été tuées par des armes à feu.

Si les autorités affirment que la criminalité est causée essentiellement par la drogue et les guerres de clans, les problèmes sociaux dont souffre la ville ne sont pas étrangers à ce phénomène. Le taux de chômage de

18% est trois fois supérieur à la moyenne de l'Etat. Une grande partie des habitants survivent grâce à des aides sociales et plus de la moitié des enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté.

MM. Reed et Williams ont ouvert un club d'échecs le lundi soir afin d'offrir aux jeunes la possibilité de faire autre chose que de traîner dans la rue et les aider à acquérir des réflexes utiles. C'est à la cantine du collège d'East Camden que se réunissent les deux hommes, qui arrivent en uniforme, et une vingtaine de jeunes garçons et filles. «C'est le meilleur moment de ma journée», affirme M. Williams.

PAS UN PION

Il ne faut pas plus de vingt minutes aux adolescents pour assimiler les règles du jeu. Le reste

du temps est consacré à la stratégie. «Presque aucun de ces jeunes n'a joué aux échecs auparavant, mais ils apprennent vite», souligne M. Williams.

Le club apporte plus aux jeunes que le simple fait de savoir jouer aux échecs. Il leur apporte la confiance et le respect de soi. Mieux, la pizza servie pendant la pause dîner est pour certains des enfants le seul repas chaud de la journée.

«Nous accueillons des enfants qui ne sont les bienvenus nulle part», explique M. Williams. «Ils sont désœuvrés».

Kareem Jenkins, 11 ans, a suivi sa première leçon la semaine dernière. «Ne soit jamais un pion dans la vie», lui a conseillé M. Reed. «On peut facilement abattre un pion. Mais pas un roi ou une reine». (ap)

12 décembre 1913 - Vincent Perrugia, voleur de la célèbre Joconde de Léonard de Vinci, est arrêté en Italie. Il avait emporté la toile et avait pris contact avec un antiquaire florentin, sous le couvert d'un pseudonyme. Celui-ci alerta la surintendance et Peruggia passa aux aveux, invoquant le désir de rendre le chef-d'œuvre à sa terre natale. Avant de retourner à Paris, la Joconde fut exposée à Florence, Rome et Milan.

BRÈVES

Schaffhouse Pas un homicide, mais un accident

La professeure de musique retrouvée morte le dimanche 3 décembre dans son appartement de Schaffhouse, a été probablement victime d'un accident, a indiqué hier la police schaffhouseoise. Celle-ci avait conclu dans un premier temps à un homicide, car le corps présentait de graves blessures.

Comédie française Robert Manuel n'est plus

Le comédien et metteur en scène français Robert Manuel est décédé, dans la nuit de vendredi à samedi, à son domicile de Plaisir, à l'ouest de Paris. Agé de 79 ans, il était sociétaire honoraire de la Comédie-Française depuis 1967. Le public l'a apprécié dans des rôles comiques. Né le 7 septembre 1916, il a également formé plusieurs générations de comédiens, tels Martine Carol, Guy Bedos, Claude Rich ou Michel Duchaussoy.

Océan Pacifique Un Soutnik retombe

Des fragments d'un vieux satellite soviétique sont vraisemblablement tombés dimanche soir dans l'océan Pacifique, au sud-est de Hawaï. Ce satellite soviétique a pris feu lors de son retour dans l'atmosphère. Le satellite Kosmos-398, lancé en 1971 de Baïkonour en Asie centrale, a atteint l'atmosphère terrestre dimanche. Il a été détruit par la chaleur intense. Moscou avait déclaré la semaine dernière que certains fragments risquaient d'atteindre la Terre.

Pas d'explication sur sa disparition en Russie

Le Tupolev reste introuvable

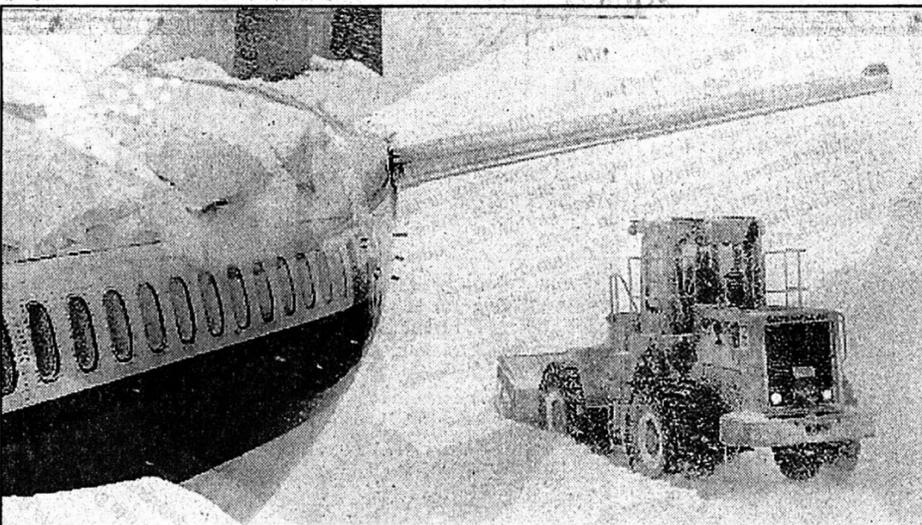
Les autorités de l'aviation civile russe ont reconnu hier n'avoir toujours trouvé aucune explication à la disparition du Tupolev-154 perdu par les radars jeudi alors qu'il se trouvait au-dessus de la côte est du pays, avec 97 personnes à bord. Dix-sept hélicoptères et trois avions se sont

jointes aux équipes de recherches déjà mobilisées pour passer la région au peigne fin, a précisé le ministère des Situations d'urgence.

Samedi, les chercheurs avaient repéré une nappe de pétrole sur la mer et une forte concentration de poissons morts

dans le détroit qui sépare le continent des îles Sakhaline, non loin de l'endroit où l'appareil se serait abîmé. Des prélèvements de pétrole ont été effectués, mais les spécialistes en sont arrivés hier à la conclusion que ce pétrole ne provenait pas de l'avion. (ap)

Que de neige, que de neige!



Aéroport de Buffalo

Le nord des Etats-Unis ne souffre pas du manque de neige. Depuis plusieurs jours, elle tombe sans discontinuer. A Chicago, plusieurs décès ont été dus à cette vague de froid subite. (Keystone-AP)

Japon: secte Aoum

Attentat avoué

Deux anciens lieutenants de la secte Aoum Shinrikyo ont explicitement avoué hier lors d'une audience du Tribunal de Tokyo avoir répandu du gaz sarin dans le métro de la capitale japonaise en mars dernier. Toru Toyoda, 27 ans, a expliqué comment il avait percé un sac de plastique contenant le poison à l'aide d'un parapluie.

«J'ai commis un crime horrible et violent», a-t-il dit, cité par l'agence Jiji Press. Kenichi Hirose, 31 ans, a lui aussi plaidé coupable de meurtre dans le cadre de cet attentat qui a tué onze personnes et intoxiqué 5500 autres, le 20 mars dernier.

Hirose a précisé que l'ordre de disséminer du sarin dans le métro était venu du «chef de l'agence des sciences» de la secte, Hideo Murai, pour qui tuer des passagers visait à «assurer leur salut». Murai, 36 ans, a été assassiné en avril devant l'entrée du siège de la secte à Tokyo.

Hirose a expliqué que le gourou de la secte, Shoko Asahara, nourrissait l'intention de «devenir le roi du monde en utilisant des armes».

Le chauffeur rattaché au «ministère de l'intérieur» de la secte, Shigeo Sugimoto, 36 ans, a reconnu qu'il avait lui-même conduit à des stations de métro plusieurs membres de l'équipe. (ats, afp)

Virus d'Ebola

Nouveaux cas au Liberia

Trois nouveaux cas suspects de fièvre Ebola ont été diagnostiqués au Liberia, a annoncé hier soir l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ils s'ajoutent au cas de fièvre Ebola hospitalisé en Côte d'Ivoire et dont la maladie a été confirmée vendredi par l'Institut Pasteur.

L'équipe de l'OMS s'est rendue dans le village de l'homme de 25 ans, soigné dans l'hôpital de Gozon, en Côte d'Ivoire, à 15 kilomètres de la frontière, dont la maladie a été découverte vendredi. Il s'agit du village de Plibo, dans le district du Maryland, au sud-est du Libéria.

L'équipe médicale a découvert deux hommes malades présentant des symptômes apparentés à la fièvre hémorragique. Ils ont été isolés à leur domicile. Un troisième homme a quitté le village avant l'arrivée des médecins. Deux femmes avaient également été en contact avec le malade. L'une d'elles a été hospitalisée en Côte d'Ivoire, également avec des symptômes inquiétants. L'autre femme, l'épouse du cas confirmé, ne se trouvait pas à son domicile.

Cela porte à au moins trois le nombre de cas suspects de fièvre Ebola au Libéria. Des échantillons de leur sang ont été envoyés à l'Institut Pasteur d'Abidjan pour des tests sérologiques. Des décès suspects ont par ailleurs été signalés dans un village proche de Plibo, à River Bay. (ats)

Jupiter

Premières infos

La sonde spatiale Galileo a commencé dimanche à retransmettre vers la Terre les informations sur l'atmosphère de Jupiter enregistrées par le module largué la semaine dernière, après un voyage de près de quatre milliards de kilomètres.

«Nous sommes tous absolument en extase de voir que la première et terriblement ambitieuse pénétration de l'atmosphère d'une planète lointaine a réussi de manière si merveilleuse», s'est exclamé Bill O'Neil, responsable du projet Galileo au laboratoire de la NASA à Pasadena.

«Il y a tant de personnes parmi nous qui ont travaillé si dur depuis près de 20 ans pour obtenir ce premier goût réel de l'atmosphère de Jupiter.» (ap)

A vos pistes, c'est ouvert.

Verbier - Nendaz - Veysonnaz - La Tzoumaz - Thyon

4 Vallées

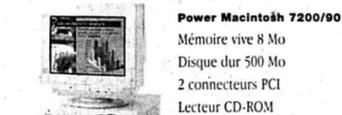
On n'a pas fini de se mettre en 4

«Dis, Apple, pourquoi as-tu une si grande puissance de calcul?»



«C'est pour mieux dévorer les tableurs, mon enfant!»

Le PowerPC des ordinateurs Power Macintosh est le processeur le plus vorace de la jungle des ordinateurs personnels. Plus performant, il fait la loi, mais son prix est des plus inoffensifs. Et grâce à la **compatibilité intégrale** des modèles Power Macintosh, il peut même se régaler sur les **réseaux** externes. Et là, il vole aux autres le miel de leur tartine.



Power Macintosh 7200/90
Mémoire vive 8 Mo
Disque dur 500 Mo
2 connecteurs PCI
Lecteur CD-ROM

Demandez nos prix «Cash»,
«5 ans de garantie» ou «école»



Apple LaserWriter 4/600
Résolution 600 dpi
PostScript
4 pages par minute
Prix très avantageux



Microsoft Office
Pour tous les travaux de bureau
Avec Word, Excel, Mail et
PowerPoint



Apple Partner
249-166021

TIBO SA

Porrentruy, Delémont, La Chaux-de-Fonds

Téléphone 039/26 66 66

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE ÉLECTRICIEN

28 ans, célibataire, avec expérience téléphone BT-DI, alarme
- responsable de chantier
- chef d'équipe
- expérience commerciale
- avec permis de frontalier
recherche emploi
Etudie toutes propositions.
Tél. et fax 0033/81 68 11 03

132-78011

ENSEIGNEMENT



Tai-chi-chuan

Cours animé par
Paule Boutay
le mardi
de 19 h à 20 h 15
à Chézard

Début des cours: **9 janvier 1996**
Informations et inscriptions:
☎ 039/23 59 04

132-779446

SPECTACLES - LOISIRS

Pour toutes vos soirées

- Repas entreprise pour fin d'année
- Saint-Sylvestre
- Mariage ou soirée privée
- Animation de bar
- Organisation de spectacles tous genres

Un seul numéro Alain et Didier

Karoké + sono dansante + animations
Ambiance assurée
Tél. et fax 0033/81 68 11 03

132-780110

ENSEIGNEMENT

Cours du soir à Neuchâtel

UNE FORMATION POUR REUSSIR

Le marché de l'emploi privilégie la polyvalence, formez-vous pour une profession d'avenir.

Développer ses capacités personnelles
Comprendre les mécanismes de l'entreprise
Acquérir les outils de gestion indispensables

**ASSISTANT(E)
DE DIRECTION**

A travers ce cycle de formation "multibranche" de 13 séminaires: marketing, vente, relations publiques, publicité, créativité, management, économie, gestion du temps, ressources humaines, organisation, etc.

Vous apprendrez à évoluer dans une fonction de cadre par l'acquisition de méthodes et techniques de travail.

Egalement à Lausanne, Genève et Sion.

CEFCO
Centre Formations Commerciales
Bureau central:
Av. Cécil 2, CP 74,
1000 Lausanne 9

Demandez notre documentation détaillée, en téléphonant au

021/311 77 78



AVIS OFFICIEL



**Administration communale
Fermeture de fin d'année**

Durant les fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du

vendredi 22 décembre 1995 à 16 h 30

au mercredi 3 janvier 1996 à 8 heures

Nous prions donc les personnes qui devraient entreprendre des démarches administratives ou faire établir des papiers d'identité à le faire avant cette période.

Services industriels

Il est notamment rappelé aux personnes qui déménagent à la fin de l'année qu'elles doivent faire relever les index des compteurs des énergies. Afin de pouvoir établir le plan d'occupation du releveur, elles voudront bien s'annoncer **tout de suite mais au plus tard jusqu'au lundi 18 décembre 1995** au Service des abonnements (☎ 276 643)

CONSEIL COMMUNAL

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

132-780125

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Concours MaryLong

**Ses admirateurs
lui écrivent...
Ils ont gagné!**



Mary Long Club

"Je ne me souviens pas exactement du temps où tu as enflammé mon coeur. Je sais seulement que tu as fait partie intégrante de mes premiers amours. Mea culpa je ne l'ai pas toujours été fidèle, mais le premier amour laisse une trace si indélébile que régulièrement tu envahis mon esprit. Alors mon coeur s'enflamme à nouveau pour toi, tu l'accroches à mes lèvres, et je me délecte à vivre intensément cet instant privilégié..."
Elienne Z. Genève

"...le flou même de ses origines aurait contribué à augmenter l'attrance de celle qui allait devenir l'amie fidèle des rendez-vous secrets de ma pensée. Moments d'émotion, de détente, de réflexion ou de rêve, tout était prétexte à me laisser envelopper dans sa fumée bleue..."
M. F.

"...Envahi par une attirance incontrôlable, je m'approchai de toi. Tu me glissas entre les doigts, tu avais déjà du caractère. Au fil des années, tu es devenue doublement connue, appréciée. En persistant à te connaître, tu es devenue si douce, si extra, tu ne pouvais être que la numéro 1..."
Brigitte C. La Chaux-de-Fonds

"...Toute ma vie j'ai croisé MaryLong. Déjà en 1953 sa silhouette, sa joie de vivre, l'insolence de ses dix huit ans m'ont frappé de plein fouet.... Miracle en 1966, je la revois à Paris à la terrasse du café de Flore. Elle relatait le monde avec ses amis, toujours aussi gaie, souriante... Dès qu'on la voit, on est sous son charme, son aura fait des ravages. Je suis comme tous les hommes qui ont croisé ou vont croiser sa route, envoûté. Par timidité ou, trop impressionné, je ne saurais jamais ce parfum qui l'enveloppe..."
Jean V. Perly

**Si MaryLong
imaginez son histoire...
vous inspire,**

...et dites-nous qui est MaryLong, quand et comment vous avez fait sa connaissance, ce qu'elle représente pour vous. Adressez vos textes d'une page à MaryLong, case postale 369, 1217 Meyrin 1. Tous les auteurs recevront un cadeau original. Les dix meilleurs textes parvenus avant le 31 décembre 1995 seront récompensés par un prix d'une valeur de Fr. 500.- Condition de participation: âge minimum 20 ans.

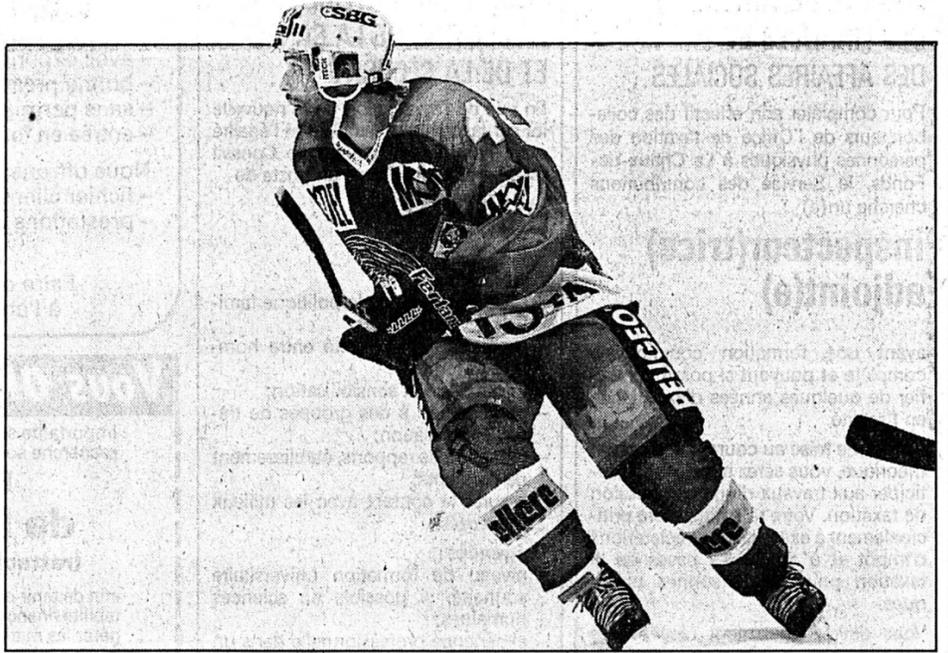
**Concours ouvert
jusqu'au 31 décembre**

Trimedia

18-278046/ROC

Hockey sur glace - LNB: Nicolas Goumaz patine pour Thurgovie

Les plaisirs retrouvés



Nicolas Goumaz
En Thurgovie pour oublier Lausanne.

(Impar-Galley)

Voir la Thurgovie et revivre... Ainsi pourraient être résumées, certes sommairement, les tribulations de Nicolas Goumaz. Le Chaux-de-Fonnier a en effet retrouvé au Güttingersreuti toutes les sensations qu'il avait peu à peu égarées sur les bords du Léman. Entre Weinfelden et Lausanne, le contraste apparaît, de prime abord tout au moins, saisissant. C'est pourtant dans la cité thurgovienne que ce solide défenseur, réputé sans concession, a repris des couleurs, a retrouvé ce plaisir sans lequel il serait illusoire de songer évoluer à son meilleur niveau.

Par
Jean-François BERDAT

colas Goumaz s'est retrouvé dans un contexte totalement différent. «C'était fou, rappelle-t-il. A Lausanne, tout le monde ou presque vivait pour le hockey. La promotion que nous avons obtenue au terme de la saison dernière ne devait absolument rien au hasard car tout avait été prévu...»

Tout, sauf que Nicolas Goumaz deviendrait tout à coup indésirable. «D'un jour à l'autre, «ils» ont estimé que je n'avais pas le niveau de la LNA. A l'évidence, ce sont des raisons extra-sportives qui ont fait que mon contrat n'a pas été renouvelé. En fait, je le sentais un peu venir, car je n'étais plus toujours aligné. J'étais celui qui restait sur le banc lors de chaque fin de période. Il est certain que j'ai commis quelques erreurs, mais de là à être rejeté de la sorte... La déception était d'autant plus forte que, douze mois auparavant, les dirigeants s'étaient empressés de me témoigner leur confiance, m'assurant même que je serais des leurs si nous accédions à la LNA...»

La pilule n'en a donc été que plus dure à avaler pour un garçon qui ne cache pas qu'il est passé par des moments pénibles. «Durant cinq à six mois, je ne savais plus trop où j'en étais. En fait, c'est la première fois que je me retrouvais dans une telle situation. Désormais, j'ai fait le tour et j'estime même que je suis sorti renforcé de cette situation qui m'a poussé à la réflexion, à la remise en question. C'est du moins comme cela que je le ressens aujourd'hui.»

PAS DE REGRETS

Dans l'intervalle, Nicolas Goumaz a donc repris goût au hockey. «C'est vrai que j'ai retrouvé le plaisir de jouer. Pour moi, pour mon club, pour mon entraîneur. Thurgovie ne représente en aucun cas une voie de garage. Au contraire, je considère mon passage ici comme une nouvelle expérience. Ce club m'a toujours impressionné et je n'en avais entendu que de bons échos. Vraiment, je ne regrette pas mon choix car j'ai retrouvé ici le plaisir de jouer. J'ai l'impression de bien faire mon boulot, de répondre à l'attente.»

On l'aura compris, le Thurgovien d'adoption ne déplore pas vraiment que les contacts avancés qu'il a entretenus avec le

HCC n'aient finalement pas abouti. «Après ce qui s'est passé à Lausanne, j'avais vraiment besoin d'une remise en question. Un retour aux Mélèzes, où j'aurais été considéré comme l'enfant du pays, ne m'aurait certainement pas suffi. En fait, tout s'est joué sur une place de travail que les dirigeants thurgoviens ont pu me proposer.»

UNE POINTE D'AMERTUME

A 28 ans - il est né le 27 novembre 1967 -, Nicolas Goumaz n'a pas tiré un trait sur cette LNA qui lui a été refusée à Lausanne. «C'est vrai que j'espère m'y retrouver un jour.» Et de glisser la seule pointe d'amertume née de

la «construction» d'une carte de visite sur laquelle figurent tout de même trois promotions. «Je n'ai jamais accordé la priorité au hockey parce que je n'en ai pas vraiment eu la possibilité. Il faut tout de même être conscient qu'il y a fort peu d'élus dans ce milieu. Dès lors, je considère comme une erreur le fait de ne pas avoir saisi une offre de Lugano. A l'époque, j'avais 22 ans et j'avoue que j'ai eu peur de franchir le pas. J'ai préféré confirmer en LNB. Quand une chance comme celle-là se présente, il faut savoir la saisir. Si c'était à refaire, j'irais, c'est sûr...» Nicolas Goumaz n'aura pas tout perdu, qui a ainsi su garder le sens des réalités, pro-

fessionnelles notamment, indispensables à tout joueur de LNB.

A l'aise en Thurgovie, le Chaux-de-Fonnier ne sait pas trop de quoi demain sera fait. «Mon contrat porte sur une saison et McParland s'est déjà approché de moi pour connaître mes intentions. Je m'imagine bien rester ici, aux côtés d'un entraîneur qui sera lui aussi encore là. Cela dit, il est sans doute trop tôt pour affirmer quoi que ce soit. Je vais étudier toutes les possibilités. Et comme je connais passablement de monde...»

Sept saisons à bourlinguer sur toutes les patinoires de LNB peuvent ouvrir certaines portes...
J.-F. B.

«On ne pense qu'à ça»

Comme bien on l'imagine, Nicolas Goumaz se réjouit de retrouver les Mélèzes l'espace d'une soirée. «Même si cela fait longtemps que je suis parti, c'est toujours particulier» assure-t-il.

Particulier comme le sont généralement les affrontements entre le HCC et Thurgovie. «Si nous voulons rester dans le coup pour la deuxième place, nous devons éviter la défaite. J'ai bon espoir car c'est le genre de match que l'équipe affectionne. Cela dit, j'ai été impressionné par la série du HCC, notamment par sa victoire face à Grasshopper. En fait, depuis vendredi dernier, on ne pense plus qu'à ça, au rendez-vous de ce soir. Pour un peu, on en aurait presque oublié le match de samedi dernier à Bienne.»
J.-F. B.

EN CHIFFRES

LES «COMPTEURS» DE LNB
(Premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Nieminen (GC) ...	53 (19,34)
2. Fedulov (Martigny) ...	43 (18,25)
3. Guay (Herisau) ...	42 (19,23)
4. Rosol (Martigny) ...	41 (18,23)
5. Lambert (Langnau) ...	37 (21,16)
6. Glowa (Langnau) ...	37 (18,19)
7. Kwartalnov (Bienne) ...	37 (18,19)
8. Signorell (Coire) ...	37 (18,19)
9. Chorny (Coire) ...	36 (18,18)
10. Vilgrain (Herisau) ...	35 (14,21)
11. Daoust (Thurgovie) ...	35 (13,22)
12. Opplinger (HCC) ...	33 (15,18)
13. Shirajev (HCC) ...	33 (13,20)
14. Gagné (Olten) ...	31 (17,14)
15. Grogg (Bienne) ...	31 (16,15)
16. Stehlin (HCC) ...	30 (16,14)
17. Paterlini (GC) ...	29 (13,16)
18. Belov (Coire) ...	28 (9,19)
19. Virta (GC) ...	27 (7,20)
20. Bozon (HCC) ...	26 (11,15)
21. Weisser (Thurgovie) ...	25 (12,13)
22. Schrepfer (Thurgovie) ...	25 (8,17)
23. Hagmann (GC) ...	24 (15,9)
24. Britsch (GC) ...	24 (14,10)
25. Mc Kim (GE Servette) ...	24 (12,12)
26. Ayer (GC) ...	21 (11,10)
27. Slehof (Thurgovie) ...	21 (11,10)
28. Othman (Thurgovie) ...	20 (6,14)
29. Posma (Thurgovie) ...	19 (10,9)
30. Moret (Martigny) ...	18 (9,9)
31. Bonito (Martigny) ...	18 (8,10)
32. G. Dubois (HCC) ...	18 (8,10)
33. Malgin (Bienne) ...	17 (8,9)
34. Horak (Langnau) ...	16 (11,5)
35. Fischer (Olten) ...	16 (10,6)
36. Ackermann (Olten) ...	16 (5,11)
37. Muller (GE Servette) ...	16 (3,13)
38. Siren (Olten) ...	16 (3,13)
39. Seeholzer (Herisau) ...	15 (8,7)
40. Honsberger (GE Ser.) ...	14 (9,5)
41. Gazzaroli (Coire) ...	14 (8,6)
42. Nater (Herisau) ...	13 (9,4)

Puis les autres Chaux-de-Fonniers

Elsener ...	12 (5,7)
Bourquin ...	12 (3,9)
Leimgruber ...	10 (4,6)
Kohler ...	9 (5,4)
Ott ...	7 (5,2)
Chappot ...	7 (4,3)
Pont ...	7 (2,5)
Murisier ...	6 (3,3)
Bissett ...	5 (1,4)
D. Dubois ...	4 (2,2)
Bizzozero ...	2 (1,1)
Wüthrich ...	2 (1,1)
Reber ...	2 (0,2)

PÉNALITÉS (EN MINUTES)

1. Olten ...	490*
2. Bienne ...	369*
3. Martigny-Valais ...	375*
4. Thurgovie ...	359*
5. Herisau ...	349
6. Coire ...	337*
7. Grasshopper ...	316
8. La Chaux-de-Fonds ...	301
9. GE Servette ...	292
10. Langnau ...	244

* Une pénalité de match équivaut à vingt minutes.

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

1. Elsener ...	55
2. Bourquin ...	42
3. Shirajev ...	26
4. Leimgruber ...	24
5. Bozon ...	20
6. G. Dubois ...	20
7. Murisier ...	16
8. Opplinger ...	16
9. Pont ...	16
10. Reber ...	16
11. Bizzozero ...	12
12. Stehlin ...	12
13. D. Dubois ...	10
14. Bissett ...	6
15. Ott ...	6
16. Schnegg ...	4
17. Chappot ...	2
18. HCC ...	2

* surnombre

Le coup de fil aux entraîneurs

HCC: se faire mal

Stoppé brutalement samedi à Martigny, le HCC entend bien ne pas perdre tout le bénéfice que sa remarquable série lui avait valu par rapport à Thurgovie. Pour ce faire, les gens des Mélèzes n'auront pas d'autre alternative que de vaincre tout à l'heure. Plus facile à dire qu'à réaliser, c'est sûr...

S'il convient que ce revers valaisan a été du genre à «faire mal», Riccardo Fuhrer n'en broie pas pour autant du noir. «Cette défaite n'était pas comme les autres, car beaucoup de choses se cachent derrière elle. Si elle nous a coûté deux points, je la considère comme moins grave que certaines.» Et d'argumenter des pénalités stupides mises sur la compte de la fatigue accumulée au fil des matches. «En fin de rencontre, l'équipe a tout de même bien réagi. Hélas, si les idées étaient là, les jambes ne suivaient pas.»

Les choses étant ce qu'elles sont, le HCC devra se mobiliser une dernière fois ce soir, histoire

de conforter sa deuxième place dans la hiérarchie. «Les comptes sont vite faits, reprend le Bernois. En cas de victoire, nous mettrons Thurgovie à quatre longueurs. Cette seule perspective devrait suffire à mobiliser toutes les forces soixante minutes durant. Je suis certain que l'équipe sera prête à tout donner, à se faire mal une fois encore avant la pause. Et puis, justement, Thurgovie nous a plutôt bien convenus.»

Pour cet ultime rendez-vous de l'année, tout le monde sera d'attaque, y compris Opplinger qui n'était pas à 100% en Valais et qui a su serrer les dents afin que le druide des Mélèzes n'ait pas à chambouler un premier bloc qui n'a tout de même pas eu son rendement habituel.

Bienne pour sa part mettra le cap sur Herisau dans le secret espoir de rééditer le coup du premier tour. Lucien Ramseyer attend bien évidemment une réaction d'orgueil de ses deux Russes avec lesquels il entretient

toujours de bons rapports, contrairement à ce que la rumeur colporte. «Il ne leur manque que des buts pour retrouver la confiance qui leur fait présentement défaut. Et puis, si nous parvenions enfin à épinglez une formation mieux classée que nous, je suis persuadé que tout irait mieux.» Au niveau de l'effectif, le technicien biennois ne déplore aucune absence.

En première ligue, Fleurier tentera de mettre à profit la venue de Saas Grund pour effacer la correction infligée par Ajoie. «Le score est trop lourd, précise Michel Lussier. Toutefois, nous ne missions pas trop sur ce match dans la mesure où l'écart est trop important entre les deux équipes. Cela dit, nous avons tout de même pris deux points aux Jurassiens et tout le monde ne pourra pas en dire autant cette saison.»

Pour chercher des crosses aux Haut-Valaisiens, le Canadien récupérera Biscan et Pochon, ce qui devrait donner une meilleure

assise à une formation qui aspirera surtout à retrouver la sérénité.

Neuchâtel YS pour sa part poursuivra son pensum en accueillant Villars. «Je vais vraisemblablement apporter quelques corrections à mes lignes, histoire de provoquer quelque chose, commente Jean-Blaise Matthey. Je pense toutefois que le puck est dans le camp de mes joueurs pour lesquels je ne peux pas faire grand-chose.» Et d'espérer que la rentrée de Des-sarzin apportera plus de poids à une attaque qui en manque cruellement depuis quelque temps déjà.
J.-F. B.

LA PHRASE DU JOUR

«Avant de rêver de Ligue des champions, il faut d'abord décrocher le titre national et passer le tour préliminaire de Coupe des champions.»

Gilbert Gress

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Berne - Kloten
Davos - Rapperswil
FR Götteron - Zurich
Lausanne - Zoug
20.15 Lugano - Ambri-Piotta

CLASSEMENT

1. Kloten	22	13	3	6	64	53	29
2. Rapperswil	22	13	2	7	91	73	28
3. Berne	20	12	2	6	74	59	26
4. Davos	22	10	3	9	92	79	23
5. Zurich	22	11	1	10	77	83	23
6. Zoug	21	10	2	9	71	68	22
7. Ambri-Piotta	22	10	2	10	85	74	22
8. Lugano	21	9	1	11	71	67	19
9. FR Götteron	22	6	5	11	68	71	17
10. Lausanne	22	3	1	18	45	111	7

LNB

Ce soir

20.00 Herisau - Bienne
La Chx-de-Fds - Thurgovie
Martigny-Valais - GE Servette
Olten - Langnau

CLASSEMENT

1. Grasshopper	24	18	2	4	112	63	38
2. Chx-de-Fds	23	15	4	4	99	64	34
3. Thurgovie	22	15	2	5	87	55	32
4. Langnau	22	12	1	9	85	69	25
5. Herisau	22	10	3	9	81	65	23
6. Martigny	22	9	4	9	80	93	22
7. GE Servette	22	6	2	14	57	75	14
8. Bienne	22	6	2	14	79	108	14
9. Olten	22	4	5	13	59	97	13
10. Coire	23	4	1	18	69	119	9

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Ce soir

20.00 Neuchâtel YS - Villars
Viège - Loèche
20.15 Fleurier - Saas Grund
Yverdon - Sierre

Demain
20.00 Moutier - Ajoie

CLASSEMENT

1. Ajoie	12	10	0	2	75	23	20
2. Sierre	11	9	1	1	56	27	19
3. Saas-Grund	12	7	2	3	49	31	16
4. Villars	12	6	2	4	48	43	14
5. Fribourg	13	7	0	6	55	56	14
6. Viège	12	6	1	5	41	42	13
7. Fleurier	12	5	1	6	46	54	11
8. Moutier	12	4	1	7	42	54	9
9. Yverdon	12	4	1	7	37	58	9
10. Loèche	11	3	1	7	27	51	7
11. Neuchâtel	12	2	2	8	39	53	6
12. Star LS	13	1	4	8	32	55	6

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DES FINANCES ET
DES AFFAIRES SOCIALES

Pour compléter son effectif des collaborateurs de l'Office de taxation des personnes physiques à La Chaux-de-Fonds, le Service des contributions cherche un(e)

inspecteur(trice)
adjoint(e)

ayant une formation commerciale complète et pouvant si possible justifier de quelques années d'expérience en fiscalité.

Après une mise au courant pratique et théorique, vous serez appelé(e) à participer aux travaux d'une commission de taxation. Votre rôle consistera principalement à examiner les déclarations d'impôt et à arrêter les bases de la taxation pour les personnes physiques.

Vous devrez également recevoir les contribuables ou leurs mandataires, leur réclamer et contrôler toutes les pièces justificatives nécessaires à l'établissement de leurs bordereaux d'impôt. Votre tâche consistera aussi à répondre aux demandes de renseignements, expliquer et justifier oralement ou par écrit les déclarations prises.

Cette activité exigeante vous permettra de mettre en valeur votre sens aigu des responsabilités et des relations avec le public. Vous devrez également vous familiariser avec le droit fiscal, domaine à la fois vaste et complexe, et avoir de la facilité pour la rédaction de la correspondance.

Vous trouverez dans notre service un emploi varié et intéressant, largement indépendant, au sein d'une petite équipe, dans une ambiance agréable.

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: 1er janvier 1996 ou date à convenir.

Pour plus de précisions, c'est avec plaisir que M. M. Javet (tél. 038/39 45 16 ou 39 45 10) vous donnera au besoin des renseignements complémentaires.

Délai de postulation: 21 décembre 1995.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

Police-secours: 117

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE
LA JUSTICE, DE LA SANTÉ
ET DE LA SÉCURITÉ

En vue de l'application de la nouvelle loi sur la politique familiale et l'égalité entre hommes et femmes, le Conseil d'Etat met au concours un poste de

délégué(e)

Activités:

- mise en œuvre de la politique familiale;
- promotion de l'égalité entre hommes et femmes;
- information et sensibilisation;
- participation à des groupes de travail et animation;
- rédaction de rapports, établissement de concepts;
- assurer le contact avec les milieux intéressés.

Exigences:

- niveau de formation universitaire souhaité, si possible en sciences humaines;
- expérience professionnelle dans un poste à responsabilité;
- sens des relations, talent de négociateur;
- connaissance de l'allemand;
- bonne capacité d'organisation.

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: date à convenir.

Délai de postulation: 22 décembre 1995.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

Restaurant cherche
un ou une
aide-cuisinier/ère

☎ 039/26 82 66

IMMOBILIER

Tout de suite ou date à convenir
Rue Fritz-Courvoisier
La Chaux-de-Fonds

À LOUER
appartement
3 pièces

Cuisine agencée, tout confort.
Fr. 790.- + charges.
☎ 038/24 22 45



Sporting Garage SA
Carrosserie



Crêtets 90, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/26 44 26

cherche un/e

vendeur/euse
en automobiles

- avec expérience de la vente;
- bonne présentation;
- sans permis s'abstenir;
- entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Nous offrons:

- fichier clients existant;
- prestations de pointe.

Discrétion assurée

Faire offre avec curriculum vitae
à l'attention de M. J.-M. Stich

132-780149

Vous, OK, et personne d'autre

Importante société de la branche horlogère recherche son

responsable
de la comptabilité
(rattaché à la direction générale)

afin de tenir et d'organiser toute la gestion de la comptabilité financière & analytique, d'établir le budget et de gérer les matières précieuses.

Ce poste «Cadre» demande les qualifications suivantes:
- le brevet fédéral de comptable ou le diplôme ESCA (éventuellement formation équivalente);
- une expérience réussie dans un milieu horloger ou industriel.

C'est avec plaisir que nous attendons vos offres ou pour toute information, n'hésitez pas à contacter M. Gonin qui vous renseignera volontiers.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Le Centre IMC neuchâtelois et jurassien
à La Chaux-de-Fonds

cherche un/une

secrétaire-comptable
poste à temps partiel (40%)

- Activités:
- secrétariat
 - comptabilité
 - informatique
 - réception
 - téléphone

Travail varié dans le cadre d'une institution pour enfants handicapés.

Exigences:

- CFC d'employé(e) de commerce ou titre équivalent;
 - bonnes connaissances en informatique (Word & Excel sous Windows);
 - habile sténo-dactylographe;
 - quelques années d'expérience;
 - aptitude à travailler en équipe, qualités humaines.
- Une connaissance (comme utilisateur/trice) des systèmes informatiques IBM 36 ou AS/400 serait un atout.

Obligations et traitements par analogie au statut de la fonction publique de l'Etat de Neuchâtel.

Entrée en fonction selon date à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, à la direction du Centre IMC neuchâtelois et jurassien, rue du 12-Septembre 11, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 5 janvier 1996.

Renseignements par téléphone au numéro 039 28 59 00, jusqu'au 22 décembre 1995.

132-780011/4x4

Cherchons
bricoleur

pour menus
travaux
d'entretien
et de peinture

☎ 039/23 53 00

Publicité
intensive,
Publicité
par annonces

DIVERS

ANTIQUITÉS
400m2

Joli
cadeau
de
NOËL

Hôtel du Soleil
2725 Le Noirmont (JU)
Tél. 039/53 11 04

AUTOS
MOTOS
VELOCS

Achete au
plus haut prix
VOITURES
BUS,
CAMIONNETTES
Kilométrage, état
sans importance
 Paiement comptant
☎ 077/47 61 89

IMMOBILIER

A louer à Corgémont
bâtiment rénové
et transformé

de 500 m², bureaux/production.
Prix de location:
dès Fr. 100.-/m²/an.

Pour renseignements:
INTEGRA Immobilien AG
☎ 01/830 55 33.

249-164668

A louer pour
le premier trimestre 1996
Local de 250 m²

Idéal pour un commerce,
atelier, dépôt.

Avenue Charles-Naine 45
☎ 039/26 85 15, du ma-ve,
aux heures de bureau ou
au 039/28 81 09, le soir.

132-780113

À LOUER
Rue des Beaux-Arts nord à Neuchâtel
Magnifique
appartement

comportant 3 chambres à coucher,
2 salles d'eau, une cuisine ouverte avec
salle à manger et grand salon, cheminée,
à l'usage d'appartement ou de locaux
commerciaux. Libre immédiatement.

Faire offre sous chiffre E 28-36569
à Publicitas, case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1.

28-36569

GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

À LOUER
POUR LE 1er AVRIL 1996
APPARTEMENTS 2 PIÈCES

A proximité du centre ville. Loyer
modéré. Rues du Progrès, de la Paix,
Numa-Droz.

APPARTEMENTS 3 PIÈCES

A proximité du centre ville. Loyer
modéré. Rues Léopold-Robert et du
Collège.

À LOUER
POUR DATE À CONVENIR
BEAUX APPARTEMENTS 3 PIÈCES

Rue du T.-Allemand, cuisine agencée.
Rue Numa-Droz, cheminée.

132-779695

À LOUER de suite LA CHAUX-DE FONDS
SURFACES INDUSTRIELLES
& COMMERCIALES NEUVES

- Sur un seul niveau
1'350m2 Hauteur 4.00m Fr. 105.- le m2
550m2 Hauteur 3.25m Fr. 103.- le m2

PLACES DE GARAGES EN SOUS-SOL

Fr. 90.- par mois
... AVEZ-VOUS COMPARE LES PRIX ?
Tél. 039 / 200.222

PROCITE

Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds

132-779731

A louer
Fontainemelon
Local aménagé

65 m², vestibule, WC,
place de parc.
Fr. 850.-
charges comprises.
☎ 038/53 58 46

28-37095

FINANCE

secours
DETTES AIDE
efficace

038/51 17 76

MEYER GESTION DE DETTES
250 LA NEUVEVILLE

6-94925

Mary Higgins Clark

Recherche
jeune femme
aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Dès qu'il serait transporté à la morgue, ils enverraient une voiture de police chercher Mlle Scott. Vince expliqua son intérêt pour cette affaire.

- Nous apprécierions votre aide, lui dit-on. A moins qu'il ne s'agisse

d'un cas totalement évident, nous aimerions le soumettre au PPGC.

Vince rappela Darcy, lui dit que la voiture de police et Nona étaient en route. Elle le remercia, d'un ton monocorde et sans émotion.

Chris Sheridan quitta la galerie à 17 h 10 et parcourut à longues enjambées les quatorze blocs qui s'étendaient de la soixante-dix-huitième rue et Madison jusqu'au croisement de la soixante-cinquième rue et de la Cinquième Avenue. La semaine avait été chargée et couronnée de succès et il savoura à l'avance la luxueuse perspective d'avoir un week-end tout à lui. Pas un seul projet.

Son appartement au neuvième étage faisait face à Central Park. «Avec vue directe sur le zoo», comme lui disaient ses amis. De goût éclecti-

que, il avait mêlé tables, lampes et tapis anciens avec de grands et confortables canapés qu'il avait fait recouvrir d'un tissu inspiré d'une tapisserie médiévale. Les tableaux étaient des paysages anglais. Des gravures de chasse du XIXe siècle et une tapisserie de soie représentant l'arbre de vie complétaient la table et les chaises Chippendale dans le coin salle à manger.

C'était une pièce confortable, accueillante, une pièce que durant ces huit dernières années bien des femmes avaient contemplée avec espoir.

Chris alla dans sa chambre, passa une chemise de sport et un pantalon de grosse toile. D'abord, un Martini bien sec. Peut-être irait-il manger un plat de pâtes, plus tard. Son verre à la main, il prit les informations de 18 heures et vit le reportage que regardait Darcy au même moment.

Sa peine pour la jeune morte et la compassion qu'il ressentit pour sa famille firent place à un sentiment d'horreur. Etranglée! Une chaussure de danse à un pied! «Oh non!» s'écria-t-il. L'assassin de cette femme pouvait-il être l'individu qui avait écrit à sa mère? La lettre disait qu'une jeune fille aimant danser et habitant Manhattan mourrait mardi soir de la façon dont était morte Nan.

Mardi après-midi, après l'appel téléphonique de sa mère, Chris avait contacté Glenn Moore, le chef de la police de Darien. Moore s'était rendu chez Greta, avait pris la lettre, lui assurant qu'elle provenait sans doute d'un cinglé, puis il avait rappelé Chris: «Chris, même s'il y a du vrai, comment protéger toutes les jeunes femmes qui habitent New York?»

(A suivre)

Athlétisme - Gala IAAF: Jonathan Edwards l'antistar Simple et naturel

Jonathan Edwards n'a pas changé. Quatre mois après son exploit retentissant lors des Championnats du monde de Göteborg avec ses deux triple sauts historiques au-delà des dix-huit mètres, le Britannique est resté le champion simple et naturel qu'il était alors, toujours émerveillé par sa fantastique aventure au point de se demander s'il ne vit pas un rêve.

«Je ne réalise pas encore totalement ce qui m'est arrivé. Parfois en me réveillant le matin, je demande à ma femme si tout cela est bien réel» a-t-il déclaré à Monaco en apprenant qu'il était l'athlète de l'année 1995. Un trophée qui vient s'ajouter à celui de meilleur Européen de l'année et à tous ceux qui lui ont été décernés dans son pays.

Incrédule, le Britannique ne s'imaginait pas remporter cette consultation mondiale effectuée auprès des spécialistes de l'athlétisme, où il a devancé l'Éthiopien Haïle Gebreselassie et l'Américain Michael Johnson. «Pour son prodigieux record du monde du 5000 mètres, je pensais que Gebreselassie allait être distingué. Mais mon favori personnel était Johnson. Le doublé qu'il a réussi est fantastique» a-t-il estimé.

ACCESSIBLE

En se prêtant de bonne grâce aux multiples sollicitations qui allaient suivre l'annonce de sa désignation, il a montré qu'il restait un champion accessible et un homme affable capable de répéter pour la énième fois son histoire de champion au bord du renoncement avant cette fabuleuse année 1995.

Son entrée dans le «gotha» de l'athlétisme mondial n'a rien changé dans sa vie, ainsi a-t-il révélé qu'il avait toujours son vieux poste de télévision noir et

blanc et toujours pas de magnétoscope pour voir et revoir son triple bond de légende. «La télévision ce n'est pas bon pour la vie de famille. Lorsque je veux

voir une cassette de l'un de mes sauts, je vais chez des amis.»

PAS EN SALLE

Pour préparer les Jeux olympiques d'Atlanta, Jonathan Edwards fera comme l'an dernier, car la recette a fait ses preuves. «La saison dernière, je n'avais fait aucune compétition en salle en 1995 et cela a très bien mar-

ché, précise-t-il. Je n'en ferai donc pas cette année. Je ferai également pratiquement le même nombre de compétitions, six ou sept.»

Il se préparera chez lui jusqu'en mars. De fin mars à mai, il s'entraînera en Floride (Etats-Unis), puis reviendra en Europe pour sa première compétition à Londres, fin mai. (si)



Jonathan Edwards
Un record du monde qui n'a pas changé le Britannique.

(Keystone)

Fléchettes

Les mêmes

Dimanche à Boudry s'est déroulé le championnat neuchâtelois de fléchettes en simple. Les vainqueurs des doubles la semaine précédente se sont à nouveau illustrés lors de cette compétition individuelle. On prend les mêmes et on recommence, en quelque sorte.

Malgré le faible nombre de participants, trente hommes et six dames sur les cent licenciés au sein de la Ligue neuchâteloise de fléchettes, ce championnat s'est déroulé dans une ambiance amicale et dans la bonne humeur.

Donc, Toni Medina du DC Olé de Neuchâtel et Ginette Béguin de Peseux ont enlevé le titre 1995. Le premier nommé a cueilli ses lauriers après sa finale face à Pascal Barbezat de Peseux, alors que la nouvelle championne cantonale a remporté la poule qui l'opposait à cinq autres concurrents.

CLASSEMENTS

Hommes: 1. Medina (DC Olé). 2. Barbezat (DC Peseux). Autres demi-finalistes: Calame (DC Peseux) et Trillo (DC Olé). Quarts de finalistes: Béguin (DC Peseux), Kaeser (DC Nomade), Quinche (DC Gris-Niou) et Bähni (DC Areuse).

Dames: 1. Béguin (Peseux). 2. Conrad (Shakesy Girls). 3. Droz (Shakesy Girls). 4. Marchand (Shakesy Girls). 5. Schmid (La Chaux-de-Fonds). 6. Erard (Garnet-Joker).

Championnat préliminaire LNF. Groupe A: Olé - Gris-Niou 4-2. Ascot - Blue White 2-4. Bevaix - Gainsbar 2-4. Classement: 1. Olé 12-24. 2. Gris Niou 12-17. 3. Ascot 12-11. 4. Gainsbar 12-9. 5. Bevaix 12-9. 6. Areuse 12-9. 7. Blue White 12-5.

Groupe B: Peseux - Bull Dog 4-2. Rebell - Béroche 6-0. Shakesy - Nomades 0-6. Classement: 1. Nomades 12-23. 2. Peseux 12-17. 3. Garnet 12-16. 4. Rebell 12-15. 5. Bull Dogs 12-7. 6. Shakesy Girls 12-3. 7. Béroche 12-3. (Imp)

BRÈVE

Patinage artistique Krieg jette l'éponge

La Bienneoise Nathalie Krieg ne prendra pas part au championnat de Suisse qui se déroulera de vendredi à dimanche, à Lugano, mettant du même coup un terme à sa saison. La double championne de Suisse (1993 et 1994) a justifié sa décision par une certaine fragilité psychologique et un manque de sûreté.

Attention à Conley

Un autre athlète peut-il battre le record du monde (18,29 m) d'Edwards? «Pourquoi pas, répond-il, Mike Conley (réd: celui qu'il a déposé du titre mondial) peut encore être dangereux. Il aurait dû faire avant moi ce que j'ai fait. Il en avait les moyens.» (si)

VOLLEYBALL - DU CÔTÉ DE L'ANVB

DAMES

Deuxième ligue: Les Ponts-de-Martel - NUC II 1-3. Val-de-Travers - Colombier II 3-0. Classement: 1. Savagnier 7-12. 2. Cerisiers-G. 6-10. 3. NUC II 7-10. 4. Colombier II 7-6. 5. La Chaux-de-Fonds 7-4. 6. Val-de-Travers 7-4. 7. Les Ponts-de-Martel 7-2.

Troisième ligue: Le Locle - NUC III 1-3. Cressier - Val-de-Ruz II 2-3. Classement: 1. Val-de-Ruz II 7-12. 2. Bevaix II 7-12. 3. La Chaux-de-Fonds II 7-10. 4. Corcelles-C. 7-8. 5. Cressier 7-6. 6. Lignières 7-6. 7. NUC III 7-2. 8. Le Locle 7-0.

Juniors A1, groupe 1: Le Locle - Saint-Imier 4-8. Tramelan - Yverdon 5-4. Classement: 1. Tramelan 8-13. 2. Yverdon 8-12. 3. Franches-Montagnes/Moutier 8-9. 4. Saint-Imier 8-6. 5. Le Locle 8-0. 6. Moutier (retiré).

Novices A1. Groupe 1: GE Servette - La Chaux-de-Fonds 0-7. Meyrin - Lausanne 0-3. GE Servette - Lausanne 2-3. Meyrin - Ajoie 2-7. La Chaux-de-Fonds - Léman/Morges 5-4. Classement: 1. Ajoie 10-16. 2. Lausanne 10-15. 3. Léman/Morges 10-12. 4. La Chaux-de-Fonds 10-12. 5. GE Servette 10-5. 6. Meyrin 10-0.

Novices A2. Groupe 1: Fleurier - La Chaux-de-Fonds II 11-2. Franches-Montagnes - Tramelan 5-7. Neuchâtel YS - Moutier/Saint-Imier 4-5. Franches-Montagnes - Fleurier 10-5. Classement: 1. Fleurier - La Chaux-de-Fonds II 11-2. Franches-Montagnes - Tramelan 5-7. Neuchâtel YS - Moutier/Saint-Imier 4-5. Franches-Montagnes - Fleurier 10-5.

Quatrième ligue, groupe A: Corcelles-C II - St-Aubin 0-3. 2. Val-de-Travers II - Peseux 2-3. Classement: 1. Peseux 5-10. 2. Les Verrières 5-8. 3. Val-de-Travers II 5-6. 4. St-Aubin 5-4. 5. Le Landeron 5-2. 6. Corcelles-C. II 5-0.

Juniors A, groupe 2: Savagnier - Boudry 3-0. Marin - Le Locle 3-2. Cerisiers-G. - Val-de-Ruz 0-3. Classement: 1. Val-de-Ruz 5-10. 2. Savagnier 5-6. 3. Le Locle 5-6. 4. Marin 5-6. 5. Cerisiers-G. 5-2. 6. Boudry 5-0.

Juniors B, groupe 1: Colombier - La Chaux-de-Fonds 3-0.

Classement: 1. Val-de-Travers 8-14. 2. Fontaines 8-12. 3. Colombier 8-8. 4. NUC 8-6. 5. La Chaux-de-Fonds 8-0.

MESSIEURS

Deuxième ligue: La Chaux-de-Fonds - Colombier II 3-1. Classement: 1. Val-de-Ruz II 6-12. 2. La Chaux-de-Fonds 7-10. 3. Cressier 6-6. 4. Colombier II 7-6. 5. Bevaix 6-4. 6. NUC 6-0.

Juniors A: Val-de-Travers - Val-de-Ruz 0-3. Cressier - Colombier 2-3. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 3-6. 2. Colombier 4-6. 3. Cressier 3-2. 4. Val-de-Ruz 3-2. 5. Val-de-Travers 3-0.

HOCKEY SUR GLACE - DU CÔTÉ DES JUNIORS

Juniors A1: Neuchâtel YS - Léman-Renens 9-2. Martigny VS - La Chaux-de-Fonds 4-4. GE Servette - Fleurier 6-0. Classement: 1. GE Servette 12-19. 2. Neuchâtel YS 10-16. 3. Martigny VS 11-14. 4. Fleurier 11-12. 5. La Chaux-de-Fonds 12-9. 6. Villars 12-8. 7. Léman-Renens 12-2.

Juniors A1. Groupe 1: Le Locle - Saint-Imier 4-8. Tramelan - Yverdon 5-4. Classement: 1. Tramelan 8-13. 2. Yverdon 8-12. 3. Franches-Montagnes/Moutier 8-9. 4. Saint-Imier 8-6. 5. Le Locle 8-0. 6. Moutier (retiré).

Novices A1. Groupe 1: GE Servette - La Chaux-de-Fonds 0-7. Meyrin - Lausanne 0-3. GE Servette - Lausanne 2-3. Meyrin - Ajoie 2-7. La Chaux-de-Fonds - Léman/Morges 5-4. Classement: 1. Ajoie 10-16. 2. Lausanne 10-15. 3. Léman/Morges 10-12. 4. La Chaux-de-Fonds 10-12. 5. GE Servette 10-5. 6. Meyrin 10-0.

Novices A2. Groupe 1: Fleurier - La Chaux-de-Fonds II 11-2. Franches-Montagnes - Tramelan 5-7. Neuchâtel YS - Moutier/Saint-Imier 4-5. Franches-Montagnes - Fleurier 10-5. Classement: 1. Fleurier - La Chaux-de-Fonds II 11-2. Franches-Montagnes - Tramelan 5-7. Neuchâtel YS - Moutier/Saint-Imier 4-5. Franches-Montagnes - Fleurier 10-5.

Classement: 1. Neuchâtel YS 10-16. 2. Franches-Montagnes 10-14. 3. Tramelan 10-13. 4. Moutier/Saint-Imier 10-7. 5. Fleurier 10-7. 6. La Chaux-de-Fonds II 10-3.

Groupe 2: Yverdon - Neuchâtel YS II 32-0. Star Lausanne - Bulle/La Gruyère 3-0. Vallorbe - GE Jonction 25-1. Bulle/La Gruyère - Yverdon 2-10. Neuchâtel YS II - Vallorbe 2-13. Classement: 1. Yverdon 10 - 20. 2. Star Lausanne 9-14. 3. Vallorbe 8-8. 4. Bulle/La Gruyère 8-6. 5. GE Jonction 9-4. 6. Neuchâtel YS II 10-2.

Minis A1. Groupe 1: Fribourg - La Chaux-de-Fonds 6-1. Ajoie - Franches-Montagnes 12-2. Léman/Morges - Fribourg 0-12. Franches-Montagnes - Lausanne 0-14. La Chaux-de-Fonds - Ajoie 4-5. Classement: 1. Lausanne 10-17. 2. Ajoie 10-17. 3. Fribourg Gottéron 10-12. 4. La Chaux-de-Fonds 10-10. 5. Franches-Montagnes 10-2. 6. Léman/Morges 10-2.

Minis A2. Groupe 1: Tramelan - Moutier 7-8. Neuchâtel YS - Saint-Imier 4-0. Moutier - Neuchâtel YS 1-3. Saint-Imier - Fleurier 14-1. Yverdon - Tramelan 4-5. Classement: 1. Neuchâtel YS 10-20. 2. Moutier 10-15. 3. Tramelan 10-12. 4. Saint-Imier 10-8. 5. Yverdon 10-4. 6. Fleurier 10-1.

Minis B. Groupe 1: Delémont - Bulle/La Gruyère II 11-2. Classement: 1. Les Ponts-de-Martel 4-8. 2. Le Locle 3-6. 3. Delémont 4-4. 4. Neuchâtel YS II 4-4. 5. Léman-Prilly 3-0. 6. Bulle/La Gruyère II 4-0. 7. Ajoie II (retiré).

Moskito A1. Groupe 1: Franches-Montagnes-Ajoie 2-7. Lausanne - Fribourg Gottéron 6-3. Ajoie - Neuchâtel YS 2-7. Fribourg - Franches-Montagnes 10-0. Classement: Lausanne 9-18. 2. La Chaux-de-Fonds 9-14. 3. Fribourg 10-10. 4. Neuchâtel YS 10-10. 5. Ajoie 10-4. 6. Franches-Montagnes 10-2.

Moskito A2. Groupe 1: Saint-Imier - Moutier 13-1. Neuchâtel YS II - Le Locle 1-2. Fleurier - Tramelan 6-2. Classement: 1. Le Locle 10-17. 2. Neuchâtel YS II 10-13. 3. Tramelan 10-11. 4. Fleurier 10-10. 5. Saint-Imier 10-9. 6. Moutier 10-0.

Moskito B. Groupe 1: Neuchâtel YS IV - Franches-Montagnes II 5-1. Le Locle II - Tramelan II 2-4. La Chaux-de-Fonds II - Neuchâtel YS III 6-3. Ajoie II - Saint-Imier II 2-1. Tramelan II - Ajoie II 2-9. Classement: 1. Delémont 6-12. 2. La Chaux-de-Fonds II 6-10. 3. Ajoie II 6-8. 4. Neuchâtel YS III 6-7. 5. Neuchâtel YS IV 6-6. 6. Franches-Montagnes II 6-5. 7. Saint-Imier II 6-3. 8. Tramelan II 6-3. 9. Le Locle II 6-0.

BASKETBALL - DU CÔTÉ DE L'ACNBA

DAMES

Première ligue: Université NE - Villars-sur-Glâne 57-39. Classement: 1. Villars-sur-Glâne 10-18. 2. Lausanne-Ville 10-14. 3. Nyon II 10-14. 4. Université NE 10-14. 5. US Yverdon 10-6. 6. Cossonay 10-6. 7. Olten 10-6. 8. Payerne 10-2.

Juniors: Val-de-Ruz - City 14-80.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Université NE II - Cortaillod 96-47. Université NE III - Fleurier 83-45. Corcelles - Union NE II 91-49. Classement: 1. Université NE III 5-8. 2. Val-de-Ruz 5-8. 3. Corcelles 3-6. 4. La Chaux-de-Fonds II 4-6. 5. Université NE II 6-6. 6. Union NE II 6-4. 7. Fleurier 5-0. 8. Cortaillod 5-0.

Troisième ligue: Le Landeron - Auvornier 91-56. Littoral - Marin II 20-0 (forfait).

Classement: 1. Union NE III 6-12. 2. Le Landeron 6-8. 3. La Chaux-de-Fonds III 6-8. 4. Saint-Imier 4-6. 5. Val-de-Ruz II 6-6. 6. Marin II 5-4. 7. Littoral 7-4. 8. Fleurier II 4-2. 9. Auvornier 6-2. 10. La Chaux-de-Fonds IV 6-2.

Juniors: Union NE - Berthoud 61-68. Val-de-Ruz - La Chaux-de-Fonds 100-72. STB Berne - Rapid Bienne 123-39.

Classement: 1. Université NE 5-10. 2. Val-de-Ruz 3-6. 3. STB Berne 4-6. 4. Le Landeron 4-6. 5. Berthoud 4-4. 6. Marin 5-4. 7. La Chaux-de-Fonds 4-2. 8. Union NE 5-2. 9. Rapid Bienne 4-0.

Cadets: Fleurier - Marin 59-80. Université NE - Berthoud 66-82. Classement: 1. STB Berne 6-12. 2. Berthoud 5-8. 3. Rapid Bienne 5-8. 4. La Chaux-de-Fonds 4-6. 5. Université NE 6-6. 6. Marin 5-4. 7. Cortaillod 4-0. 8. Fleurier 5-0. 9. Saint-Imier 5-0.

Rugby - Challenge franco-suisse

Le derby au RCC

Il est loin le temps où La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel faisaient partie du gratin du rugby suisse. Dimanche, aux Arêtes, l'enjeu du derby cantonal était bien plus limité: laisser à l'autre la lanterne rouge du classement de la poule D du challenge franco-suisse. Et, dans cette rencontre entre mal lotis, c'est le RCC qui a finalement passé l'épaule, ajoutant, pour le plaisir des spectateurs présents, la manière au résultat.

La partie a commencé timidement, les deux équipes, en pleine reconstruction et fragilisées par les défaites concédées cet automne, n'osant pas prendre le jeu à leur compte. Il fallut attendre que les Neuchâtelois passent une pénalité, à la dixième minute, pour voir les Chaux-de-Fonniers se réveiller puis s'engager lorsqu'ils réalisèrent que leur adversaire était à leur portée. Deux essais, passés en fin de première mi-temps, récompensèrent leurs efforts.

Neuchâtel tenta bien de réagir au début de la deuxième mi-temps. Mais les «jaune et bleu»

surent contenir les assauts des rugbymen du bas du canton et ne se laissèrent pas surprendre: meilleurs dans tous les compartiments de jeu, sauf peut-être en mêlée fermée, ils placèrent régulièrement leurs banderilles, notamment par une ligne de trois-quarts bien inspirée, où les jeunes Bosset et Chaignat se mirent agréablement en évidence, et donnèrent au score une allure de victoire fleuve au fil des minutes.

Ne s'étant pas qualifiées pour disputer le titre, les deux équipes du canton se retrouveront le printemps prochain pour disputer le championnat de ligue B.

Terrain des Arêtes: 40 spectateurs.

La Chaux-de-Fonds: Kieffer, Landwerlin, Schallenberger, Egger, J. Berthet, Cattaneo, Pingeon, P. Steudler, D. Steudler, Augsburg, Marron, Bosset, Chaignat, Pfister.

Neuchâtel: Rööfli, Pantillon, de Pury, Turpin, Baileul, M. Wilkinson, O. Gray, Jourdan, Eggenberger, Hirschi, Colin, Pannett. (pf)

Football - Coupe du monde 98: tirage au sort ce soir à Paris

Sur fond de grèves

La Corée généreuse - Si la Corée du Sud obtient l'organisation de la Coupe du monde de 2002, elle reversera la totalité de ses profits, soit au minimum 78 millions de dollars, à la FIFA et à ses six confédérations. «Nous faisons cette promesse dans le but d'apporter des ressources financières significatives aux pays en voie de développement» a notamment affirmé le président du comité d'organisation coréen. (si)

Le tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du monde 1998, ce soir dans le cadre prestigieux du Carrousel du Louvre à Paris, sans le président de la République Jacques Chirac, marquera le véritable lancement de la compétition que la France organisera du 10 juin au 12 juillet 1998.

Malgré les menaces qu'ont fait peser sur son maintien les grèves actuelles dans le secteur public et l'appel à une grande journée d'action aujourd'hui par les syndicats, ce tirage aura finalement bien lieu ce soir entre 18 h 20 et 19 h 50. Joao Havelange, le président de la Fédération internationale de football (FIFA), et les responsables du Comité français d'organisation en ont décidé ainsi mardi dernier, malgré les difficultés à prévoir pour l'arrivée de certains dirigeants du monde entier.

Près de 1200 invités, parmi lesquels les représentants des 173 pays inscrits (un record), ainsi que 7 à 800 journalistes, sont annoncés pour cette manifestation. Retransmis en direct par TF1, ce tirage se fera donc sans Jacques Chirac, alors que la présence du président français avait été envisagée. Une absence justifiée par l'emploi du temps très chargé du chef de l'Etat.

Après les explications d'usage apportées par Sepp Blatter, le secrétaire général de la FIFA et toujours remarquable «chef d'orchestre» de cette cérémonie, on entrera dans le vif du sujet. Un «couple» de sportifs de renom sera associé au tirage de chaque zone continentale. L'ancien international brésilien Zico

procédera au tirage de l'Océanie et de l'Asie, avec Alain Prost, ancien quadruple champion du monde de Formule 1.

Avant de se retrouver en mars en quarts de finale de la Coupe des coupes, le Bulgare Hristo Stoichkov (Parme/Ita) et l'international français Alain Roche (PSG) présideront aux destinées de la zone Concacaf (Amérique du Nord et centrale et Caraïbes), tandis que le continent africain sera confié aux mains expertes de Yannick Noah et de l'international américain de Padoue Alexi Lalas.

MATHIER EN TÊTE

Enfin, le sort des quarante-neuf équipes de la zone Europe dépendra de deux attaquants de premier plan: le Français Just Fontaine, toujours meilleur buteur d'une phase finale de Coupe du monde (13 buts en Suède en 1958) et le Libérien de l'AC Milan George Weah. Plusieurs petits reportages (sur les villes hôtes, l'histoire de la Coupe du monde...) seront diffusés au cours de cette manifestation de nonante minutes, la durée d'un match de football...

La France et le Brésil suivront en toute décontraction ce tirage au sort: ils sont en effet qualifiés d'office respectivement en tant que pays organisateur et de tenant du titre mondial.

Conduite par le président central, Me Marcel Mathier, la délégation suisse se compose de MM. Ralph Zloczower (président de la LN), Eugen Metzler (comité LN), Giangiorgio Spiess (responsable des équipes nationales), Peter Gillieron (secrétaire général de l'ASF) et Pierre Benoit (chef de presse). (si)



Michel Platini, Joao Havelange et un inconnu

La Coupe du monde 1998 sera lancée ce soir, si les grèves le permettent... (Keystone)

Euro 96: match de barrage Eire - Hollande demain soir

La dernière carte de Charlton

Après dix ans ans de coups d'éclat et de succès, Jack Charlton mettra peut-être un terme à sa romance avec l'Eire demain soir à Liverpool, où Andy Townsend et ses camarades tenteront d'obtenir leur qualification pour la phase finale de l'Euro 96 face à la Hollande.

Au stade d'Anfield Road, «Big Jack» va abattre sa dernière carte et tenter une fois encore d'obtenir le meilleur d'une formation vieillissante qu'il a su si souvent sublimer. En cas d'échec, il est en effet probable que l'ainé des Charlton tirera sa révérence sans attendre.

«J'ai besoin de souffler et je crois que les joueurs me connaissent trop bien, a-t-il expliqué. Ils savent à l'avance ce que j'ai programmé, et lorsque vous arrivez à ce stade, vous n'avez plus le même impact sur eux. Je crois qu'il est temps de changer. Si l'équipe se qualifie pour l'Euro 96, j'ai toujours dit que je l'y accompagnerais. Mais

pour nous, l'Euro va peut-être se terminer demain soir.»

MOMENTS GRANDIOSES

Lorsque Charlton «l'Anglais» partira, c'est sans doute le beau chapitre de l'histoire du football irlandais qui s'achèvera. Depuis sa nomination inattendue au poste de manager en février 1986 - il est le premier non-irlandais à avoir occupé cette fonction -, l'équipe d'Irlande n'a manqué qu'un grand rendez-vous, l'Euro 92 suédois.

A côté de ce faux pas, combien de moments grandioses, comme cette victoire sur l'Angleterre (1-0), lors de l'Euro 88, cette qualification pour les quarts de finale du Mondiale 90 ou encore ce succès sur l'Italie lors de la World Cup aux Etats-Unis.

LA HOLLANDE COMME L'AJAX ?

Les recettes de Charlton, «Irlandais d'honneur» célébré dans tous les pubs de Dublin, sont simples. Le football qu'il professe est à l'image du joueur dur

et généreux qu'il fut: un «kick and rush» à l'ancienne, passionné. Ce sont ces vertus de toujours - courage, solidarité, agressivité - qu'il sollicitera chez ses joueurs demain soir face aux Néerlandais.

Depuis 1980, l'Eire n'a remporté qu'une seule de ses huit rencontres face à la Hollande: en 1994 lors d'un match amical. Les Irlandais parviendront-ils à inverser la tendance pour offrir à «Big Jack» la sortie qu'il mérite?

Rien n'est moins sûr, car la Hollande aura à cœur de se qualifier pour cet Euro 96 dont elle souhaite reconquérir le trophée, huit ans après son sacre en Allemagne. A l'image de l'incroyable insolence qui habite l'Ajax Amsterdam, champion d'Europe en titre et récent vainqueur de la Coupe intercontinentale.

Consciente d'avoir en face d'elle une formation irlandaise vieillissante, mais capable de se sublimer dans les grandes occasions, l'équipe néerlandaise se garde toutefois d'avouer sa cote de favori logique. (si)

Le 10 juin à Saint-Denis...

La Commission d'organisation de la Coupe du monde 1998 a adopté le calendrier de la phase finale qui réunira pour la première fois trente-deux équipes du 10 juin au 12 juillet 1998 en France. Le Brésil, qualifié d'office en tant que champion du monde en titre, disputera le match d'ouverture le mercredi 10 juin au stade de France à Saint-Denis. Le stade de France (80.000 places en configuration football), actuellement en construction, accueillera neuf rencontres de ce Mondial 98, dont la finale, le dimanche 12 juillet, et une demi-finale. Marseille suit avec sept rencontres, dont l'autre demi-finale.

Chacune des neuf villes (dix stades) retenues organisera au moins six matches et verra au moins deux équipes classées têtes de série au cours de cette phase finale qui comptera soixante-quatre matches (au lieu de cinquante-deux précédemment avec vingt-quatre équipes). Outre Paris (Stade de France et Parc des Princes) et Marseille, les matches auront lieu à Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Lens, Nantes et Saint-Etienne. (si)

DIVERS



AÉROPORT LES EPLATURES

FOIRES DE HANNOVER

Ce BIT 20 au 27 mars 1996
FOIRE INDUSTRIELLE 22 au 27 avril 1996

NAVETTES AÉRIENNES

Départ de l'aéroport des Eplatures à 7 h 30
Départ de l'aéroport de Hannover à 18 h 30

Prix du vol par personne aller et retour **Fr. 980.-**

Pour tous renseignements et réservations:

AÉROPORT LES EPLATURES

Toutes destinations européennes sur demande
☎ 039/26 82 55. Fax 039/26 79 00

132-779896



Ouvert chaque jour y compris le samedi matin

DE L'OR... POUR MOINS D'ARGENT !

Notre cadeau

Fr. 1.-

par bouteille 75 cl

sur tous nos vins d'or,
d'ambre ou de rubis

« Emballages cadeaux »



GASTRONOMIE

Pour vos sorties de fin d'année, une bonne adresse:

RESTAURANT DU DOUBS AUX BRENETS

Se recommande: famille Marc Jacot

Réservation souhaitée: ☎ 039/32 10 91

Fermé le dimanche et mercredi dès 15 h

et le lundi 157-717721

À L'OURS AUX BOIS

Le cassoulet toulousain

et son confit d'oie

Pour réserver: ☎ 039/61 14 45

14-778006

Publicité intensive,
Publicité par annonces

SPECTACLES - LOISIRS

GOSPEL

RTN

LA RADIO NEUCHÂTELaise

Samedi, 16. décembre 1995, à 20.15 h,

La Chaux-de-Fonds, salle de musique

The Jackson Singers (USA)

Gospel et Spiritual-Songs qui nous tiennent à cœur. Ils

chantent aussi bien la «Battle of Jericho» que le Jugement

dernier «When the Saints Go Marchin In». Lors

de leurs concerts on se sent mis dans les coins les plus

«noirs» de Harlem.

La Chaux-de-Fonds, La Tabatière, Av. Léopold-

Robert 29. Tél. 039 - 23 94 44 25 49687

DIVERS

MECATOYS-JOUETS

Le vrai spécialiste en modèles réduits

Trains - Autos - Camions

Tracteurs - Motos - Avions

Pièces de collections - Occasions

SUPER OFFRES DE NOËL

Set trains électriques dès Fr. 75.-

Locomotives dès Fr. 29.-

Wagons dès Fr. 9.50

Voitures métal dès Fr. 9.90

Voitures à construire dès Fr. 10.-

Avions à construire dès Fr. 3.-

NOCTURNE mercredi 13 décembre

jusqu'à 22 heures

Industrie 5 (entrée rue de la Concorde)

2400 Le Locle, ☎ 039/31 25 55

Ouvert: ma-ve: 16 h - 18 h 30.

Sa: 10 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h

157-718063

Football - LNA: Gilbert Gress dresse le bilan de NE Xamax

«Je ne suis pas surpris»

Weah pressenti - Georges Weah, l'attaquant de l'AC Milan, a obtenu le 40e Ballon d'Or, récompensant le meilleur joueur européen de la saison, a annoncé hier Europe 1. Le nom du vainqueur de ce trophée décerné par le magazine «France Football», sera officiellement dévoilé le 26 décembre. Traditionnellement réservé aux seuls joueurs européens, ce Ballon d'Or est pour la première fois élargi aux joueurs du monde entier évoluant en Europe. (si)

NE Xamax en assemblée

Un directoire

A la fin du XVIIIe siècle, la France était gouvernée par le Directoire, conseil de cinq membres chargé du pouvoir exécutif. Deux siècles plus tard, c'est NE Xamax qui sera dirigé par un tel système, le président central xamaxien Gilbert Facchinetti continuant à assumer la présidence centrale, du club comme du directoire. C'est ce qui est ressorti de l'assemblée générale annuelle de NE Xamax qui s'est tenue hier soir.

«Il faut savoir s'adapter, voire anticiper, a expliqué Gilbert Facchinetti aux 250 membres présents. C'est pourquoi, tout en continuant à appeler au bénévolat, nous vous proposons d'adopter les nouvelles structures que nous avons mises en place, soit ce que j'appellerai le directoire de NE Xamax, qui aura un pouvoir décisionnel.»

Ce directoire, qui a été entériné par l'assemblée, et qui sera donc présidé par Gilbert Facchinetti, réunira André Calame, Michel Favre, Me Jean-Pierre Huguenin et Blaise Kähr. Il régira l'ensemble des activités du club, à commencer par l'engagement d'un secrétaire général professionnel. «Cela nous permettra notamment de répondre au désir de la ville de Neuchâtel, qui a subordonné l'achat des tribunes à une réorganisation moderne de notre comité» a encore expliqué le président xamaxien.

A ce sujet, et comme a tenu à le préciser le président de la commission financière René Mercier pour faire taire certains bruits, «l'achat des tribunes n'est pas destiné à couvrir le déficit du club». Les trois millions et demi dégagés par la commune serviront ainsi à rembourser les dettes hypothécaires et les prêts, de même que le rachat des actions (51%). Quant à l'exercice 1994-1995, il s'est soldé par un déficit de 1.121.613 francs, faisant passer le découvert du club à 3.351.381 francs. «Mais au 31 décembre prochain, nous serons redescendus à la limite de dette admissible par la Ligue nationale pour entamer le championnat 1996-1997» a assuré René Mercier.

Un dernier mot pour signaler que le manager François Laydu, pour des raisons personnelles et d'entente avec le comité de NE Xamax, mettra un terme à ses activités au sein du club de La Maladière à la fin de l'année. R.T.

La déception d'avoir frôlé le titre de champion d'automne estompée - il ne s'en est fallu que... d'un penalty non sifflé! -, Gilbert Gress, au lendemain de la dernière journée de la phase préliminaire, jetait un regard calme et posé sur le parcours de NE Xamax. Un parcours qui ne l'a pas surpris, selon ses propres dires. «Au début de la saison, j'avais la certitude que mon équipe pouvait faire en tout cas aussi bien que la saison passée, déclare le chef. Cela s'est traduit dans les actes... et je sais aujourd'hui qu'elle peut, qu'elle doit viser plus haut.» Et plus haut, ce n'est rien de moins que le titre de champion suisse...

Par **Renaud TSCHOUMY**

Gilbert Gress annonce d'emblée la couleur: «En début de saison, certains spécialistes, ou prétendus tels, nous voyaient naviguer aux alentours de la barre, voire en dessous de cette dernière. Mais je n'étais pas de cet avis, pour la simple et bonne raison que je savais avoir remplacé les joueurs qui nous quittaient.»

Et d'étayer son propos: «Lorsque Bonalair et Rueda ont signé, je savais qu'ils remplaceraient avantageusement Götardi et Henchoz, tout comme j'étais sûr que Kunz nous apporterait en tout cas autant, sinon plus, que Chassot, qui végétait un peu à Neuchâtel et pour qui changer d'air était devenu une nécessité. Que Moldovan soit meilleur que notre ancien avant-centre (réd: Aleksandrov, donc...) sautait aux yeux. Enfin, si Gigon a mis du temps à s'affirmer, j'avais la conviction qu'il le ferait.»



Viorel Moldovan - Adrian Kunz

Ceux par qui le danger arrive: treize buts pour le Roumain, dix pour le Suisse. Gilbert Gress est content.

Corollaire: NE Xamax a réalisé un deuxième parcours presque parfait, ne concédant qu'une défaite, 0-2 contre Zurich à La Maladière. «Je n'avaie pas cette dernière, nuance Gress. Si notre toute première défaite contre Young Boys (réd: 0-1 en ouverture du championnat) peut s'assimiler à un accident, la deuxième est celle de trop. Le plus rageant, c'est que ces deux défaites ont été concédées face aux deux derniers du classement. Mais j'en tire un enseignement positif, dans la mesure où mon équipe est allé chercher ces points perdus ailleurs. C'est une preuve de caractère.»

De caractère, les Xamaxiens en ont fait preuve. «Le groupe actuel n'a rien à voir avec celui de l'année dernière, où les joueurs suisses avaient tiré l'équipe et fait la différence, au contraire de nos trois étrangers (réd: Detari,

Aleksandrov et Ivanov), avec lesquels nous avons connu d'énormes problèmes, rappelle Gress. Cette année, l'ambiance est excellente. Les étrangers y contribuent énormément, les Suisses étant égaux à eux-mêmes. J'ajouterai que les remplaçants, Florent Delay notamment, ont une attitude très professionnelle, ce qui n'est pas facile de leur part.»

Tout n'est cependant pas encore parfait. «On ne peut évidemment pas comparer ce NE Xamax-là avec celui de la fin des années 80. Je note ainsi trois points noirs. Le premier, c'est que nous encaissons trop de buts sur balles arrêtées, cela quand bien même je ne cesse de rendre mes joueurs attentifs à leur placement. Le deuxième, c'est que nous commettons trop de fautes dans les vingt ou vingt-cinq derniers mètres. Nous offrons trop souvent des coups francs dangereux à nos adversaires. Enfin, tout le monde met

en évidence le fait qu'aucun penalty n'a été sifflé en notre faveur: s'il est vrai que les arbitres ne nous ont pas forcément avantageés cette saison, à Aarau et Lausanne notamment, cela signifie aussi que nous manquons de présence dans les seize mètres.»

Et le chef de La Maladière de préciser: «Moldovan et Kunz ont mis plus de la moitié de nos buts cette saison (réd: vingt-trois sur quarante exactement). Dans la mesure où l'on sait qu'ils sont surveillés de près, il appartient aux autres d'en profiter. Certains l'ont fait, mais pas tous. Et pas forcément assez souvent.»

LE TITRE ÉVOQUÉ

L'avenir, maintenant. Qui se présente plutôt bien pour NE Xamax. «Cette équipe a de l'envergure, confirme l'Alsacien. Et je pars du principe qu'elle doit faire mieux dans le tour final que lors de la phase préliminaire.»

re.» Dans la mesure où le deuxième rang n'apporte rien de plus que le troisième, Gilbert Gress pense évidemment au titre.

«Nous en sommes capables, c'est vrai, confirme-t-il. Je tiens cependant à préciser que Grasshopper ne jouera plus en Ligue des champions, donc qu'il sera moins fatigué qu'il ne l'a été. Car je ne pense pas que les Zurichois auraient perdu leurs deux derniers matches de championnat s'ils n'avaient pas participé à la Ligue des champions. Cela dit, nous sommes en embuscade. Et une participation à la Ligue des champions serait fantastique pour le club dans son ensemble, rapport aux retombées économiques qu'elle occasionne. Je demanderais donc à mes joueurs, comme je le fais toujours, d'être humbles et ambitieux, ce qui n'est pas incompatible. Ce n'est qu'en se comportant de la sorte qu'on arrive à de grands résultats.»

Gilbert Gress le sait bien, qui a déjà signé deux titres à la tête de NE Xamax. Serait-il en route pour la gloire, donc pour un troisième titre? Réponse au printemps prochain. R.T.

LEUR PROGRAMME

Mardi 9 janvier: reprise de l'entraînement.

Dimanche 14 janvier: NE Xamax - Delémont (terrain à déterminer). Semaine du 15 au 22 janvier: minicamp d'entraînement à Saillon (dates exactes à déterminer).

Mercredi 24 janvier: Yverdon - NE Xamax.

Du jeudi 25 janvier au vendredi 2 février: camp d'entraînement à La Grande-Motte.

Samedi 3 février: NE Xamax - SV

Hambourg (Maladière). Samedi 17 février: NE Xamax - Etoile Carouge (terrain à déterminer).

Dimanche 25 février: premier match du tour final.

Courant février: tournoi en Bulgarie (dates à fixer).

Joueurs sur le départ?

NE Xamax ne devrait logiquement pas se renforcer avant le début du tour final. «Le contingent que j'ai à ma disposition est suffisant, confirme Gilbert Gress. Par contre, on risque de se séparer de deux ou trois joueurs. Je pense à Eric Bühlmann, qui est venu de France (réd: Perpignan) pour jouer en espoirs, ou à Ivan Dal Santo, qui ne peut se contenter d'une ou deux apparitions en première équipe et qui ferait le bonheur de nombreux clubs de LNB. Enfin, j'attends de Constantin Pana qu'il nous montre de quoi il est capable. Sans quoi, il nous faudra également trouver une solution.» R.T.

NE XAMAX EN CHIFFRES

	MJ	T90	ECJ	SCJ	TOT	A	E	B
Thierry Bonalair	22	19	0	2	1855	2	0	3
Joël Corminboeuf	22	22	0	0	1980	0	0	24
Ivan Dal Santo	1	0	1	0	3	0	0	0
Lajos Detari	3	3	0	0	270	0	0	0
Samuel Drakopoulos	8	0	8	0	199	0	0	2
Samuel Drincic	1	0	1	0	45	0	0	0
Daniel Gigon	18	10	5	3	1195	0	0	1
Patrick Isabella	21	8	0	13	1616	3	0	4
Sébastien Jeanneret	21	12	2	7	1617	0	0	1
Mario Kägi	10	2	6	2	427	2	0	1
Adrian Kunz	20	12	3	5	1514	2	0	10
Lionel Martin	13	7	2	4	895	5	1	0
Viorel Moldovan	19	17	0	2	1657	1	0	13
Lionel Moret	7	1	6	0	220	0	0	0
Constantin Pana	11	2	8	1	409	0	0	0
Philippe Perret	20	16	0	4	1626	3	1	0
Régis Rothenbühler	21	18	0	3	1873	1	0	0
Martin Rueda	21	21	0	0	1890	3	0	1
Roberto Tropiano	7	0	7	0	104	0	0	0
Alain Vernier	16	9	5	2	1097	2	0	2
Charles Wittl	18	6	2	10	1247	1	0	2

TOT = total des minutes, MJ = matches joués, T90 = matches joués entièrement, ECJ = entré en cours de jeu, SCJ = sorti en cours de jeu, A = avertissements, E = expulsions, B = buts.

GARDIEN

Joël Corminboeuf: 345 minutes (troisième place, derrière Pédat 349 et Lehmann 348).
Invincibilité en cours: 1,09, 7 blanchissages.
Invincibilité maximum: 37 minutes.

BUTS

DOUBLÉS

- a) Moldovan (Lugano - NE Xamax 0-3, 4e journée, aux 67e 0-2 et 88e 0-3).
b) Moldovan (NE Xamax - Aarau 3-2, 9e journée, aux 41e 2-2 et 62e 3-2).
c) Kunz (NE Xamax - Lausanne 4-2, 11e journée, aux 45e 2-1 et 78e 4-2).
d) Moldovan (NE Xamax - Lugano 4-0, 15e journée, aux 5e 1-0 et 58e 3-0).
e) Kunz (NE Xamax - Lugano 4-0, 15e journée, aux 53e 2-0 et 72e 4-0).
f) Moldovan (NE Xamax - Saint-Gall 3-0, 19e journée, aux 5e 1-0 et 39e 2-0).
g) Isabella (NE Xamax - Grasshopper 2-1, 21e journée, aux 16e 1-0 et 80e 2-1).

PREMIER BUT

Si NE Xamax le marque: gagne 11 sur 14, obtient le match nul 2 sur 14 et perd 1 sur 14.

Si NE Xamax l'encaisse: gagne 2 sur 8, obtient le match nul 2 sur 8, perd 4 sur 8.

PENALTIES

Pour: aucun.

Contre: Fernandez (Servette - NE Xamax, 2e journée, transformé), Viscaal (Grasshopper - NE Xamax, 10e journée, transformé) et Wyss (Aarau - NE Xamax, 20e journée, retenu par Corminboeuf).

REMPLEÇANTS

Buts marqués: Vernier (NE Xamax - Lausanne 4-2, 11e journée, 66e 3-2), Drakopoulos (Young Boys - NE Xamax 1-2, 12e journée, 81e 1-1) et Drakopoulos (Bâle - NE Xamax 0-2, 14e journée, 84e 0-2).

AFFLUENCES

Clubs	Qualif 95	Qualif 94	Moyen. 95	Différence
Bâle	155.500	169.500	14.136	- 14.500
Lucerne	118.200	102.850	10.745	+ 15.350
NE Xamax	109.800	116.600	9.982	- 6.800
St-Gall	108.650	68.000	9.877	+ 40.650
Sion	98.600	90.500	8.964	+ 8.100
Servette	60.500	57.100	5.500	+ 3.400
Aarau	59.600	57.400	5.418	+ 2.200
Grasshopper	59.070	69.050	5.370	- 9.980
Zurich	55.100	53.700	5.009	- 1.400
Lausanne	54.550	57.700	4.959	- 3.150
Young Boys	51.650	56.800	4.695	- 5.150
Lugano	36.000	51.000	3.272	- 15.000

Les cinq meilleures affluences de NE Xamax: NE Xamax - Bâle 15.200, NE Xamax - Grasshopper 14.200, Bâle - NE Xamax 13.000, NE Xamax - Sion 11.700, NE Xamax - Lucerne 11.600.

Les cinq plus faibles affluences de NE Xamax: Servette - NE Xamax 5300, Aarau - NE Xamax 5200, Young Boys - NE Xamax 4500, Grasshopper - NE Xamax 3900, Zurich - NE Xamax 2600.

CLASSEMENTS

À DOMICILE

1. Lucerne	11 8 3 0	23-10 27
2. Grasshopper	11 8 2 1	22- 8 26
3. Sion	11 8 2 1	26-13 26
4. NE Xamax	11 8 1 2	22- 9 25
5. Aarau	11 5 4 2	23-10 19
6. Saint-Gall	11 5 4 2	16- 6 19
7. Lausanne	11 5 4 2	15- 7 19
8. Servette	11 4 4 3	14-10 16
9. Bâle	11 4 2 5	10-15 14
10. Lugano	11 2 5 4	10-14 11
11. Young Boys	11 3 1 7	11-20 10
12. Zurich	11 2 3 6	9-18 9

À L'EXTÉRIEUR

1. Grasshopper	11 5 2 4	16-14 17
2. NE Xamax	11 4 4 3	18-15 16
3. Bâle	11 5 1 5	13-14 16
4. Sion	11 5 1 5	11-15 16
5. Lucerne	11 3 4 4	13-15 13
6. Lugano	11 3 1 7	11-28 10
7. Servette	11 3 3 5	14-12 12
8. Zurich	11 2 3 5	8-14 9
9. Aarau	11 2 2 7	13-17 8
10. Lausanne	11 1 5 5	10-18 8
11. Saint-Gall	11 1 5 5	10-18 8
12. Young Boys	11 1 4 6	3-15 7

MATCHES ALLER

1. Grasshopper	11 8 2 1	24-10 26
2. Sion	11 7 1 3	18-24 22
3. Lucerne	11 6 2 3	19-15 20
4. NE Xamax	11 6 1 4	21-15 19
5. Bâle	11 5 1 5	12-12 16
6. Aarau	11 4 1 6	17-17 13
7. Saint-Gall	11 3 4 4	15-15 13
8. Lugano	11 3 4 4	12-17 13
9. Lausanne	11 3 3 5	13-14 12
10. Young Boys	11 2 5 4	7-15 11
11. Servette	11 2 4 5	15-10 10
12. Zurich	11 1 4 6	7-21 7

MATCHES RETOUR

1. NE Xamax	11 6 4 1	19- 9 22
2. Lucerne	11 5 5 1	17-10 20
3. Sion	11 6 2 3	19-14 20
4. Servette	11 5 3 3	13-13 18
5. Grasshopper	11 5 2 4	14-12 17
6. Lausanne	11 3 6 2	12-11 15
7. Aarau	11 3 5 3	19-10 14
8. Saint-Gall	11 3 5 3	11- 9 14
9. Zurich	11 3 2 5	10-11 14
10. Bâle	11 4 2 5	11-17 14
11. Lugano	11 2 2 7	9-25 8
12. Young Boys	11 2 0 9	7-20 6

Les échos...



...du week-end

Nouveau titre pour Rijkaard - L'ex-milieu de terrain international hollandais Frank Rijkaard a été élevé au rang de chevalier de l'Ordre Orange Nassau. Rijkaard (33 ans) a reçu sa distinction lors d'une brève cérémonie, hier à Amsterdam, des mains de Mme Erica Terpstra, secrétaire d'Etat au sport, en présence de l'équipe de l'Ajax Amsterdam. (si)

BRÈVES

Football

Feu vert pour le Nigeria et la Bosnie

Le gouvernement français a accepté de délivrer des visas pour que la délégation du Nigeria, bloquée à Lagos, et celle de Bosnie-Herzégovine puisse assister au tirage au sort des éliminatoires à Paris.

Mondial 2006 en Afrique du Sud?

Selon un entretien accordé au quotidien français «Le Monde», le président de la FIFA, Joao Havelange a laissé entendre que la phase finale de la Coupe du monde 2006 se déroulera en Afrique du Sud. Ceci en effet afin de respecter le tournis continental. Mais en 2006, l'Allemagne s'est également portée candidate à l'organisation de cette gigantesque manifestation.

GAINS

Sport-Toto

15 x 12	Fr.	3.208,70
266 x 11	Fr.	135,70
2.479 x 10	Fr.	14,60

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: 260.000 fr.

Toto-X

19 x 5	Fr.	1.707,30
831 x 4	Fr.	39,—
2.257 x 3	Fr.	3,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. Somme approximative au premier rang du prochain concours: 220.000 fr.

Loterie suisse à numéros

2 x 6	Fr.	1.610.277,40
17 x 5+cpl	Fr.	29.652,30
281 x 5	Fr.	4.422,10
13.821 x 4	Fr.	50,—
226.756 x 3	Fr.	6,—

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 1.000.000 fr.

Joker

3 x 5	Fr.	10.000,—
74 x 4	Fr.	1.000,—
571 x 3	Fr.	100,—
6.087 x 2	Fr.	10,—

Le maximum de 6 chiffres n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: 1.500.000 fr.

BANCO JASS

- ♥ 9, V, D, R
- ♣ D
- ♦ 6, 7, 9, 10
- ♠ 10, V, A

LA DERNIÈRE FÊTE

Le club des lutteurs de La Chaux-de-Fonds s'est offert une dernière fête dimanche. Dans son local de la salle des Forges, cette société a organisé un tournoi qui a rencontré un franc succès. Si cette compétition met fin officiellement à la saison, les lutteurs locaux ne seront pas pour autant réduits au chômage durant l'hiver puisque plusieurs entraînements seront mis sur pied. Toujours à la recherche de nouveaux membres, ledit club lance un appel aux personnes intéressées par ce sport. Pour de plus amples renseignements s'adresser à Willy Schwab (téléphone: 039/28 74 01) ou rendez-vous à la salle du Collège des Forges le jeudi soir entre 18 h 30 et 20 h. (Imp)

TROP, C'EST TROP!

Riccardo Fuhrer ne mâchait pas ses mots samedi au Forum d'Octodure. «Trop c'est trop, estimait-il. Ce soir, les Valaisans ont joué comme Herisau, sans que l'arbitre ne les sanctionne. Nous avons fini par céder à leur provocation, rentrant alors dans leur jeu...» Et de mettre le tout sur le compte de la fatigue. «Je sais ce que c'est. On ne réagit plus de la même manière lorsque l'on ressent ses effets.»

Ce revers est donc à mettre sur le compte du programme démentiel auquel les gens des Mélézes sont soumis depuis quelques temps.

VIVEMENT LA PAUSE!

Gilles Dubois partageait les sentiments de son entraîneur au sortir de la douche. «Ils ont joué comme des salauds, soulignait le Fleurisan. Pour notre part, nous sommes tombés dans le panneau en nous laissant prendre à leur jeu. Cela dit, nous avons beaucoup joué ces derniers temps et la pause sera vraiment la bienvenue.»

Encore un petit effort ce soir...

UNE CHAUDE RÉCEPTION

Philippe Bozon était doublement marqué après la rencontre: par l'effort fourni et par les traces d'une crosse valaisanne sur le nez. «Nous venons de vivre une semaine exceptionnelle, commentait le Français. Et puis, toutes les équipes nous attendent désormais. Cela étant, nous avons manqué le coche lorsque nous menions 3-1. Mais qu'est-ce qu'ils ont donné comme coups! Ici, ils font les fiers à bras mais qu'ils en soient certains, nous leur réserverons une chaude réception en janvier prochain aux Mélézes...»

Attachez vos ceintures!

ET LE FAIR-PLAY?

Tout au long de la rencontre, Philippe Bozon s'est régulièrement fait «chambrier» par le public valaisan qui y est allé de quelques réflexions qui ne volaient pas très haut. Plus d'une fois, le Français a jeté un regard qui en disait long sur ses pensées en direction des «supporters» valaisans qui se sont même fait remettre à l'ordre par la speakerine de service: «Du fair-play, s'il vous plaît» s'est écrié la préposée au micro.

De toute évidence, et quand bien même cette attitude peut parfois paraître de bonne guerre, ce n'est pas la tasse de thé du kop valaisan.

LA REVANCHE DE TOSI

Didier Tosi était rayonnant au sortir du vestiaire. Pourtant, tout avait plutôt mal commencé pour le substitut de Patrick Grand. Dix secondes après son entrée en jeu, il concédait en effet un but sur le premier tir adressé en direction de sa cage. «Ce n'est pas évident de rentrer dans un match à un tel moment, plaidait-il. De plus, il faisait très froid et j'avais les mains gelées.» Par la suite, le Valaisan s'est parfaitement repris, au point



Le club des lutteurs de La Chaux-de-Fonds

Une société qui ne demande qu'à s'agrandir.

(Impar-Galley)

d'effectuer deux arrêts décisifs durant l'ultime période. «C'est très motivant de jouer contre son ancien club. On a envie de démontrer que l'on a des qualités et que les dirigeants ont peut-être eu tort de nous laisser partir...»

Si on n'ira pas jusque-là, on concédera tout de même à Didier Tosi qu'il a pris une belle petite revanche sur le HCC.

LES BIENFAITS DE LA VIDÉO

Devant les performances en dents de scie de ses gens, Kent Ruhnke a décidé d'empoiigner le taureau par les cornes. «C'est mon job, c'est à moi de trouver les raisons de ces contre-performances, de motiver mes gars. Après le match d'Olten, j'ai invité les joueurs de notre premier bloc chez moi et je leur ai fait voir une cassette du match. Ils se sont dits: choqués d'avoir pu commettre autant d'erreurs.» La réaction ne s'est donc pas fait attendre. «Ce soir, Igor Fedulov a disputé son meilleur match défensif» se réjouissait Kent Ruhnke qui se disait par ailleurs fier de son équipe.

HOMMAGE À SHIRAJEV

Dans son analyse d'après-match, Kent Ruhnke rendait hommage à Valeri Shirajev. «C'est incroyable, il marque à nouveau deux buts. Ce joueur est vraiment intenable. J'avais pourtant donné des consignes bien précises, mais il n'y a absolument rien à faire contre lui...» Un bel hommage qui n'aura toutefois pas suffi au HCC pour poursuivre sa série victorieuse.

POUR LA BONNE CAUSE

Samedi, Valaisans et Chaux-de-Fonniers patinaient pour la bonne cause: un autocollant du Téléthon ornait en effet les casques des uns et des autres. De plus, les acteurs ont eu une pensée émue envers Pat Schafhauser, paralysé depuis mardi dernier, en observant quelques instants de silence avant la rencontre.

Solidarité n'est donc pas un vain mot dans le monde du hockey.

CONTRE LA TVA

On sait que les sociétés sportives se mobilisent contre la TVA injuste à laquelle elles pourraient tout prochainement être soumises. Samedi en Octobre, une récolte de signatures était ainsi organisée, qui a remporté un beau succès. Ce soir aux Mélézes, tout un chacun sera invité à parapher ce document.

DIVERGENCES DE VUE

Bernard Bauer ne fait plus partie du contingent de Martigny-Valais. Spectateur attentif de ce derby, le Chaux-de-Fonnier émigré en Valais expliquait le pourquoi du comment. «Je ne partageais pas forcément les points de vue de l'entraîneur. Récemment à Zurich, nous avons eu quelques mots et il m'a dit que si je n'étais pas content,

je pouvais rentrer à la maison. Du coup, j'ai regagné les vestiaires. Plus tard, je suis rentré en voiture, car Kent Ruhnke ne me voulait plus dans le car...»

C'est ce qui s'appelle aller au bout des choses.

RÈGLEMENT DE COMPTES

Le club valaisan s'est séparé d'un autre de ses éléments, Olivier Ecoeur dont on rappellera qu'il avait signé en son temps au HCC avant de se rétracter pour des raisons professionnelles. Jugant son rendement insuffisant, les dirigeants octoduriens n'ont pas reconduit à fin novembre le contrat au mois qui liait les deux parties. Et Ecoeur de crier au règlement de comptes.

Cela étant, le banni du Forum ne devrait pas rester inactif trop longtemps. Il devrait en effet rejoindre tout prochainement les rangs de Sierre.

LES TEMPS CHANGENT

Le président Grand est connu partout à la ronde et sa réputation n'est plus à faire. Il semblerait toutefois que son pouvoir ne soit plus tout à fait ce qu'il était. Ainsi, le panneau «Entrée interdite» qui a été posé sur la porte du vestiaire de Martigny ne s'adresse pas uniquement aux gens de presse, mais à lui aussi.

De toute évidence, les temps changent. Jusqu'à quand? (jfb)

UNE IDÉE DE CADEAUX

Branle-bas de combat sur le banc du HC Le Locle, après cinq minutes de jeu face à Université NE: insatisfait de l'aiguillage de l'un de ses patins, Per Meier se met désespérément à la recherche d'une pierre à aiguiser. En vain. Malgré la bonne volonté manifestée par son assistant, rien n'y fera. Oubliée à

Saignelégier le samedi précédent, la pierre miracle ne réapparaîtra pas. Alors si vous possédez un exemplaire superflu de cet article, n'hésitez pas à taper 3615 code HCLL, rubrique cadeaux en tout genre. Vous feriez ainsi des heureux. Une chouette idée originale pour les fêtes. Qu'on se la dise.

RODRIGUEZ DIMINUÉE

Auteur de quatorze points, l'un de ses résultats personnels le moins reluisant depuis des lustres, Sandra Rodriguez, joueuse du BBCC, n'en a pas moins réussi un petit exploit. Manquant de sucre dans le sang dès la pause, la basketteuse chaux-de-fonnienne a même dû quitter le parquet, l'espace d'un instant pour reprendre ses esprits. Une leçon de courage qui aura incontestablement déteint sur la motivation de ses partenaires exténuées de fatigue en fin de rencontre.

SAGE DÉCISION

On l'a dit l'arbitrage n'a pas toujours été à la hauteur, samedi au Pavillon des sports. Preuve en est, un protêt a même été déposé par le BBCC. La raison: la présence non sanctionnée de six Bloneysiens sur le parquet. Toutefois, devant le «faiblissement» espoir d'infléchir la décision arbitrale - les arbitres n'ayant observé, en toute bonne foi, ce surnombre - Philippe Chanel, au comble de la colère, s'est résolu, sitôt le coup de sifflet final donné, à retirer son protêt. Une sage décision prise dans une ambiance particulièrement électrique.

SUSPENSION ADMINISTRATIVE?

Particulièrement remonté par certaines décisions arbitrales, un supporter chaux-de-fonnier s'est

permis le luxe de se lever de la tribune, de s'approcher de Mme Caillon et de lui ôter le ballon qu'elle tenait dans les mains.

Immédiatement constaté par M. Tartaglia, cet incident pourrait avoir certaines conséquences. Le BBCC risque une sanction pouvant aller de l'amende, pour manque de sérieux de son service d'ordre, à une suspension de terrain pour une rencontre. Affaire à suivre.

DIX SECONDES DE NBA

Alignés pour la première fois dans leur phalange respective, Lyord Curtis et Randy Lavender nous ont offert dix secondes de spectacle, dignes de la NBA. En l'espace de deux actions, les deux Américains ont réveillé une partie du public se complaisant dans la douce chaleur du Pavillon.

D'abord, Randy Lavender vit sa tentative de smash contrée à deux bons mètres du sol par Lyord Curtis. Dix secondes plus tard, c'est le Vaudois qui réussissait un «dunk» des plus spectaculaires. Un laps de temps digne de la NBA. (fz)

PRESQUE ÇA...

Entendu dans la bouche de Daniel Savoyen, le chef de presse de Lausanne, peu avant le début du match Lausanne - NE Xamax: «Messieurs les journalistes, au nom du Lausanne-Sports, je suis heureux de vous accueillir à La Pontaise pour ce dernier match du tour final.» C'était presque ça, Daniel...

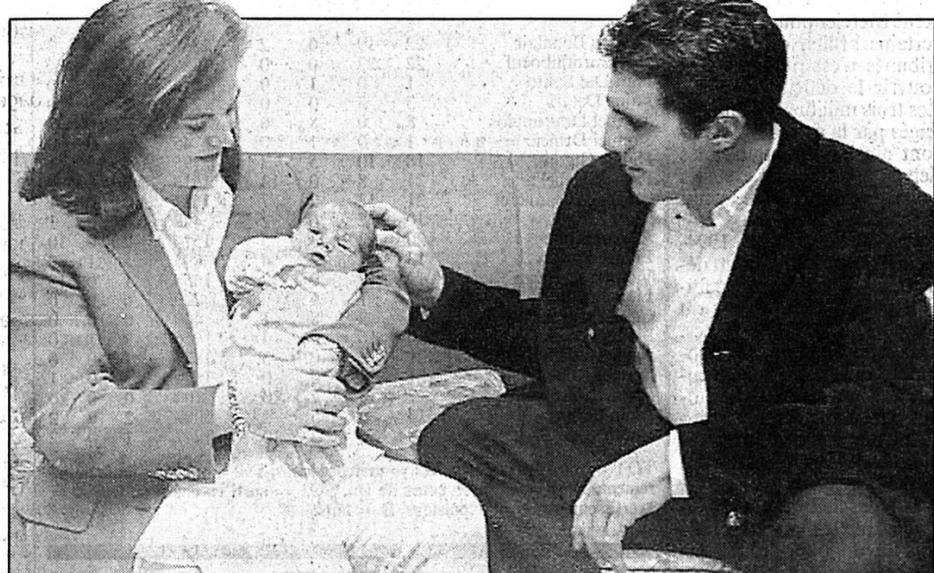
PAS DE CADEAUX

Martin Brunner l'avait annoncé: «On ne va pas faire de cadeaux à NE Xamax!» On s'en est rendu compte à la 41e minute: suite à un choc fortuit avec Lionel Martin, Blaise Piffaretti est resté au sol. Le défenseur xamaxien a alors mis le ballon en touche, pour permettre au soigneur lausannois de pénétrer sur la pelouse. Mais lorsqu'il a effectué la remise en jeu, Oggier n'a pas rendu le ballon à NE Xamax, au contraire de ce qui a cours en général. Pas très sympa, quand bien même la situation de Lausanne était délicate...

QUE DE PÉPINS

Gilbert Gress a attendu le tout dernier moment pour composer son équipe. Rueda (suspendu) et Pana (blessé) absents, le chef de La Maladière a failli devoir se passer de Gigon. «Didier a vomit toute la nuit précédant le match, et il n'était pas franchement en grande forme. Cela dit, je tiens à lui rendre hommage, car il a sorti son match.» Cela quand bien même Gigon est apparu un peu en retrait par rapport à ses dernières sorties... (rt)

ARRÊT SUR IMAGE

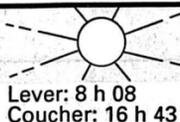


Maria Luisa Lopez, Miguel Indurain et leur fils Miguel

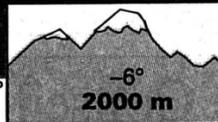
La famille Indurain s'est agrandie jeudi dernier. Le petit Miguel sera-t-il le digne successeur de son illustre père? Peu importe car en attendant «Miguelon» et sa femme sont des parents heureux. Tous nos vœux... (Keystone)

Mardi 12 décembre 1995

Fête à souhaiter: Chantal


 Lever: 8 h 08
Coucher: 16 h 43


 Lever: 22 h 06
Coucher: 11 h 13


 -6°
2000 m
Lac des Brenets
750,20 m
Lac de Neuchâtel
429 m

 L'Impartial

L'Association de défense des actionnaires du CFN annonce la couleur

Chaud devant!

Le Conseil d'administration du Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) peut s'attendre à vivre vendredi une assemblée générale houleuse. Si les membres de l'Association de défense des actionnaires du CFN, réunis hier soir à Neuchâtel, entendent bien voter la dissolution du défunt établissement bancaire, ils refuseront les comptes 1993, et ne donneront pas décharge au Conseil d'administration pour sa gestion. Ceci afin de se réserver le droit à des poursuites judiciaires apparaissant désormais comme de plus en plus probables. Le prix de l'action quant à lui devrait être fixé à 564 francs, frais déduits et intérêts compris.

Evoquant les récentes passes d'armes dans le dossier de la reprise précipitée du CFN par la BCN, intervenue au début de mai 1994 sur «ukase» de la Commission fédérale des banques (CFB), le représentant légal de l'Association de défense, Jean Studer, a mis en cause la présentation faite à l'époque: «Les informations, y compris celles du Conseil d'Etat dans son rapport au Grand Conseil, étaient si ce n'est fausses en tout cas très incomplètes». Toutes les parties au dossier savaient en effet que la CFB était déjà intervenue durant le deuxième semestre 1993 pour que le CFN trouve un partenaire - à l'époque on évoquait la BVCred... - puis une nouvelle fois en décembre de la même année en sommant l'établissement neuchâtelois de trouver une solution. Etonnement; on n'en a rien dit au début 1994 et la CFB a donné son aval aux comptes 1993 se soldant par un bénéfice de 12,1 millions, comptes qui seront donc soumis en l'état ce vendredi aux actionnaires du CFN.

Lors de cette assemblée, les membres de l'Association ne les acceptent pas, ni ne donneront décharge au comité, mais ratifieront par contre la dissolution du CFN. C'est ce qui est ressorti du vote indicatif tenu hier soir sur ces trois points. «Les deux attitudes ne sont pas contradictoires», a indiqué hier

Daniel Klein, président de l'Association. «Cela permettra de préserver nos droits individuels à d'ultérieures actions judiciaires contre le Conseil d'administration du CFN comme contre la BCN ou les organes de révision qui ont joué un rôle pour le moins étonnant.» Des procédures judiciaires sur les modalités desquelles l'Association se déterminera formellement dans le courant de janvier. Mais au vu des déclarations faites hier, les plaintes sont désormais plus que probables.

La possibilité de transformation du CFN en société immobilière devrait en revanche être abandonnée. Le refus de la BCN d'y participer, comme d'ailleurs de transmettre les pièces nécessaires à l'évaluation de cette solution, la rendent en effet très aléatoire, ont reconnu hier les membres du comité de l'Association.

Calculs faits, les actionnaires du CFN devraient finalement toucher plus de dix fois les 55 fr. par action auxquels était arrivé à l'époque l'expert de la BCN: ce sont en effet 564 francs qui seront versés dès le 4 mars par la BCN pour chaque action si la dissolution est avalisée ce vendredi. Cette somme se compose du montant de 550 fr. fixé par



Derrière ligne droite pour la reprise du CFN

L'assemblée générale de vendredi prochain s'annonce houleuse.

(Henry)

le surexpert en janvier dernier auquel s'ajouteront des intérêts à 4 %, soustraction faite des

frais de procédure que la direction de la BCN a consenti à répartir entre elle et le CFN. Au

total, la BCN devrait donc déboursier près de 40,6 millions pour la reprise du CFN. C.P.

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Banques Raiffeisen des Montagnes

Fusion consommée

La Banque Raiffeisen des Montagnes neuchâteloises est née à la suite de la fusion des établissements de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Cette entité renforcée affichera dès cette année un bilan supérieur à 50 millions de francs et rassemble plus de 700 sociétaires.

Page 18

Forêts bernoises

Toujours plus malades!

«Mon beau sapin, roi des forêts» ne sera pas, ces temps, une chanson de circonstance dans le canton de Berne. Selon le rapport annuel sur les forêts, leur détérioration se poursuit, étant particulièrement sensible au-dessus de 900 mètres.

Page 22

Fausses factures dans le Jura

Six inculpations

Pour payer une part des frais de la campagne en faveur de la Tour Mangeat (centre d'entretien de la N16), de fausses factures avaient été établies au détriment de la Confédération et du canton de Jura. Après clôture de l'enquête, six personnes sont inculpées.

Page 23

Grèves en France: peu de répercussions chez nous

Technologie et système «D»

Dix-huit jours de paralysie des transports publics, ça peut vous mettre une économie à genoux. Qu'en est-il des voisins, en l'occurrence les Neuchâtelois qui commercent régulièrement avec la France? Si du côté des CFF, c'est Jean qui rit, Jean qui pleure, l'économie neuchâteloise souffre nettement moins que durant la chaude année 1986. Systèmes «D» et nouvelles technologies de communication à la rescousse.

«Franchement, nous ne constatons pas de grogne chez les industriels neuchâtelois. Nous en sommes d'ailleurs nous-mêmes étonnés», résume Claude Bernoulli, de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI). On est bien loin de

l'année 1986 où, à l'occasion du même type de grève, la CNCI avait mis sur pied une messagerie parallèle à destination de la France pour répondre à la demande de ses membres. «Cette fois-ci, nous n'avons pas le même genre de problèmes. Les gens ont à leur disposition des moyens de communication tels que les télécopieurs qui leur permettent l'économie d'un courrier».

Depuis le début de la grève, industriels et commerçants recourent aussi beaucoup plus aux services de messageries privées. Quant aux réunions, elles sont avantageusement remplacées par des conférences téléphoniques, constate C. Bernoulli. Et les problèmes d'approvisionnement occasionnés aux industries comme celui de la livraison de leur pro-

duction? On recourt beaucoup au système D, mais pour nombre de secteurs, on vit sur ses stocks. Pour l'horlogerie, les commandes et livraisons de Noël étaient déjà faites avant le début des grèves, constate C. Bernoulli.

Même discours du côté de la Chambre du commerce et de l'industrie jurassienne (CCIJ) par la voix de Jean-Frédéric Gerber: «Nous n'excluons pas que des entreprises ayant des succursales en France puissent connaître certaines difficultés, mais d'une manière générale nous n'avons que peu, voire pas du tout de récriminations sur le sujet de la part de nos membres».

Si l'on n'est pas trop inquiet dans les Chambres de commerce, le ton est moins enjoué du côté des douanes. Administrateur du

bureau de Neuchâtel, Christian Aeberhard constate que, pour ce qui est du trafic voyageurs par train en direction et en provenance de France, il n'y en a tout simplement plus.

Côté marchandises, ce sont 4 ou 5 wagons qui arrivent de temps à autre, alors qu'en moyenne mensuelle, on en compte d'habitude près de 200.

Une grande part du transport normalement effectué par rail s'est reportée sur la route. Mais les CFF ne sont pas perdants sur toute la ligne; ainsi dans le Jura, le constructeur d'automobiles de Sochaux fait livrer sa production quotidienne par camions à Courgenay où elle est chargée sur les trains suisses à destination d'Italie, d'Autriche, voire d'Allemagne. (cp)

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Entre une haute pression située sur l'Ecosse et une dépression située sur les Balkans, un courant de bise apportera aujourd'hui de l'air humide et plus froid en Suisse. Le refroidissement sera important en montagne. Prévision jusqu'à ce soir: nord des Alpes, nord et centre des Grisons, ciel nuageux; belles éclaircies en Valais. En montagne, vent modéré à fort du nord-est, bise modérée sur le Plateau; sud des Alpes et Engadine, assez ensoleillé avec des passages nuageux, plus denses le long des Alpes et en Engadine.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	-2°	3°	Londres Clair	0°	6°
Athènes Nuageux	5°	10°	Madrid Nuageux	5°	13°
Barcelone Pluvieux	12°	15°	Moscou Nuageux	-5°	-4°
Berlin Clair	-1°	5°	Oslo Clair	-2°	4°
Bruxelles Nuageux	-2°	0°	Paris Nuageux	3°	5°
Copenhague Nuageux	3°	3°	Pékin Clair	-4°	6°
Francfort Nuageux	-4°	3°	Rome Nuageux	3°	14°
Genève Nuageux	-1°	0°	Stockholm Nuageux	-4°	3°
Helsinki Nuageux	0°	2°	Sydney Clair	15°	23°
Jérusalem Pluvieux	6°	10°	Varsovie Nuageux	-7°	1°
Lisbonne Nuageux	8°	12°	Vienne Nuageux	-4°	-2°

Le temps qu'il va faire...

Evolution probable de mercredi à samedi: mercredi, temps en partie ensoleillé en Valais et au Tessin, sinon le plus souvent très nuageux avec quelques flocons surtout en Suisse orientale. Froid dans toutes les régions.

Jeudi à samedi, au nord, fréquents stratus en plaine, en montagne par moments ensoleillé et moins froid; au sud, couvert, chutes de neige occasionnelles, par moment de la pluie en plaine.



BIKINI TEST LA MAGIE DES PHARAONS Samedi 16 décembre 1995, portes 20:30
 LES MUSICIENS DU NIL au Temple allemand 25.-
 Membres Bikini et ABC: 10.- concert 21:30 réservations 039 28 28 56 L'Impartial

Le Conseil général se penche sur le budget

A l'aise, ou presque!

Exercice de longue haleine lundi soir au Conseil général. Le législatif avait en effet à se prononcer sur le budget 96 de la ville. Autant l'abrogation de la contribution de solidarité que la correction de la progression à froid ont suscité la discussion. Sans compter le paquet fiscal, et notamment la taxe foncière! Au terme de la discussion générale, les groupes se montraient dans leur ensemble d'accord de soutenir la proposition de budget du Conseil communal.

Soirée marathon hier soir pour le traditionnel passage du budget devant le législatif de la ville. Avec pour ouvrir les feux, une longue discussion générale. Pour le président de la Commission dudit budget 96: «Le travail s'est effectué dans un bon climat, mais davantage politisé qu'auparavant». Proximité des élections? Lézardes dans le consensus? «Espérons que non, les querelles n'ont jamais attiré beaucoup d'emplois», souligne Claude-Eric Hippenmeyer (PS).

Estimant le tout cohérent, le groupe socialiste accepte l'ensemble des rapports. L'abrogation de la contribution de solidarité exigée des fonctionnaires apparaît normale, puisque la mesure était prévue sur deux ans. Elle est, de plus, possible vu l'état des finances. Claude-Eric Hippenmeyer souligne le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires, puisque l'allocation au renchérissement passe de 8,8% à 8,9%.

RASER GRATIS?

Pour les socialistes, «comme ce n'est pas demain que l'on rasera gratis, nous partageons le souci de réduire la pression fiscale, dans l'optique de faire vivre cette ville. Nous voulons éviter de devenir un état pauvre dans un pays riche». Soulignant l'exigence de moyens pour répondre aux besoins des citoyens, le groupe voit la survie de la taxe foncière comme une exigence. La baisse de 2% à 1,75% leur apparaît suffisante. Optant pour une «imposition socialement juste», les socialistes acceptent par ailleurs un taux de progression à froid de 3%, contre 5% prévu initialement.

S'agissant du budget proprement dit, il est accepté par le groupe, qui y reconnaît la plupart de ses priorités. Certes «pas celle du déficit», mais selon le groupe, il eût été illusoire de viser l'équilibre avec le volume de charges que le canton et la Confédération reportent sur la commune. Rapporteur de la Commission, le radical Philippe

Laeng regrette de n'avoir pu aller plus loin s'agissant de la réduction de la taxe foncière. Tout en affichant dans l'ensemble la satisfaction du groupe, pour ce qui est de la baisse d'impôt. Confiant une certaine inquiétude face au report de charges de l'Etat, les radicaux proposent de viser à l'avenir un équilibre des comptes. Voire mieux même. Il s'agira également de tailler dans les structures, si les possibilités d'économie et une hausse de la population active ne suffisent pas. Les radicaux acceptent l'ensemble des rapports et du paquet fiscal. S'exprimant au titre de rapporteur de la Commission, Philippe Laeng regrette la «cabale politique» lancée contre lui lors de la présentation du rapport. Des termes jugés excessifs par le président de ladite Commission.

Vice-président de la Commission, Francis Portner accepte, avec le POP-US, l'abandon de la contribution de solidarité en espérant que les fonctionnaires seront tranquilles «pour une certaine durée». Le paquet fiscal passe également la rampe du POP, qui estime dangereux de remettre en cause l'équilibre qui réunit l'ensemble des groupes. S'agissant des 3% de rattrapage de la progression à froid, le parti ne l'estime «pas idéale, mais réaliste, donc justifiée». Francis Portner propose une meilleure structuration du fonctionnement de la Commission, regrette amèrement le report des charges de l'Etat, et s'enquiert de l'avancement du dossier de la péréquation au plan cantonal. Le budget est accepté par le POP-US.

Le groupe libéral-PPN remercie les fonctionnaires pour leur effort et accepte la fin de la contribution de solidarité. L'infodexation, par contre, «est économiquement dangereuse, elle signifie un refus de se soumettre aux réalités macro-économiques. Certains dans les banques, l'horlogerie, l'agriculture n'y auront pas droit!», estime Charles Chammartin. Pour Gérard Bosshart, le paquet fiscal apparaît inéquitable, «puisque il est financé par une hausse de la fiscalité pour les propriétaires du milieu de l'échelle! Nous désapprouvons!». En clair: pour le libéral, la taxe foncière - «exotisme particulier à notre ville» - doit disparaître.

Le groupe libéral vote le paquet fiscal, même s'il n'en est pas vraiment satisfait. «S'il devait rester isolé, son efficacité en serait très réduite. Nous l'acceptons parce que nous y percevons un premier pas vers l'adaptation à la baisse de notre fiscalité». Pour ce qui est du budget, qualifié de transitoire, «nous l'acceptons en tant que tel. Nous avons pu sauvegarder l'essentiel, c'est déjà un exploit», estime Gérard



Le collège de la Charrière

L'un des gros investissements prévus au budget 96, approuvé hier soir. (Impar-Gerber)

Bosshart. «Un budget qui vient de loin avec des charges évaluées à 14 millions lors de la première mouture, pour déboucher sur les 5,8 millions d'aujourd'hui».

Les écologistes acceptent par la bouche de Patrick Erard l'abandon de la contribution de solidarité, de même que le paquet fiscal, «en tant que projet à moyen terme, il serait stupide de le torpiller». Soulignant la nette volonté du Conseil communal d'agir avec optimisme, l'élu se dit satisfait de l'effort porté vers la culture, les sports, etc. Et de conclure: «Derrière les chiffres, se trouvent des femmes et des hommes, pour eux, nous voterons le budget».

Seule voix discordante, celle de la radicale Sylvia Morel, qui estime le temps venu de s'attaquer aux structures, «car on ne peut espérer assister à une amélioration de la masse fiscale». D'où, pour l'élu, l'exigence de trouver des solutions d'économie plus engagées. Un avis qui la pousse à s'abstenir lors du vote sur le budget. «Je ne le refuse pas cette année, vu la gestion courante correcte». Et de laisser planer la possibilité d'un refus pour 97, si rien n'est entrepris selon son optique.

PRÉSIDENT RAYONNANT

Au vu de la discussion générale, c'est un Charles Augsburger rayonnant qui remercie le législatif «pour son sens de la responsabilité. Ce petit Parlement

en sort grand!». Pour le président de la ville, «jamais budget n'aura autant été marqué par une volonté politique». Maintien des prestations sociales, du volume d'investissements, sortie des mesures d'urgence, effort pour oxygéner la culture et le secteur de la formation, amélioration déjà constatée de l'image de la ville grâce au paquet fiscal agissant comme un «signe tendanciel dans le long terme», autant d'éléments d'un budget «de défi, de volonté et d'espoir».

Charles Augsburger souligne la marge de manœuvre financière serrée, notamment du fait des reports de charges de l'Etat, et avertit: «Les prochains budgets ne seront pas faciles à réaliser». Relevant le déséquilibre entre personnes morales et physiques au plan de l'impôt, il évoque une crédibilité retrouvée pour la ville, pour lui permettre de continuer son mouvement de redressement.

«Un excédent de charge de 5,8 millions, c'est un chiffre important, qui interpelle. Mais il doit être apprécié en sachant que la hausse des charges s'établit à 0,93%, alors que l'on tablait lors de la préparation du budget sur une croissance économique de 2%, ce qui n'est aujourd'hui plus le cas. Ce budget reste néanmoins en phase avec l'évolution attendue». Esquisant le résultat des comptes 95, Daniel Vogel promet une moindre progression des recettes fiscales par rapport aux années précédentes, compensée en par-

tie par une traque accrue de la fraude fiscale. Pour 96, une hausse de 30% est prévue au plan de la fiscalité des personnes morales, une baisse de 2,35% pour les personnes physiques. «Ce budget permet le respect des priorités de la ville. De plus, il n'y a aucun élément de prise de risque qui la mettrait dans une situation difficile».

Même s'il regrette «profondément» les reports de charges, Daniel Vogel assure éviter une dette en progression constante et dangereuse. Au vu de l'investissement qui s'établit globalement à plus de 40 millions de francs, le chef des Finances rappelle les taux d'intérêts très intéressants de la période actuelle. S'agissant des amortissements, «plus aucun retard» n'est à signaler, le montant affecté pour ce faire, cette année, répondant pour sa part aux exigences légales. Pour ce qui est du projet fiscal, le conseiller communal souligne l'effort en faveur des petits revenus. Les gros revenus se voient aussi caressés dans le sens du poil, en vue d'implantations industrielles futures. L'attrait des cadres est à ce prix. Les ponctions éventuelles sur leur revenu également! Concluant à propos de la péréquation au plan cantonal, Daniel Vogel estime que le train est sur les rails, mais que «des choses seront extrêmement difficiles. Le Conseil général ne doit rien attendre sur ce plan pour les trois ans à venir!». (pfb)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

A l'Université du 3e âge
L.-A. Zbinden
et l'Europe

Louis-Albert Zbinden, journaliste et écrivain loclois aujourd'hui exilé volontaire à Paris, se charge de dispenser le cours de l'Université du 3e âge de ce mardi 12 décembre, 14 h 15, à l'aula de l'EPC, rue de la Serre 62. Thème choisi: «L'Europe, choix d'un destin». Fixant comme but à la politique fédérale la participation de la Suisse à l'Union européenne, il rappelle la constante historique qui, aux heures décisives de l'histoire, a fait prévaloir l'esprit de liberté sur les déterminations individuelles. Comme un cadeau ne vient jamais seul, la conférence de Louis-Albert Zbinden sera suivie de la traditionnelle Fête de Noël de l'Université du 3e âge. Cela à partir de 16 h environ. (Imp)

A la Bibliothèque
des Jeunes

L'Heure du conte

Tremblez mortels et jeunes naïfs! Ogres, dragons, fantômes et autres géants seront à la Bibliothèque des Jeunes pour l'Heure du conte. Roulements de tambours! Les 6 à 11 ans sont dès lors conviés à cette véritable orgie de l'imagination, proposée par le Mouvement des Aînés. Les séances ont lieu mercredi 13 décembre de 16 h à 17 h aux Bibliothèques des Jeunes, rue de la Ronde 9 et rue du Président-Wilson 32. Et gare aux enfants désobéissants! (pfb)



Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-777886



Steudler-Antiquités

Meubles et objets anciens

L'Esthétique et l'Authentique

Tissus champêtres ou traditionnels

pour votre intérieur et votre table

Ventes - Evaluations - Achats

Bd des Endroits 2, ☎ + fax 039/26 52 49, La Chaux-de-Fonds 132-780123

FINANCE

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

Adressez à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12

BANQUE

Procrédit

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de Fr. 390.40 pour 12 mois (indicateurs légaux selon l'art. 3 lettre d de la LCD). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur. - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

DIVERS



Participez à notre

concours de Noël

Bulletin de participation chez:

Montres-Bijoux

Ariste Vuilleumier

Neuve 10, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 66 94 132-779728

KAUFMANN

La griffe de la qualité

Art de la table - Quincaillerie - Cadeaux

OUVERT

tous les samedis après-midi
du mois de décembre
ainsi que durant les nocturnes
des 14 et 21 décembre.

Pensez à vos achats de Noël!



P.-A. Kaufmann & Fils, Marché 8-10
CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2 132-766702

Conseil général des Planchettes

Le budget 96 est accepté!

Réuni récemment en séance ordinaire, le législatif planchottier a examiné, et accepté à l'unanimité, le budget pour 1996, qui laisse apparaître un déficit présumé d'environ 45.000 fr.

Pour cette séance présidée par M. H. Benninger, trois conseillers généraux et un conseiller communal étaient excusés. Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance et son approbation, les conseillers se sont consacrés au point principal de l'ordre du jour, à savoir le budget 1996.

Le président a présenté le budget de fonctionnement chapitre par chapitre, en laissant la possibilité de poser des ques-

tions. Ainsi, les membres du législatif se sont-ils fait éclaircir plusieurs points de détail concernant des frais d'expertises, les estimations des charges pour l'école secondaire, la répartition des frais d'électricité du pavillon des fêtes entre la Société de développement et la commune, les possibilités de modification pour le chauffage au Temple ou encore les travaux envisagés pour la réfection du cimetière.

AU-DEVANT DE DIFFICULTÉS

A l'issue de la présentation de ce budget, le président a proposé une discussion. M. P.-A. Steinmann, conseiller général, a tout d'abord remercié l'administratrice pour la clarté de son travail, et a ensuite relevé que peu de choses ont bougé dans ce

budget, si ce n'est des charges d'environ 28.000 fr supérieures pour l'enseignement et la formation par rapport au budget précédent. Toutefois, il a rendu attentives les autorités que d'ici quatre à cinq ans, au vu du nombre d'élèves actuellement en primaire, il fallait s'attendre à une augmentation d'environ 100.000 fr pour l'école secondaire. On va donc au devant de grosses difficultés. La commission du budget, quant à elle, a ajouté par son rapporteur M. J.-P. Froidevaux, qu'elle approuvait ce budget pour lequel elle avait reçu toutes les explications souhaitées. Suite à ces deux interventions, le budget a été adopté à l'unanimité.

Au chapitre des divers, M. L. Oppliger s'est inquiété du report de la présentation du plan d'aménagement. La présidente

de commune, G. Jacot, a répondu que le Conseil général serait réuni ultérieurement pour recevoir des explications. Au même chapitre, M. F. Wütrich a remercié la protection civile pour l'installation de jeux pour enfants. M. Ph. Strahm a encore demandé si les travaux de réfection au cimetière seraient effectués dans le cadre d'un cours de PC. Le Conseil communal a répondu par l'affirmative, si cela est possible.

Le président du législatif a clos cette séance ordinaire en rappelant que la prochaine serait certainement la dernière de cette législature et a fait appel au bon vouloir de chacun pour les élections futures. Il a encore adressé ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année à tous les membres des autorités communales. Y. B.

«Camerata PTT»

Retour aux sources

Le cinquième concert de la tournée qui conduisit l'orchestre de chambre - dont se sont dotés les PTT - de Suisse alémanique en Romandie, s'est déroulé dimanche dans la grande salle du Conservatoire. Un étonnant retour aux sources en ce sens que le lieu fut le premier hôtel des Postes de La Chaux-de-Fonds.

Il y a tout un univers musical à découvrir autour de la Poste. Il était donc logique que germât dans l'esprit des directeurs l'idée d'un ensemble à géométrie variable, où les employés pourraient se perfectionner dans l'exercice de leurs instruments, et préparer des concerts. La «Camerata PTT» - dix dames et quatre messieurs - est un orchestre de chambre classique, avec clavecin. Le programme, magnifique, bien dans les cordes de l'ensemble amateur, en a démontré les différentes facettes.

Technique, souplesse, homogénéité, autant de qualités qui ne sont pas dues au hasard: le directeur René Pignolo, flûtiste professionnel, est, de plus, excellent pédagogue. Il sait communiquer son enthousiasme, aux musiciens comme aux auditeurs. Il commente les œuvres, en recherche les approches peu connues. Ainsi de la symphonie préclassique de Frantisek Benda, compositeur qui vécut dans l'ombre de Haydn, on revint à l'époque baroque avec une Suite de Telemann, pour flûte et cordes, où l'on admira la virtuosité de René Pignolo, soliste.

Cinq petits «Divertimento», classiques, de Haydn, conduisent à la romantique Elegie de Tchaïkovski puis au XXe siècle et à la folklorique St Paul's Suite de l'Anglais Gustav Holst.

Ce concert apéritif, à caractère éminemment communicatif, vivement applaudi, a été suivi par M. Jean-Marie Gassmann, directeur du 4e arrondissement des Postes, par l'architecte Vuilleumier, qui a fait l'histoire de la salle, et par un nombreux public. D. de C.

BRÈVE

Rue des Granges 10
Véhicule heurté

Le conducteur de la Peugeot 104 blanche, portant plaques françaises, qui a heurté un véhicule en stationnement à la hauteur de l'immeuble Granges 10, samedi 9 décembre vers 3 h 15, ainsi que les témoins de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

BRAVO À...

Francis Vienne...

... membre de la Société d'ornithologie l'Oiseau bleu de La Chaux-de-Fonds. Lors de l'exposition nationale d'oiseaux chanteurs, qui s'est déroulée à Brigue les 24 et 26 novembre, il a obtenu, dans sa catégorie, le titre de champion Suisse (avec médaille d'or et diplôme) pour sa collection de quatre canaris mosaïque rouge brun pastel. (Comm-Imp)

AGENDA

Lions Club:
vente de bougies

Au profit
de l'adolescence

Lors des deux dernières nocturnes des jeudis 14 et 21 décembre, devant l'UBS et le magasin Schild, le Lions Club vendra des bougies dont le bénéfice de la vente servira à soutenir le programme «Clés pour l'adolescence». Ce programme a pour but de favoriser le développement de comportements sociaux constructifs, tels que l'autodiscipline, la responsabilité, le jugement et la convivialité. Il constitue aussi une prévention globale des déviations chez les adolescents de 10 à 14 ans. Une quarantaine de personnes, professeur et autres, ont suivi un séminaire de formation durant les vacances d'automne afin d'appliquer le programme auprès de leurs élèves. Pour pouvoir organiser d'autres séminaires et acheter du matériel pour la mise en pratique auprès d'autres adolescents dans les écoles, le Lions Club compte sur vous pour venir acheter ses bougies. (sp)

Jeunes cavaliers en verve

Spectacle équestre de Noël



Le Père Noël au Manège

«Petits nains» au visage rayonnant.

(Impar-Gerber)

Un manège ne saurait célébrer les fêtes de la Nativité autrement qu'à cheval. C'est pourquoi, Raymond Finger, responsable du Centre équestre, a imaginé une fois de plus un spectacle du meilleur goût avec le concours de ses jeunes élèves.

Ainsi un très nombreux public de parents et d'enfants s'est pressé samedi en fin d'après-midi sur la galerie du manège, pour assister à un programme très bien élaboré. Une douzaine de jeunes cavaliers, revêtus de splendides costumes pailletés, ont présenté de savantes évolutions. Ce programme parfaitement réglé fut tout d'abord exécuté au trot, puis au galop, ce qui en accroissait notablement la difficulté.

Après une très belle démonstration de haute école, on passa à l'épreuve de saut. Un exercice plus que remarquable dans une

salle de manège aux dimensions nécessairement limitées. Cinq chevaux, dont deux seulement aguerris aux techniques du saut, ont participé à cette épreuve de difficulté progressive: deux, puis trois et quatre obstacles devaient être franchis, avec une barre placée finalement à 1 m 85. Un bel exploit pour ces jeunes cavaliers. D'ailleurs, l'ensemble des évolutions présentées mérite de vifs éloges, car il ne faut pas oublier que la plupart des élèves ne prennent qu'une leçon hebdomadaire.

Cette fête de Noël s'est close par l'arrivée du Père Noël en char recouvert de dore et tiré par une solide jument de pure race Franches-Montagnes. Et ce fut la joie touchante des tout petits, déguisés en nains aux ravissants foulards colorés, qui reçurent leur sachet de friandises au pied de quatre sapins aux illuminations trouant l'obscurité de circonstance. Bl.N.

Echecs: Championnat cantonal juniors au CAR

Belles performances

Dimanche dernier s'est déroulé le Championnat cantonal junior d'échecs au Centre d'animation et de rencontre (CAR). Organisée par le Club d'échecs de La Chaux-de-Fonds, la manifestation a remporté un succès certain avec la présence de 44 filles et garçons, âgés de 6 à 19 ans.

Se sont particulièrement distingués Matthieu Corthésy (9 ans), Boris Blum (9 ans), Daniel Sohrabian (10 ans), Olivier Bigler (13 ans), Geoffroy Berner et Yves Du Bois (16 ans tous les deux) qui ont fait preuve d'un niveau élevé pour leur jeune âge. A noter, la 3e place en catégorie A (14 à 19 ans) de Patrice Clerc qui n'a pu conserver son titre face à Yves Du Bois.

Pour les jeunes qui désirent progresser et se faire des copains, des animations ont lieu

au Club d'échecs tous les mardis de 18 à 20 h (rue de la Serre 64). Contact, Nicola Mikic, Bois-Noir 15, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 64 41. (sp)

RÉSULTATS

Catégorie A (14 à 19 ans): 1. Yves Du Bois, (10,5 points sur 11); 2. Geoffroy Berner (10/11); 3. Patrice Clerc (9/11)

Catégorie B (12 à 14 ans): 1. Olivier Bigler (11/11); 2. Olivier Pierrehumbert (9/11) et Christophe Thourrot (9/11)

Catégorie C (10 à 12 ans): 1. Frédéric Queloz (8/9); 2. Daniel Sohrabian (7/9) et Alexandre Schneider (7/9)

Catégorie D (6 à 10 ans): 1. Matthieu Corthésy (9/9); 2. Gaëtan Berthod (7/9); 3. Boris Blum (6/9) et Alexandre Habersaat (6/9)



Jeunes mordus

Belle participation au championnat cantonal.

(Impar-Gerber)

Enseignants des branches commerciales à l'école

Virulence patronale

L'économie nationale, un vaste sujet à la dimension des points de vues pour l'appréhender. Le programme du cours mis sur pied dans le cadre de l'OFIAMI par la Conférence des directeurs des Ecoles de commerce de Suisse romande et du Tessin suffit à s'en convaincre.

Depuis lundi matin et jusqu'à ce soir, une cinquantaine d'enseignants des branches commerciales font leur retour sur les bancs d'école, à l'aula de l'EPC de la ville, selon une tradition éprouvée. Objectif: «La remise à jour des connaissances», es-

quisse le maître de cérémonie Jean-Jacques Delémont.

Après avoir pris de l'altitude le matin avec un cours dispensé par le responsable de la communication du groupe Swissair et intitulé «La stratégie de Swissair pour passer avec succès le cap du XXIe siècle», les enseignants se sont abruptement vu confronter au virulent discours du patron des patrons de l'économie helvétique, Guido Richterich.

Vice-président du Conseil d'administration de F. Hoffmann-La Roche AG à Bâle, l'orateur est étiqueté président de l'Union centrale des associations patronales suisses.

Fort bien documenté, ponctué de références verbales et chiffrées, le propos de Guido Richterich était à l'origine destiné au patronat lui-même. Ce cours chaux-de-fonnier lui a donné l'occasion d'en faire profiter un public a priori moins sensibles aux arguments avancés. Ce qui n'a pas manqué de se traduire par de nombreuses remarques et questions suivant son intervention, intitulée «Globalisation du marché et Etat social». En substance, le patron des patrons lance un cri d'alarme: face à la globalisation de l'économie et le surcroît de concurrence engendré, «il est vraiment urgent d'agir! La

Confédération a un rôle primordial à jouer au plan de la promotion économique, avec pour objectif l'emploi». En se soumettant à quelles exigences? «Un rapport équilibré entre les infrastructures mises à disposition et les impôts exigés d'une part; une bonne adéquation entre le coût du travail et les qualifications à disposition sur le marché du travail de l'autre».

Que faire? «Soit admettre que nos charges salariales sont trop élevées, soit se voiler la face!». Et de prôner une baisse parallèle des salaires et du coût de la vie de l'ordre de 1 à 2% par an. Pour Guido Richterich, si la hausse de la productivité fait fi-

gure d'exigence, «nous nous opposons par principe à toute prestation sociale qui engendrerait un coût supplémentaire». Rappelant l'état déplorable des finances publiques, le représentant du patronat fustige l'aveuglement des politiques, chatouille la gauche et les syndicats, et exige que tout nouveau projet de politique sociale soit soumis à la clause du besoin. Il en va selon lui de la survie économique du pays: «Avec notre culture du consensus, on ne traite pas les vrais problèmes, il faut maintenant penser à assurer notre base économique». Cela en soulignant: «On ne peut redistribuer que ce qu'on a récolté!» PFB

Sphères à Espacité

Elles tournent!

C'est fait, les quatre viseurs panoramiques de forme sphérique inaugurés sur Espacité le 13 novembre dernier ont trouvé leur apparence définitive. Ils avaient pour un temps fait faux bond à la course afin de permettre à leurs créateurs, Gisèle et Christian Götz, d'en améliorer la lisibilité. Dorénavant, plus aucune excuse ne sera tolérée quant aux lacunes en géographie de la ville! (pfb)

Revue de Cuche et Barbezat: ça fait vroom vroom

On roule sur quatre roues!

A dix jours de la «première», les auteurs, compositeurs et interprètes de la Revue de Cuche et Barbezat, troisième du nom, sont tous à leur poste, en train d'usiner à fond la caisse. Du 21 décembre au 21 janvier, 21 représentations réunissent une trentaine de personnes, pour un grand spectacle de music-hall qui va étoiler ces nuits de fin d'année.

«Le fait d'en être à la troisième Revue rend les choses un peu plus confortables. On sent qu'on commence à rouler sur quatre roues», commente Mar-

cel Schiess, qui, en tant qu'administrateur et promoteur, se réjouit de voir les médias accorder de plus en plus d'importance à cet événement, y compris la TV! Cependant, «nous restons modestes, nous continuons à travailler». Mais l'ambition, c'est bien sûr d'attirer les gens dans un rayon le plus large possible. «Chacun est à son poste. On usine à fond la caisse!»

Ça, on peut le dire. Hier, nous avons réussi à «coincer» Benjamin Cuche. Avec son compère Jean-Luc Barbezat, il venait d'enregistrer une émission de «Sortie Libre», qui passait le soir même à la TSR. Hier matin, ils jouaient - en différé, mais n'empêche - aux «Dicodéurs» à la radio romande. Ouille, ce rythme! «Tout va bien» an-

nonce néanmoins le p'tit Cuche, qu'on sent jubiler au bout du fil. Tex et Dominique Mérot, nos deux comédiens français qui tiendront l'affiche en compagnie de C & B et Miserez, sont au Locle depuis plus d'une semaine maintenant. «L'ambiance est très bonne, malgré la tension qui augmente à l'approche de la première!»

UN BEAU PERSONNAGE

Les sketches se montent. On parlera de Monseigneur Vogel avec danseuses, de l'Armée 95, de l'hôtellerie suisse qui pourrait aller mieux... Jean-Henri et Pierre-Etienne montreront évidemment leur frimousse, histoire de voir s'ils n'ont pas vieilli depuis l'année dernière. D'autres aussi montreront leur frimousse en forme de clin d'œil:

Michèle Mühlemann, David Rosselet, Stéphane Mercier.

Cette Revue, c'est aussi la musique, avec Claude Cavalli, Didier Favre, Fabian Schild et Serge Rubi. Et c'est la danse, avec six jeunes danseuses et une chorégraphie d'Etienne Frey, de la troupe Sinopia. Les comédiens sont en train de s'entraîner assidûment sous sa houlette. Benjamin Cuche: «C'est un gars extraordinaire, qui a une patience... Un beau personnage, qu'on a découvert par cette revue». Et Renaud Rutten, conseiller artistique, arrive en fin de semaine «pour mettre les pendules à l'heure. On est tellement là-dedans qu'on n'a plus le recul nécessaire pour avoir le regard neutre du public».

Ah, on oubliait: nos compères ont également été interviewés, cette fois en tant que

«Welsch Comic Connection» pour un «Temps Présent» sur le Röstigraben qui passera en janvier prochain. Heureusement qu'ils ont une belle santé.

Et nous, ici, on n'a peut-être pas le Bal des Débutantes: on a drôlement plus marrant! Et c'est pour tout le monde. CLD

● «La Revue de Cuche et Barbezat» les 21, 22, 23, 27, 28, 29 et 30 décembre à 20 h 15, le 31 décembre à 17 h 15 et 21 h 15, les 3, 4, 5, 6, 11, 12, 13 janvier à 20 h 15, le 14 janvier à 18 h 15, les 18, 19, 20 janvier à 20 h 15, et le 21 janvier à 18 h 15 au Casino. Réservations: Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises (OTMN) au Locle, tél. 31 43 30.

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Téléthon des pompiers Superbes résultats

Les montants récoltés par les pompiers du Locle et des Ponts-de-Martel dans le cadre de l'action Téléthon 95 ont été connus hier. Les premiers ont réuni la somme de 3500 francs alors que le montant reçu par les seconds s'élève à 4100 francs. Les uns comme les autres remercient chaleureusement tous les donateurs de leur générosité. (Imp)

Quartier du Crêt-Vaillant Visite de saint Nicolas

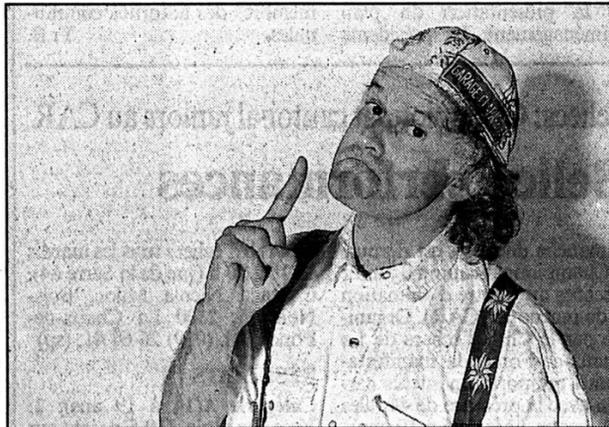


C'est ce dernier vendredi, et non pas mercredi 6 - pour éviter toute concurrence avec l'arrivée de saint Nicolas organisée par l'ADL au centre-ville en milieu de semaine - que quelques habitantes avaient invité le saint homme qui s'est rapidement trouvé entouré d'une grappe d'enfants, (photo Impar-Perrin). En cortège, tout ce petit monde a traversé le quartier pour ensuite se retrouver, au chaud, où petits et grands ont partagé un repas canadien. (Imp)

AGENDA

Cerneux-Péquignot Conseil général

Ce soir, le Conseil général du Cerneux-Péquignot se réunit à 20 h à la salle communale. A l'ordre du jour: la présentation du budget, la présentation du nouveau règlement communal et la présentation du nouveau projet d'un stand de tir. Ainsi qu'une demande de crédit de 16.000 fr. pour la consolidation d'un mur du cimetière. (cl)



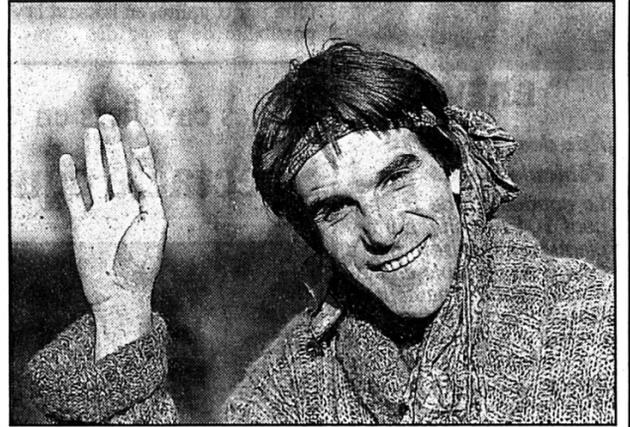
Pierre Miserez...
... avec accordéon, délire et émotion.

(sp)



Véronique Mérot...
... une pétillante Minette rieuse!

(sp)



Tex...
... rien d'un Tex-Mex, mais avec pas mal de sel quand même.

(sp)

La Fanfare de La Chaux-du-Milieu en concert

Une pêche du diable

Fidèle à la perfection qui est la sienne, la Fanfare de La Chaux-du-Milieu, en concert au Temple jeudi passé, a une nouvelle fois enthousiasmé le public par un programme d'œuvres classiques et contemporaines. Placés sous la baguette de son chef Martial Rosselet, ses musiciens - une bonne quarantaine - ont démontré que malgré leur nombre, il est possible de jouer des partitions exigeant beaucoup de finesse et de doigté dans l'exécution et les nuances.

Ce petit voyage dans le monde des souffleurs et des percussionnistes a débuté par une prestation des flûtistes et des élèves prenant des cours au Conservatoire décentralisé. Du dynamisme à revendre et une relève assurée!

Puis, les tambours et batteurs de la société se sont transformés pour quelques instants en métallos de Nevers, dont on se rappelle encore du passage lors de l'une des dernières Fêtes des promotions du Locle. Même si le Bronx est passablement éloigné de La Chaux-du-Milieu, leur intervention a eu son pesant de vacarme et de rythmes hyper mesurés et ordonnés.

En préambule, les musiciens se sont lancés dans l'interprétation de l'un des «tubes» composés au temps de la Renaissance par Charpentier, soit l'ouverture de son Te Deum. Si a priori le titre n'a pas dit grand-chose à l'assistance, il a suffi d'entendre les premières mesures pour reconnaître un célèbre générique télévisé.

Tout aussi solennelles, les pièces de Buxtehude et de Jo-

hann Christian Bach ont été enlevées de la plus belle manière. Attachante à souhait, la valse de Chostakovitch a mis en valeur le registre des saxophonistes et des trombonistes.

SOLIDE CAMARADERIE

Changement de style enfin, avec une série de mélodies alliant le jazz, le rock et des airs venus tout droit d'Amérique centrale, avec la désormais partition fétiche de la société, «Tequila». Tout cela s'est révélé attrayant, bourré de sensibilité, superbement joué, avec la simplicité et la modestie en plus. Sacrés Chauliers! Mais au fait, elle vient d'où, cette pêche que beaucoup leur envient? Sans doute et notamment de la solide camaraderie qui règne au sein du groupe. (paf)



Les percussionnistes de la Fanfare
Une intervention dans le style des «Tambours du Bronx», fort remarquée. (Favre)

Le Locle: Jambe-Ducommun 6b Fuite d'ammoniac

Hier matin peu après 6 h 30, les PS du Locle sont intervenus dans l'immeuble industriel Jambe-Ducommun 6b, dans l'entreprise ODM où des employés de l'entreprise Forelec, sise au 1er étage, avaient décelés une odeur d'ammoniac.

La première mesure prise par les pompiers a été de demander aux employés de cette firme, ainsi qu'à ceux de la maison contiguë Sydor SA, dpt Sydell, d'évacuer leurs locaux.

Après des mesures explosives effectuées par des

porteurs d'appareils de respiration, les pompiers ont pu pénétrer dans les ateliers ODM. Ils ont constaté que la fuite de gaz provenait d'une bouteille mal fermée contenant de l'ammoniac liquide utilisé pour l'alimentation d'un four de craquelage. Il a ensuite fallu procéder à l'aération de tous les locaux de cette implantation industrielle.

Suite à l'abaissement de la température, certains ne seront réoccupés que ce matin.

(jcp)

Raiffeisen de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Création d'une entité

La Banque Raiffeisen des Montagnes neuchâteloises est née à la suite de la fusion des établissements de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Cette décision a été prise récemment lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue à Paroiscentre. «Mais elle a été mûrement réfléchie» explique le Loclois Jean Hirschy, président du conseil d'administration de cette nouvelle entité.

La Banque Raiffeisen des Montagnes neuchâteloises, avec une administration centralisée et son siège juridique au Locle, affichera dès cette année un bilan supérieur à 50 millions, puisque cette décision a été appliquée avec effet rétroactif au 1er janvier 1995. Elle comptera plus de 700 sociétaires, et son rayon d'activité couvrira les régions du Locle, de La Chaux-de-Fonds et des Planchettes.

Rappelons que l'an dernier, une opération du même genre avait vu la fusion des agences de Brot-Plamboz, des Brenets, de La Chaux-du-Milieu et du Cerneux-Péquignot sous l'égide de la banque des Ponts-de-Martel. Cet établissement a pris le nom

de «Banque des Vallées». «Comme dans ces localités, les sociétaires de La Chaux-de-Fonds ne verront aucun changement. Les prestations restent les mêmes à l'égard des clients. Nous sommes et resterons proches d'eux» précise M. Hirschy.

La décision de cette fusion entre les banques des deux villes du Haut est essentiellement la résultante de causes techniques. Elle permet d'une part de se mettre en conformité avec les nouvelles exigences (d'ici à fin 1999) de la Commission fédérale des banques, tout en permettant d'éviter l'engagement d'un nouveau gérant à La Chaux-de-Fonds.

Le poste de gérant a été confié à Michel Clément, déjà responsable de la Banque Raiffeisen du Locle (Temple 19), alors que Piero Franchi, responsable du bureau de La Chaux-de-Fonds, (Hôtel-de-Ville 5) sera aide-gérant. Quant au poste de président du conseil de surveillance, il sera occupé par Jacques Gabus. Les places au sein des comités ont été équitablement réparties entre Loclois et Chaux-de-Fonniers. (jcp)

Villers-le-Lac: la route des Microtechniques fait du sur place

Opération vérité

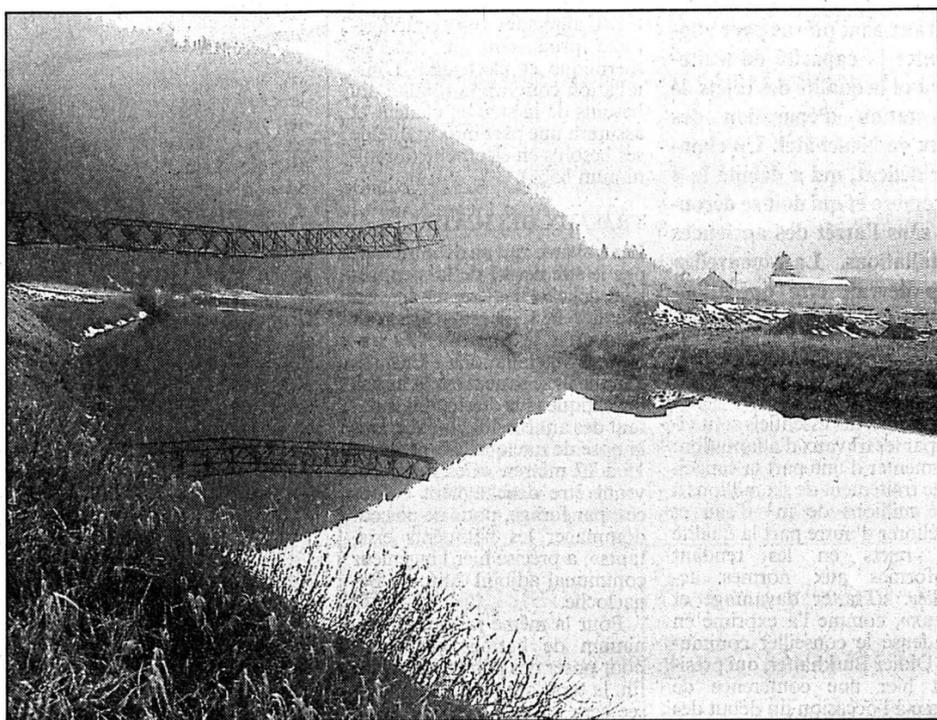
La mise en service de la déviation de Villers-le-Lac est annoncée pour la fin de l'été 1997 avec, dès avril prochain, la réalisation d'un pont de 114 mètres sur le Doubs, ouvrage majeur du contournement de la cité frontalière.

Le chantier de la route des Microtechniques donnait l'impression de s'enliser, au propre comme au figuré au niveau de Villers-le-Lac. Le remblai s'empile par tonnes à l'entrée de la ville et rien ne bouge, sinon une montagne de matériaux qui ne cesse de grossir. Un constat fait par la population du val de Morteau, s'interrogeant légitimement sur les raisons de cette lenteur à concrétiser cette bretelle de contournement.

«Devant les faux bruits et les rumeurs les plus folles», relevées par Jean Bourgeois, maire de Villers-le-Lac, le Conseil général a souhaité jouer samedi dernier la carte de la transparence et de la vérité en invitant tous les élus du Val à une mise au point.

La juste impression de piétinement ressentie par les riverains et usagers du Val laissait planer un doute quant à l'aboutissement un jour de cette déviation où techniciens et ouvriers semblaient pris au piège et détournés par une nature refusant de se laisser domestiquer.

Les services d'ingénierie routière



Villers-le-Lac

A compter d'avril 96, un pont de 114 mètres sera posé en lieu et place de cette passerelle (Inglada)

du département ont reconnu taller tout un système de drainage. «Nous avons mis en place des drains verticaux dont la profondeur varie entre 7 et 25 mètres. Au total, sur 740 mètres de long, plus de 200 km de drains sont en action», observe M. Zenner ingénieur au Conseil général. Toute une panoplie de moyens d'assainissement et de

stabilisation du sous-sol complète le drainage.

INFINIES PRÉCAUTIONS

D'infinies précautions commandent évidemment la préparation de la déviation afin d'assurer sa stabilité et de prévenir tout effondrement du sol qui aurait pour conséquence un comblement du lit du Doubs. C'est

effet, samedi, avoir été dépassés et contrariés par des phénomènes géologiques incommensurables, liés à la présence d'un sous-sol argilo aquifère qui se dérobe et n'offre par conséquent aucun point d'appui.

Ce contexte particulier, caractérisé par des sols saturés d'eau, a contraint les exécutants à ins-

pourquoi, sur les conseils de M. Magnan, du Laboratoire central des Ponts et chaussées à Paris, 60 à 75 jours d'attente sont respectés entre deux phases de remblaiement. Ce délai de sécurité permet à une instrumentation très sophistiquée (inclinomètres, tassomètres, capteurs de pression...) de suivre et de mesurer les mouvements du sous-sol. Il faut savoir ainsi que, pour le dépôt de huit mètres de remblai, le tassement induit est de quatre mètres.

Cette conduite souple vaut naturellement aussi pour l'édification du pont qui enjambrera le Doubs au lieu-dit «Les Combottes». Ainsi les travaux ne pourront pas commencer avant 120 jours, rive gauche, et 160 jours, rive droite pour s'étaler sur environ 14 mois.

Cet ouvrage de 114 mètres devra aller trouver un appui, sur des calcaires francs, à moins 45 mètres de la surface. Ces fondations garantiront 90% de sa stabilité, sachant qu'un léger tassement de l'ordre de 20 cm s'observera dans les dix prochaines années.

RASSURANT

M. Zenner se veut en tout cas rassurant et formel: «Nous n'avons jamais pris de risque et cette progression par palier protège à la fois les intérêts de la rivière et assure la sécurité des ouvrages». Dans dix-neuf à vingt mois, la déviation de Villers-le-Lac sera donc opérationnelle avec une mise à deux voies des Combottes au pont sur le Doubs, puis en trois voies jusqu'à la jonction avec l'actuelle route du Col France. (pr.a)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÉTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

Villers-le-Lac

Montée des eaux

Philippe Maignant, conseiller municipal d'opposition à Morteau a soulevé le problème, samedi, devant les techniciens du Conseil général, de la corrélation entre le chantier de la route des Microtechniques et la montée des eaux plus rapide observée en amont du pont de Sobey. Un lien de cause à effet rejeté par M. Zenner assurant que «la déviation de Villers-le-Lac n'a aucune conséquence» et mettant en cause par contre la responsabilité de la SNCF qui, «lors de la construction du pont de chemin de fer de Sobey en 1883 n'a pas laissé une section suffisante sous le pont pour un écoulement normal des crues». (pr.a)

AGENDA

Besançon

Manif d'envergure

Tous les syndicats appellent à une manifestation unitaire contre le plan Juppé, ce mardi 12 décembre, à Besançon au départ du Palais des sports à 14 heures. Les organisateurs invitent tous les salariés, chômeurs, retraités et étudiants à se joindre à ce défilé. (pr.a)

Maïche

Découvrir la gélinotte

Marc Montadert, spécialiste des gallinacées et responsable aux Verrières-de-Joux d'un programme de sauvegarde des grands tétards, donnera une conférence, ce soir à 20 h 30, salle Duceux, à Maïche sur la gélinotte des bois. (pr.a)

Semaine des produits locaux dans les collèges

Défense du goût et promotion du terroir

Les jeunes agriculteurs du Doubs se sont transformés depuis hier en ambassadeurs des saveurs du cru à l'occasion de la semaine des produits locaux qui se terminera vendredi 15 décembre. Elle est organisée à l'intention des collégiens du département.

«Cette campagne de sensibilisation nous est apparue nécessaire en constatant que les jeunes ne font pas le lien entre la ferme et l'assiette», explique Mme Loison, permanente au Centre départemental des jeunes agriculteurs. Les enfants et adolescents ne sont pas nés au point de penser que les pommes poussent dans les cageots mais leur culture en matière d'agriculture semble s'appauvrir, y compris

dans nos campagnes. D'où un jeu concours proposé à l'ensemble des collégiens du Doubs avec des questions susceptibles d'apprécier le degré de connaissances des sondés dans ce domaine.

VINGT QUESTIONS

Parmi les vingt questions judicieusement sélectionnées et posées, nous avons retenu les trois suivantes: «Le vacherin Mont-d'Or est-il un gâteau, un fromage, une glace?», «La saucisse de Morteau est-elle produite à base de viande de cheval, de porc, de bœuf?», «Quelle est la profession indispensable à la vitalité du monde rural?» avec les trois réponses suivantes possibles, «l'agriculteur, un directeur de supermarché, un ministre?»

Cette évaluation des connaissances agricoles et agro-alimentaires sera sanctionnée par l'attribution de lots éducatifs. «Les lauréats gagneront des colis de produits régionaux, des pogs avec des logos de fromage, des jeux pédagogiques axés sur l'histoire du lait», signale Mme Loison.

«JÉSUS DE MORTEAU CONTRE DIEU HAMBURGER»

Cette semaine des produits locaux, rythmée par le slogan «manger local, c'est redonner du tonus à notre campagne du Doubs», interpellera les collégiens du Doubs afin qu'ils aient un déjeuner d'aujourd'hui, ils servent dans les cantines des menus du terroir.

Cette incitation repose là encore sur le constat d'une quête alimentaire se détournant des produits locaux. «De plus en plus de collèges passent par des centrales de restauration proposant des produits d'ailleurs et, en outre, sur le pays de Montbéliard, avec le développement des points de restauration rapide, beaucoup de collégiens quittent les cantines pour aller manger dans ces endroits», remarque Ferjeux Monnin, administrateur au CDJA. Ce qui est décrit là comme «un phénomène nouveau» par la profession agricole inquiète particulièrement: «Si les jeunes boudent nos produits et prennent d'autres habitudes alimentaires, nous ne pourrions pas tenir le choc». C'est pourquoi en lieu et place du «Dieu

Hamburger» le CDJA invite les restaurants scolaires à cuire un bon «Jésus de Morteau».

Cette opération cible plus spécialement cinq collèges où le message sera délivré avec plus de force. Il s'agit des collèges Lumière à Besançon, Jeanne-d'Arc à Morteau et des collèges publics de Pont-de-Roide, Pierrefontaine-les-Varans et Bethoncourt. Dans chacun d'eux, les jeunes agriculteurs missionnaires viendront prêcher la bonne parole en allant à la rencontre des élèves auxquels ils suggéreront de passer à l'acte en dégustant un buffet campagnard composé de gâteaux de ménage, tarte aux pommes, cubes de Comté, tranches de fumé, portions pain salade comtoise... (pr.a)

IMMOBILIER

A VENDRE Quartier du Succès
La Chaux-de-Fonds

Bel appartement de 3 1/2 pièces

- séjour avec balcon
- deux chambres à coucher
- cuisine semi-agencée
- salle de bains/WC

Splendide dégagement, Vue imprenable.

Fonds propres minimum Fr. 19 500.-
charges financières Fr. 674.- par mois
grâce au système aide fédérale
ou notre coopérative de cautionnement
immobilier CCI/LPPE

Notice à disposition
et visite sur rendez-vous.

UNPI

A VENDRE

A La Chaux-de-Fonds

**APPARTEMENT 5,5 PIÈCES DUPLEX
GARAGE TRIPLE ET LOCAL**

A proximité du centre dans un immeuble de caractère, très bien rénové. Vue imprenable. Surface habitable 217 m². Les poutres apparentes ainsi que les finitions de qualité de la partie jour située dans le faite du toit confèrent à cet appartement un caractère chaud et confortable.

Composition: grand séjour de 50 m² env., salle à manger, cuisine agencée, 3 chambres à coucher, un boudoir, 3 sanitaires, hall d'entrée, buanderie, réduit/garde-manger, réduit/rangement bois, cave avec sol en terre battue, garage pour 3 voitures disposant d'un WC et d'un lavabo avec local attenant.

Affaire à saisir, prix non spéculatif.

espace & habitat
Tél. 039/23 77 77-76

A louer au Locle
Tout de suite ou à convenir

**Appartements
3 et 4 pièces**

Loyers: dès Fr. 750.- ch. comprises

Pour visiter
RÉGIE IMMOBILIÈRE
MULLER & CHRISTE
Temple-Neuf 4 2001 Neuchâtel
Tél. 038/24 42 40

UNPI

Feu: 118

AU LOCLE

**Appartements
entièrement rénovés**

2 pièces: mensualité dès Fr. 440.- + ch.
3 pièces: mensualité dès Fr. 589.- + ch.
4 pièces: mensualité dès Fr. 738.- + ch.

☎ 038/24 57 31 28-36954

A LOUER

au Locle, rue des Envers 48-50
dans ancien immeuble entièrement
rénové avec ascenseur, appartements
neufs de

**3 1/2 PIÈCES (78 m²)
Fr. 1000.- + charges**

**4 PIÈCES (92 m²)
Fr. 1100.- + charges**

Centre ville, cuisine agencée avec
lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à
convenir.

28-36957

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

KPMG Fides

A LOUER

Le Locle, 31 décembre 1995

**LOGEMENT
TROIS PIÈCES**

Fr. 500.- charges comprises

☎ 038/24 76 00 28-37126

A VENDRE

Aux Brenets

**PARCELLE
À BÂTIR**

pour villa
930 m² avec vue imprenable,
accès facile, raccordements
existants.

espace & habitat
Tél. 039/23 77 77-76

Adaptation de la station d'épuration de Neuchâtel

Les travaux ont débuté

Un peu plus de trois ans de travaux sont prévus pour augmenter la capacité de traitement et la qualité des rejets de la station d'épuration des eaux de Neuchâtel. Un chantier délicat, qui a débuté le 4 décembre et qui doit se dérouler sans l'arrêt des anciennes installations. La «nouvelle» step devrait être opérationnelle au début de l'année 1999, pour ses trente ans d'existence...

Deux objectifs essentiels sont visés par les travaux d'adaptation: augmenter d'une part la capacité de traitement de six millions à huit millions de m³ d'eau et améliorer d'autre part la qualité des rejets en les rendant conformes aux normes actuelles. «Traiter davantage et mieux», comme l'a exprimé en condensé le conseiller communal Didier Burkhalter, qui présidait hier une conférence de presse à l'occasion du début des travaux. Moins capitale que le bon fonctionnement de la step, l'émission des odeurs n'a pas pour autant été négligée: un million de francs ont été prévus dans le crédit de construction pour diminuer ce type de nuisance.

L'ancienne step sera améliorée et complétée par de nouvelles installations: introduction du traitement des boues et valorisation du biogaz. La récupéra-

tion du gaz de digestion permettra d'alimenter un couplage-force produisant de l'énergie thermique et électrique. L'installation couvrira la totalité des besoins de la step en chaleur et assurera une part importante de ses besoins en électricité (au minimum 65%).

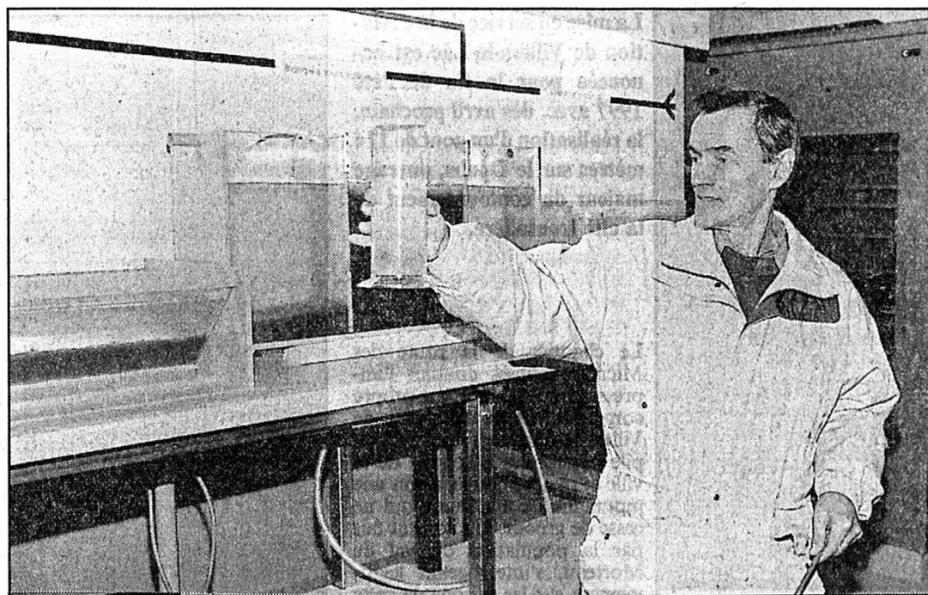
TRAVAUX DÉLICATS

Les travaux, qui ne débordent pas le site actuel de la step, seront délicats à entreprendre. En premier lieu, ils se réaliseront sans qu'il y ait arrêt des anciennes installations. Ensuite, comme ils se situent sur la nappe phréatique (sur des remblais datant des années 60), ils exigeront la pose de quelque 200 pieux de 15 à 17 mètres. «Ces pieux devront être délicatement enfoncés, par forage, pour ne pas endommager les bâtiments existants», a précisé hier l'ingénieur communal adjoint Antoine Benacloche.

Pour la même raison, un minimum de battage est prévu pour poser des palplanches. Enfin, la terre qui peut être réutilisée sera stockée à côté du site afin d'éviter d'autres nuisances.

38 MILLIONS DE FRANCS

Sur le crédit de construction de 38 millions de francs, voté en mars dernier, près de la moitié (16,5 millions) a déjà été adjugée à la maison Alpha, de Bienne, pour la partie électromécanique (sous-traitée partiellement dans le canton de Neuchâtel). Les travaux préparatoires (pour 2,3 millions) ont également été ad-



Station pilote

Le chef d'exploitation, Gabriel Vaucher, explique le futur fonctionnement de la step sur une installation miniaturisée.

jugés à l'association d'entreprises «Facchinetti - Bieri Grisoini - Schmalz».

Restent à attribuer, dans les jours à venir, les travaux de maçonnerie et de génie civil (l'ensemble du gros œuvre représente une somme d'environ 8 millions). «Des solutions plus économiques ont déjà permis de réduire d'un million le coût final de la construction», a précisé hier Didier Burkhalter. Des économies pourraient être aussi

réalisées sur le coût d'exploitation.

INFORMATIONS PONCTUELLES

Vu la durée et l'importance des travaux entrepris à la station d'épuration de Neuchâtel, les autorités ont choisi d'informer ponctuellement la population sur l'avancement des réalisations, par voie de presse ou dans le cadre d'expositions. La planification des travaux prévoit: ter-

rassement, enceinte et pieux jusqu'en été 1996, gros œuvre: du début 1996 à l'été 1998, second œuvre dès fin 1996, équipements électriques du début 1997 jusqu'à fin 1998, mise en service progressive de l'été 1997 à début 1999. Les nouvelles installations relatives au traitement secondaire (cultures fixées) et tertiaire (filtration) devraient être déjà opérationnelles en été 1997.

AT

Rédaction

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

BRÈVE

Neuchâtel

Concours de chien

La Société cynologique de Neuchâtel a organisé, samedi, son concours annuel. Il était ouvert à tous les concurrents de Suisse. Au total, 28 maîtres accompagnés de leur chien y ont pris part. Dans la catégorie «chien d'accompagnement I», Mellita Berset, Le Locle, a terminé au troisième rang, devant Monique Beuchat, de la société de Moutier et environs, Corinne Grimm, du Val-de-Ruz, et Clément Jecker des Franches-Montagnes. Dans la catégorie «chien d'accompagnement III», le Chaux-de-Fonnier Daniel Girard s'est distingué, de même que Pierre-André Vonlanthen, des Franches-Montagnes, et Anne-Marie Murrmann, du Locle, dans la catégorie «chien de défense I». Martine Voellmy, de la société de Boudry et environs, s'est distinguée dans la catégorie «chien sanitaire I», tout comme Roland Bassin, de la société de Tavannes et environs, dans la catégorie «chien sanitaire II», et Sonia Devoignes, de la société de St-Imier, en catégorie «Internationale 2». (comm-se)

AGENDA

Neuchâtel

Mesure du temps

Le Dr Pierre Thomann (Observatoire de Neuchâtel) donnera une conférence sur «La mesure du temps: atomes en mouvement», mercredi 13 décembre, à 20 h 15, au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du Mois de la science. (at)

Neuchâtel

Conférence philosophique

Invitée par le Groupe neuchâtelois de philosophie, Mme Anne-Sidonie Cochand Buchs évoquera, mercredi 13 décembre, le thème de «La critique sceptique de la rationalité téléologique». Cette conférence débutera à 18 h 15, en la salle RE 48 de l'Université des Jeunes Rives, à Neuchâtel. (Imp)

Enges

Budget et abattoirs

A Enges, les élus se réunissent ce soir pour examiner le budget communal. L'exercice 96 prévoit un déficit de 77.000 francs pour plus de 1,2 million de charges. Il sera ensuite question de la fermeture de l'abattoir et du règlement concernant les contributions des propriétaires aux frais d'équipement. (se)

SIS de Neuchâtel

Promotions

Quelque 90 sapeurs-pompiers ainsi que la Commission de la police du feu de Neuchâtel ont participé hier soir à la lecture du rapport annuel du Service d'incendie et de secours et aux promotions, distinctions et libérations qui ont suivi.

Le corps de sapeurs-pompiers est intervenu à 526 reprises au cours de l'année 1995 (592 en 1994), a notamment relevé le commandant Willy Gattolliat. Les interventions du service sanitaire se sont élevées pour leur part à 1529 (1550 en 1994), ce qui représente au total 2055 missions en 1995, soit une moyenne journalière de 5,6 sorties.

Au 1er janvier 1996, le corps de sapeurs-pompiers de la ville comptera 264 personnes, dont 40 professionnels. En remerciant les pompiers au nom de la ville et de sa population, le conseiller communal Didier Burkhalter a par ailleurs relevé l'augmentation des effectifs qui ont passé de 3 à 4 sections en 1995 et l'évolution des missions.

● **Promotions au 1er janvier** – Au grade de sergent: caporal Jean-Claude Lambelet et caporal Jean Marcel Haerberli. Au grade de caporal: sapeur Pierre Muhlemann et sapeur Eduardo Martin.

● **Distinctions 1995** – Pour 15 ans de service: lieutenant Patrick Jacot, sapeur Olivier Perroz, sapeur Olivier Attinger, sapeur Giovanni Farruggio, sapeur Roger-Lucien Junod, sapeur Michel Ribaux, sapeur Olivier Perret, sapeur Daniel Marti. Pour 10 ans de service: lieutenant Carlo Monnat, sapeur Bernard Monnier.

● **Libérations au 31 décembre** – Premier-lieutenant Jean-Pierre Otter (25 ans de service), sapeur Donato Dufaux (4 ans), sapeur Francis Montandon (14 ans), sapeur Olivier Perret (15 ans). (at)

Inauguration d'une énorme autogruë à Marin

La bête soulève 225 tonnes

Deux millions de francs pour une bête de 72 tonnes capable d'en soulever 225: la société Autogruë de Marin a investi dans une nouvelle machine, la plus grosse du canton de Neuchâtel.

La bête est telle qu'il a fallu une petite sœur pour la déshabiller, hier lors de son inauguration officielle à La Tène. Seule une autogruë de taille déjà respectable pouvait lever le voile du monstre que vient d'acquérir la société Autogruë, société fondée, il y a bientôt trente ans, par les neuf grands de la construction dans le canton.

Figurant au palmarès des plus grosses grues de Suisse, le joujou a coûté la bagatelle de deux millions. «Si on veut être performant et rester leader sur le marché du levage, on se doit de continuer à investir», argumentait hier, Attilio Turuani, l'un des neuf grands. D'ici à la fin du siècle, les constructeurs du canton auront plusieurs défis à relever: la N5 côté Béroche, Rail 2000 et l'Exposition nationale. «Si on n'est pas prêts, nous perdrons ces marchés».

ARGUMENTS DE POIDS

Aujourd'hui, la société Autogruë est à la hauteur. Et ses arguments sont de poids. Pour une longueur de 17 mètres et un



Autogruë à Marin

Regroupant neuf entreprises de construction, la société vient d'acquérir un monstre de 72 tonnes capable d'en soulever 225.

tour de taille européen de 3 mètres, ce qui nécessite des autorisations pour circuler ici en Suisse, la nouvelle autogruë pèse 72 tonnes sans compter les contre-poids. Elle repose sur 6 essieux. Son bras, qui s'étire jusqu'à 83 mètres, permet de soulever 225 tonnes au maximum. Gros bijou high-tech de fabrica-

tion allemande, elle se pilote par deux hommes seulement, aidés cependant d'un système informatique qui permet, au préalable, de simuler chaque intervention.

Le monstre servira avant tout à installer des grandes grues fixes sur les chantiers. (se)

Parti socialiste neuchâtelois

La présidente s'en va

Jeanne Philippin, présidente du PSN, démissionne de cette fonction pour le 27 janvier, date du prochain Congrès ordinaire du Parti socialiste neuchâtelois, a annoncé hier ce dernier dans un communiqué.

Entrée en fonction en mai

1989 et succédant à Bernard Soguel, Jeanne Philippin souhaite aujourd'hui être déchargée de cette lourde tâche assumée pendant près de sept ans avec compétence et dévouement.

Son départ coïncidera avec un certain nombre de réformes de

structures du PSN dont décidera justement le prochain congrès après avoir élu une ou un nouveau président.

Les sections du PSN ont jusqu'à l'ouverture du congrès pour proposer des candidatures. (cp-comm)

District de Boudry

Budgets 96 et joies annexes

Les communes de Boudry et Bôle doivent prochainement examiner leur budget 96. Augmentation de taxes en vue.

Le Conseil général de Boudry doit se réunir en séance vendredi prochain. Le budget 96 sera la pièce maîtresse de la séance. Tournant sur une enveloppe de plus de 23 millions, il laisse apparaître un excédent de charges de 53.625 francs. Pour parvenir à ce résultat, le Conseil communal s'est vu obligé de relever la taxe hospitalière de 9 à 10% de l'impôt communal pour couvrir la part communale aux charges hospitalières. Vu le transfert des eaux usées de la commune à la station de La Saunerie et les frais d'investissement que celle-ci va occasionner, il propose aussi d'augmenter la taxe d'épuration des eaux usées de 4 à 5%, «ce qui, dit-il, constitue un premier pas».

Quant au Conseil général de Bôle, il doit se réunir lundi prochain pour discuter du budget de la commune. Celui-ci prévoit un déficit de plus de 422.000 francs sur un total de charges de 7,1 millions. Parce que le coût des canaux égouts dépasse largement le produit de la taxe, le Conseil communal propose une hausse de cette taxe afin de procéder à un premier rééquilibrage. Il sera ensuite question du plan général d'évacuation des eaux, ainsi que de la fin de l'Oeuvre de la Sœur visitante. Suite à l'ouverture du Centre de soins à domicile et d'action sociale de La Basse-Areuse, elle cesse ses activités. Elle léguera le solde de son capital et intérêts, soit 23.000 francs, à la commune. (se)

Chézard-Saint-Martin: le Conseil général refuse l'initiative socialiste

Petite enfance aux voix

L'initiative populaire socialiste demandant la création de structures d'accueil pour la petite enfance n'a pas trouvé hier soir l'approbation de la majorité des élus de Chézard-Saint-Martin. Le verdict du Conseil général oblige la population à voter dans l'année qui vient. De même, les élus ont refusé d'enterrer le projet de «kit-école» au bas du collège.

La passe d'armes entre Michel Rüttimann (PS) et les groupes de droite a été vive hier soir à propos des structures d'accueil pour la petite enfance. Mais les

efforts de l'élu socialiste se sont révélés vains au moment du vote.

Tentant de faire comprendre que l'initiative place les autorités devant leurs devoirs de recherche de ce qui est bon pour la collectivité publique, les initiateurs se sont heurtés aux réserves des groupes radical et libéral-PPN, dans un débat qui a allié le bon et le moins bon.

«QUE LE PEUPLE SE PRONONCE»

Les socialistes auraient voulu que la commune s'engage à répondre à un besoin avéré en structures d'accueil pour la petite enfance, soit en portant le débat au niveau régional, soit, pour le moins en nommant une commission d'étude communale. Ce à quoi Ursula de Meuron (PL-PPN) a opposé les problèmes posés par des crèches dans l'éducation.

Le collègue de cette dernière, Christian Blandinier devait cependant rappeler que le besoin ne lui semblait pas réalisé dans la commune. «Que le peuple se prononce tout de suite, et nous saurons alors où nous en sommes», s'est exclamé l'élu libéral-PPN. Le vote a sanctionné cette prise de position, et les citoyens devront se rendre aux urnes dans l'année qui vient.

Le Conseil général n'est pas satisfait du rapport que le Conseil communal lui a fourni à propos de la pose d'un «kit-école» au bas du collège, sur la route cantonale. Il a ainsi suivi les vœux du motionnaire Daniel Maurer (PRD), qui demandait l'étude d'un tel aménagement

après un verdict négatif du peuple en février dernier. L'exécutif s'est opposé au «kit-école», arguant que l'expérience du patrouilleur adulte était concluante et que l'utilité de cet équipement était douteuse. La motion Maurer n'a pas été classée hier soir, et revient ainsi sur le bureau des conseillers communaux.

CRÉDITS APPROUVÉS

La séance a été par ailleurs plus calme. Les élus ont accepté les deux demandes de crédits de 15.000 francs qui leur étaient soumises. La première, pour terminer le plan d'aménagement, a été adoptée sans problème. Les socialistes ont tenté cependant, mais en vain, de dissocier les deux aspects de la seconde, à sa-

voir la dernière étape de la réfection du Chemin Neuf et l'aménagement d'une piste pour tracteurs, jugé superflu.

Les autres points du menu du Conseil général n'ont pas soulevé d'opposition. Freddy Rumo bénéficiera de la servitude de passage qu'il a sollicitée et Chézard-Saint-Martin a accepté de modifier le but de l'Association pour l'épuration des eaux usées du Haut-Val-de-Ruz. Le domaine de La Lioldronde pourra être assaini grâce à un cautionnement communal et son locataire pourra signer avec la commune un bail de 25 ans.

Depuis le mois d'octobre enfin, le village est alimenté par la nouvelle station de pompage des Prés-Royer. Vive les douches prolongées! Ph. C.

Rédaction

VAL-DE-TRAZERS

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAZERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Exécutif de Travers
Didier Gasser

pourrait démissionner

La situation est en passe de s'éclaircir à Travers. Le conseiller communal Didier Gasser - auteur de la fausse lettre du SIB (Syndicat de l'industrie et du bâtiment) d'appel à la grève moyennant récompense (voir notre édition du 9 décembre) - pourrait démissionner au soir du 18 décembre, date de la prochaine séance du législatif traversin. Rappelons que les quatre autres membres du Conseil communal avaient décidé de démissionner en bloc. M. Gasser ne voulant pas se retirer. Hier soir, au cours de la séance hebdomadaire de l'exécutif, M. Gasser a signifié être d'accord de quitter sa fonction le 18 décembre pour autant qu'on le laisse s'exprimer librement en fin d'assemblée. L'administrateur de Travers se renseignera aujourd'hui auprès du Service des communes afin de savoir si la procédure est possible. Une fois cet élément connu, les quatre conseillers communaux décideront s'ils confirment ou non leurs démissions. (mdc)

AGENDA

La Vue-des-Alpes
Cours de fartage

La neige se fait quelque peu attendre, mais cela n'empêche pas le Ski-Club de La Vue-des-Alpes de préparer sa saison. Dans cette optique, le groupe nordique a décidé d'organiser un cours gratuit de fartage de ski de fond, en collaboration avec un magasin de sport et une grande marque de fart. Ce cours, ouvert à toutes et à tous, se déroulera demain dès 19 h 30 à l'Hôtel de La Vue-des-Alpes. L'inscription se fera sur place. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au tél. (038) 53.56.19. (vch)

La Côte-aux-Fées
Huiles et aquarelles exposées

Jusqu'au 14 janvier, le Restaurant des Artistes, à La Côte-aux-Fées, accueille les œuvres de feu René Besson. Une cinquantaine d'huiles et d'aquarelles sont visibles de 8 h 30 à 23 heures, sauf le mercredi. (mdc)

Refusé une première fois, le crédit revient au législatif

Vers une solution à Noiraigue?

A la séance d'octobre dernier, le législatif de Noiraigue refusait d'accorder un crédit. Pourquoi? L'argent avait déjà été dépensé... Un nœud, associé à d'autres causes, qui avait provoqué la démission du président de commune, Armand Clerc. Vendredi soir, les élus néraouis devront à nouveau voter sur cet objet.

La demande de crédit, d'un montant de 18.541 francs, doit permettre de financer une facture déjà payée (!) pour le crépissage du mur de soutènement de l'église. Un crépissage qui, selon l'exécutif, avait dû être confié à une entreprise - pour une grande partie à celle de Bernard Hamel, conseiller communal - en raison de vacances, de

manque de personnel qualifié parmi les chômeurs engagés dans un programme d'occupation et par manque d'avancement. Or, aucune commission, ni le législatif n'avaient été informés. Les élus n'avaient pas du tout apprécié!

La confiance n'ayant pas été accordée à l'exécutif, Armand Clerc, président de commune, démissionnait. Vendredi soir, le législatif sera appelé à lui nommer un successeur. A-t-on trouvé la perle rare? Cela risque d'être difficile, d'autant qu'un second membre du Conseil communal devra être désigné, en remplacement de Muriel Spitale Erard. A noter que les deux démissionnaires sont issus des rangs du Groupement néraoui.

Les élus se pencheront également sur le budget 1996 qui prévoit un déficit légèrement supérieur à 220.000 francs. Ils procéderont aussi à la nomination de cinq membres à la Commission pour le 1000e anniversaire de Noiraigue.

Enfin, deux autres demandes de crédit figurent à l'ordre du jour. Le premier montant - 11.000 francs - doit servir à la réfection du chemin de Rorthier, le second - 20.000 francs - est destiné à l'achat de matériaux, d'échafaudages et d'outils pour le programme d'occupation des chômeurs.

On envisage de repeindre le stand, le temple et de procéder à divers travaux d'entretien. (mdc)

Bureau communal de Boveresse

Déménagement en vue

Le bureau communal de Boveresse déménagera-t-il? Actuellement situé dans le collège, il pourrait prendre place dans l'immeuble de la laiterie. Une rocade qui coûterait 40.000 francs. Le législatif se prononcera jeudi soir.

Le studio aménagé dans l'immeuble de la laiterie, propriété de la commune, est actuellement vide. Depuis sa création, les locataires se sont succédé, avec

des périodes d'inoccupation. L'exécutif n'ayant que peu d'espoir de relouer ce bien et ne voulant pas engager des frais pour rien, il propose d'y installer le bureau communal.

L'accès serait plus aisé, le bureau plus fonctionnel, les frais d'entretien futur moindres et cela permettrait de libérer un local pour l'école, les effectifs prenant l'ascenseur.

Les désavantages se situent dans les coûts d'aménagement

et dans la perte d'un revenu locatif.

Jeudi soir, les Boveressans se pencheront également sur le budget 1996. Les prévisions font apparaître un déficit de quelque 150.000 francs, une somme importante pour cette petite commune. Enfin, le législatif procédera à diverses nominations, notamment d'une commission pour la Liste d'entente en vue des élections communales de mai 1996. (mdc)

Noces d'or à Noiraigue

De la Gruyère au Vallon

Le 26 novembre dernier, Raymond Magnin et son épouse Thérèse, domiciliés à Noiraigue, ont fêté leurs noces d'or entourés de leur famille. Fribourgeois d'origine, le couple Magnin s'est installé au Val-de-Travers en 1984 pour y jouir d'une heureuse retraite.

C'est à la Chapelle des Marches, à Broc, que le couple a uni sa destinée. De ce mariage sont nés quatre garçons et autant de filles. Les Néraouis d'adoption ont maintenant la joie d'avoir 13 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants à choyer.

En 1950, ils quittent leur Gruyère natale, M. Magnin ayant trouvé un emploi de vacher aux Charbonnières sur Boveresse. Il travailla ensuite dans plusieurs exploitations agricoles et même chez Dubied. Après une dizaine d'années passées à La Neuveville, Raymond Magnin, aujourd'hui âgé de 76 ans,

et son épouse Thérèse, 74 ans, sont revenus vivre au Val-de-Travers. Mais ils n'oublient pas

leur région d'origine où ils retournent de temps en temps. (comm-mdc)



Noiraigue

Raymond Magnin et son épouse: cinquante ans de vie commune. (Privée)

Conseil général de Fontainemelon

Les propriétaires ont déjà donné

Parmi les points forts de la séance d'hier soir du Conseil général de Fontainemelon auraient dû figurer deux crédits, le premier pour la révision des plans cadastraux et le second pour l'élaboration du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE). S'il n'a pas été nécessaire de voter le premier objet, les élus ont cependant rejeté le second.

Le PGEE permet la mise à jour d'outils devenus indispensables pour la bonne marche d'une commune. C'est même une obligation. Le conseiller communal Patrick Lardon a expliqué combien ce plan lui apparaissait indispensable.

Lors de travaux d'équipement du système séparatif, les subventions ne sont allouées, jusqu'à un taux de 40%, que si la commune détient ce plan. Le crédit demandé aux élus hier soir était de 179.985 francs dont à déduire les subventions cantonales et fédérales, d'un taux maximal de 58,5%.

Georges Robert (PRD) a cependant été d'avis que la commune allait passer à un système séparatif général en obligeant chaque propriétaire à se raccorder à ses frais à ce réseau. «Lorsque tout cela sera terminé, tous ces raccordements privés seront coupés et les propriétaires seront priés de prendre en charge leurs eaux pluviales dans des puits perdus, à créer à leurs frais», a-t-il déclaré.

Finalement, cette demande de

crédit a été refusée par 14 voix contre 12 et une abstention.

DEMANDE DE CRÉDIT ANNULÉE

Le Conseil communal a proposé d'emblée d'annuler la demande de crédit de 143.000 francs pour l'élaboration des plans cadastraux. Cette dépense est désormais liée à la Loi cantonale sur la mensuration cadastrale de septembre 1995 et à une ordonnance fédérale. Plus besoin de voter là-dessus, et les élus en ont pris acte.

SANS PROBLÈME

La modification apportée au règlement du Service de défense contre l'incendie a passé la rampe sans problème. Ainsi l'entretien du matériel et des locaux seront-ils rémunérés à raison de 10 francs de l'heure.

Les élus ont pris connaissance d'un rapport de la Commission de modération du trafic concernant le carrefour de la rue du Centre et de l'avenue Robert. Ce dernier a été transmis au Conseil communal qui étudiera le problème. L'exécutif présentera une demande de crédit l'année prochaine à cet effet. Le président de commune, Marc-Olivier Vuille, a annoncé que le 3e projet de transformation du collège, avec salle de gymnastique, était actuellement à l'étude. Le conseiller communal Jean-Jacques Bolle a livré les chiffres du chômage pour le village. Au 11 décembre, ce dernier comptait 50 demandeurs d'emploi. (mh)

Landeyeux

Huiles à l'hôpital

La galerie de l'Hôpital et du Home médicalisé de Landeyeux, après avoir accueilli à ses côtés Jean-Marc Elzingre, reçoit dès vendredi le peintre de Montmollin, Frédéric Laufer et ses huiles. Pour sa deuxième exposition, il reste fidèle à la mise en valeur des forces artistiques de la région. Frédéric Laufer y exposera jusqu'au 15 février prochain ses tableaux, pour égayer un lieu qui se veut accueillant.

sion de décolleur à Genève et dans le canton de Neuchâtel. Sa retraite lui permet de pleinement revenir à son amour du pinceau et de la palette. Il manifeste une prédilection pour le paysage, qu'il réalise à partir de croquis, et les belles couleurs. Beaucoup de ses tableaux ont pris le chemin de l'Amérique du Sud pour orner la maison de son fils.

Né à Moutier en 1920, Frédéric Laufer peint depuis l'âge de quinze ans. Ayant fondé avec des amis l'Association des peintres prévôtois, il expose ses œuvres dans diverses localités, avant d'aller exercer sa profes-

Frédéric Laufer ne se cantonne pas seulement dans le paysage. C'est un homme qui maîtrise aussi l'art abstrait. Se plaignant toujours que le temps passe trop vite, il s'est lancé dans la fabrication de lampes décorées à la manière de ses peintures, œuvres que le public a pu d'ailleurs admirer dernièrement au Caveau de Boudry. (phc)

Etude cantonale sur les forêts bernoises

Détérioration continue en montagne

Sans être alarmiste, le rapport annuel sur les forêts bernoises, établi par un groupe de travail, souligne une détérioration continue, particulièrement sensible au-dessus de 900 mètres. Quatre fois plus importante qu'en plaine, elle s'expliquerait par l'augmentation de la teneur de l'air en ozone dont une des incidences est de réduire la stabilité des forêts de montagne.

Il ressort de cette étude que le nombre de houppiers présentant une défoliation importante a une nouvelle fois augmenté dans les forêts bernoises pendant l'été dernier. Un quart des arbres ont perdu plus de 25% de leurs feuilles ou aiguilles soit 3% de plus que l'année précédente.

Les abondantes précipitations du printemps et du début de l'été n'ont pas suffi à enrayer les pertes de vitalité visible. Les feuillus et les résineux sont touchés, même si ces derniers doivent supporter des dégâts plus importants.

Mentionnons que d'après les conventions internationales, les arbres dont le houppier est éclairci de plus de 25% sont considérés comme «endommagés». Malgré des concentrations de polluants plus faibles, les fo-

rêts de montagne, une grande partie de celle du Jura bernois est comprise dans cette appellation, paraissent plus sensibles puisque les arbres endommagés y sont quatre fois plus nombreux.

CROISSANCE FREINÉE
VIEILLESSE ACCÉLÉRÉE

Effectuées sur seize places d'observations permanentes réparties du Jura aux Alpes, les analyses débouchent sur deux constats importants. Premièrement, la croissance des pousses terminales chez les épicéas examinés est en régression sensible par rapport à l'année précédente.

En outre, les hêtres examinés montrent, depuis 1987, une augmentation de quelque 50% des rameaux atteints de symptômes de vieillissement prématuré. Les spécialistes interprètent la diminution du rapport entre la croissance des tiges principales et des tiges secondaires comme une perte de vitalité des arbres.

PLUIES D'ÉTÉ

La variation de croissance des pousses s'explique surtout par les conditions atmosphériques. Les pluies de l'été 1993 ont eu des retombées positives en 1994. Par contre la diminution des précipitations en 1994 a entraîné une diminution particulièrement importante de cette croissance. Or les conditions atmos-



Forêt bernoise

La charge en ozone fragilise la situation au-dessus de 900 mètres. (Impar-Gerber)

phériques influencent la teneur en ozone.

Aujourd'hui, affirment les auteurs de cette étude, la situation critique des forêts de montagne doit déboucher sur une remise en question des teneurs maximales en ozone admises.

DANGERS À LA CARTE

La perte de stabilité de ces forêts accroît l'importance de l'évaluation des risques pour les localités et les voies de communication. L'étude avale l'initiative du

gouvernement bernois qui veut éditer une «carte indicatrice des dangers naturels du canton de Berne».

Cet outil de travail permettrait aux autorités de base de planifier l'entretien des forêts protectrices et les mesures de protection contre les dangers naturels.

Concernant les bostryches, les exploitations forcées occasionnées par cet insecte sont revenues, dans l'Oberland, au niveau d'avant les tempêtes de 1990.

Moins réjouissante est la situation dans le Mittelland: les vents forts de fin février dernier ont provoqué une brusque augmentation de l'offre de nourriture pour les bostryches, faisant croître leur nombre et les dégâts.

A partir du mois d'août, les exploitations forcées se sont aussi multipliées dans les forêts plus élevées, à l'image de celles du Jura bernois. Le long hiver a ralenti la prolifération des ravageuses secondaires, mais a créé dans le même temps des nids de bostryches potentiels supplémentaires en raison du poids de la neige et des chablis de vent localisés.

Suivant les conditions atmosphériques de l'hiver et du printemps prochains, les dégâts dus aux bostryches pourraient retrouver leur ampleur passée. Même si ces parasites se signalent sous de nouveaux noms.

A témoin, le bostryche japonais, dont la présence a pu être constatée dans le Seeland, dans les environs de Berne et en Haute-Argovie. Particularité de cet insecte: il s'attaque uniquement aux bois abattus et pourrait être résistant aux produits de traitement admis dans le commerce.

Aussi l'industrie du bois réclame-t-elle que l'on autorise à nouveau l'emploi de produits de traitement des grumes plus efficaces. (Imp-oid)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLEL
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Pontenet

Nouveau maire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il y a quinze jours lors de l'élection libre à la mairie, le corps électoral de Pontenet (vallée de Tavannes) s'est à nouveau rendu aux urnes ce dernier week-end. Philippe Horisberger, 36 ans, ingénieur ETS, déjà en tête au premier tour, a obtenu 54 voix et a donc été élu maire. La participation a atteint 46%. (kr)

Sorvilier

Feux lumineux

Après deux étés durant lesquels la traversée de Sorvilier (vallée de Tavannes) était entravée par le chantier d'élargissement de la route cantonale, les travaux sont aujourd'hui terminés. Cette semaine, la toute dernière étape verra la mise en service d'une signalisation lumineuse au passage à niveau situé à proximité de la gare. La sécurité et le confort des usagers - les feux, synchronisés, ne s'allumeront qu'une trentaine de secondes avant l'abaissement des barrières - seront donc sensiblement améliorés. (kr)

Hôpital de l'île

Facture salée

Un groupe de travail devrait élaborer, d'ici à la fin de l'année prochaine, un nouveau modèle d'indemnisation des prestations fournies par l'Hôpital de l'île, à Berne, pour le compte de l'Université, en matière de recherche et d'enseignement. A l'heure actuelle, l'Université contribue aux frais d'exploitation de cet hôpital à raison d'un taux fixe de 19,3%, ceci sur la base d'une réglementation entrée en vigueur en 1983. Or l'explosion des coûts de la santé a provoqué une hausse considérable de la contribution universitaire. (oid)

AGENDA

Bienne

Audition de flûtes

La classe de flûte à bec de Claude Lanz, au Conservatoire de Bienne, donnera une audition publique (entrée libre) le mercredi 13 décembre (18 h, salle 301). Une quinzaine de musiciens se produiront à cette occasion. (de)

Nouveaux vestiaires pour le FC Saint-Imier

Footballeurs-artisans

Dorénavant pour être digne du FC Saint-Imier, il ne suffira plus d'être à l'aise balle au pied. Il s'agira également d'être habile de ses doigts. La rénovation et l'agrandissement des vestiaires de Fins des Fourches passe par une mobilisation de tous les membres.

Les futurs adversaires des équipes du FC Saint-Imier se réjouiront de la décision prise, hier soir, en assemblée générale extraordinaire. Une quarantaine de membres ont approuvé à l'unanimité un projet qui consiste à doter le club d'une infrastructure adaptée.

TROIS PROPOSITIONS

Depuis 1991, l'idée revenait régulièrement sur le tapis. Les retombées financières d'un 75e anniversaire de club dignement fêté, lui ont permis de quitter le stade des intentions. Sont notamment prévus, la réalisation de quatre vestiaires, deux espaces de douches, des sanitaires adaptés, une salle de théorie et divers locaux multifonctionnels.

Présidé par Eric Achermann, une commission de construction a présenté un projet scindé en trois propositions, dont la plus élevée, celle avoisinant les 490.000 francs englobait un travail entièrement réalisé par des professionnels.

Responsable de la commission du financement de ce projet, Francis Loetscher a expliqué que la seule alternative possible pour que l'intention puisse se concrétiser sans augmenter la dette de la société, était d'inviter les membres du club à devenir des hommes de chantier.

Ensembles, joueurs, membres et sympathisants, devront consentir un investissement de plus de 1000 heures de travail pour, de par leur contribution, respecter un plafond fixé à 325.000 francs.

Il ne manque plus que le feu vert du Sport Toto, attendu en cette fin de semaine, pour démarrer ce chantier. Son terme devrait coïncider avec le début du championnat 1996-1997. (nic)

Sonceboz-Sombeval: budget approuvé

Ecoliers bientôt à l'aise

Cette fois c'est certain, le collège de Sonceboz-Sombeval sera agrandi. Après avoir approuvé le crédit ad hoc voici un quinzaine, les électeurs - qui s'étaient déplacés en masse - ont effectivement approuvé hier soir, en assemblée municipale, le budget 1996, incluant l'investissement en question.

Passage obligé pour que les écoliers de la localité soient enfin à l'aise, une hausse de quotité de deux points. Cette dernière se situera à 2,7 dès l'an prochain, ce qui n'a pas empêché les citoyens présents de dire «oui» à une ma-

jeurité très confortable, soit 184 voix, sans opposition et avec de rares abstentions.

Le projet d'agrandissement du collège est devisé au total à 3,3 millions de francs. Ce montant comprend, il faut le préciser, l'abri de protection civile prévu en sous-sol, dont le coût à charge de la commune n'est cependant pas plus élevé que les prévisibles sous-bassements du nouveau bâtiment scolaire.

Quant au budget 1996 de la commune, précisons qu'il roule sur près de 5,5 millions de francs, le déficit prévu étant de quelque 135.000 francs. (de)

Poste et Télécoms: réorganisation

Casser les monopoles

Le Conseil fédéral bénéficie de l'appui du gouvernement bernois dans son intention de réorganiser la Poste et les Télécoms. Une rapide mise en application des mesures envisagées favoriserait la place économique suisse, argumente l'exécutif cantonal.

Les progrès techniques et la politique de libéralisation de l'Union européenne ne permettent pas de maintenir les actuels monopoles de la Poste et des Télécoms.

La réorganisation consiste d'abord à leur permettre de remplir efficacement leurs tâches sous une forme juridique appropriée. Il s'agit par ailleurs de régler les conditions auxquelles ces prestataires de services peuvent être privatisés et quels paiements compensatoires sont nécessaires.

HAUTE QUALITÉ

Il est très important pour l'économie suisse d'offrir dans ce domaine, des prestations de haute qualité à des prix raisonnables, qui correspondent aux critères internationaux, voire les surpassent. Le gouvernement bernois accorde donc une importance majeure aux textes proposés.

La nouvelle organisation

comprend trois lois. Elles doivent entrer en vigueur au plus tard lors de la libéralisation qui interviendra dans l'Union européenne, soit le 1er janvier 1998.

LE JUSTE PRIX

Le canton de Berne est conscient que la réorganisation proposée n'apporte pas que des avantages et que certaines prestations deviendront plus chères dans tel ou tel domaine. Les progrès rapides de la technique finiront de toute façon par remettre en question le système actuel.

Les monopoles existants et les domaines protégés ne peuvent pas résister aux forces du marché. On ne peut donc espérer conserver les bénéfices importants réalisés dans les domaines comme les opérations avec l'étranger, ni maintenir, par conséquent, le subventionnement de secteurs non rentables.

Ce sont là autant de raisons qui expliquent les pressions croissantes pour que l'on établisse la vérité des coûts.

L'exécutif bernois juge que la proposition est une bonne solution dans l'ensemble, axée sur l'avenir. Il insiste particulièrement sur une bonne desserte de base pour tous, afin que les régions périphériques ne soient pas pénalisées davantage. (oid)

Berne: réforme de l'AVS

Soutien tempéré

Entrepris au niveau national, le projet de révision des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI reçoit un soutien nuancé du gouvernement bernois. Son aval s'accompagne d'un double bémol. L'autonomie cantonale ne doit pas être restreinte et une nouvelle clé de répartition des charges doit être trouvée.

Pour le gouvernement bernois, il est urgent de revoir la réglementation sur les prestations complémentaires, dont l'importance est capitale pour les personnes âgées, les invalides et les survivants. Aussi salue-t-il la révision de la loi fédérale que vient d'engager la Confédération.

CANTONS

Il reconnaît que ce projet améliore les conditions d'existence des personnes vivant chez elles. Mais il restreint par trop la liberté d'action des cantons, qui n'auraient plus les moyens de tenir compte des particularités régionales, estime l'exécutif bernois.

RÉPARTITION

Les prestations complémentaires seraient de plus en plus versées selon les prescriptions fédérales alors que le canton de Berne prend en charge plus de deux tiers des coûts. Cette répartition des charges devrait, de l'avis du Conseil exécutif, être révisée au détriment de la Confédération. En effet, le canton de Berne ne pourrait pas faire face à des dépenses supplémentaires s'élevant au minimum à 13,3 millions de francs par an.

PRIORITÉS

Enfin, le gouvernement bernois estime que la Confédération doit fixer des priorités dans ces projets. La révision des prestations complémentaires est, pour le canton de Berne, très nettement prioritaire par rapport aux autres réformes sociales. (oid)

Soirée théâtrale à Bienne

«Le bar sous la mer»

La Commission romande du théâtre et les «Kulturteater» de Bienne présentent «Le bar sous la mer», aventures fantasmagoriques adaptées de récits signés Stefano Benni et interprétés par Thierry Waseige.

Production du Bang Bang Théâtre de Huy (Belgique), ce spectacle est composé de dix histoires, qui se déroulent toutes dans l'univers délicat, cocasse et parfois tendre de l'auteur italien. On y découvre par exemple un motard casse-cou, Pin-Pon, et sa belle, Miss Beauty-Case, ou encore l'inoubliable Fausto

Coppi, en plein exploit sportif et... amoureux.

Assis dans son fauteuil, le patron du «Bar sous la mer», l'acteur Thierry Waseige, emmène les spectateurs dans un monde hors du temps, dans un monde où le rêve règne en maître incontesté, entre la douceur des contes africains et la volubilité des récits italiens, le romantisme des poètes russes du XIXe siècle et le cynisme des chroniqueurs de la fin du XXe. (sp)

• Bienne, Espace culturel, Rennweg 26, lundi 18 décembre, 20 h 15.

Affaire des fausses factures de la Transjurane

Six inculpations

Nanti d'une plainte du chef du Département de l'environnement, le ministre Pierre Kohler, le juge d'instruction Pierre Seidler a ouvert une enquête qu'il clôt par l'inculpation de six personnes, soit trois fonctionnaires, un entrepreneur et deux particuliers, dans l'affaire dite «des fausses factures de la Transjurane».

projet et, en contrepartie, ont facturé au compte de la N 16, payé à 95% par la Confédération, des prestations qu'elles n'ont pas fournies. Est en cause un montant global de 58.144 francs au détriment de la Confédération, dont 2907,20 (5%) aux frais du Jura.

Quasiment seule lésée, la Confédération n'a pas déposé plainte, exigeant simplement le remboursement des montants facturés indûment. Il est pour le moins étonnant que la plainte émane d'un ministre jurassien!

DES INCULPÉS

Deux dirigeants de l'entreprise Locher S.A. qui mène le consortium ETMR sont inculpés notamment d'escroquerie et de faux dans les titres. Ils ont facturé le transport fictif de 2777 m³ de pierre à 10,80 francs pour récupérer le don de 30.000 francs fait au Comité Pro Tour Maugeat. Dans un autre cas, diverses factures ont été augmentées, afin de compenser un montant

équivalent. Il s'agit notamment de la facture de réalisation d'un film vidéo sur la Tour.

Un ingénieur des Ponts et chaussées (P+C) est inculpé de complicité de faux dans les titres, de gestion déloyale d'intérêts publics, parce qu'il a pris part à ce tripatouillage.

ANTOINE BLONDIN

Un surveillant de chantier, également des P+C, qui s'est, lui aussi, prêté à ces manœuvres, est également inculpé. Il en va de même du responsable de presse de la N 16 accusé d'avoir vendu des chaises appartenant à la Confédération, d'avoir modifié l'escompte facturé par un entrepreneur jurassien, de manière à le transformer en don en faveur du Comité Pro Tour Maugeat et d'avoir fait une fausse signature, prenant l'identité de Antoine Blondin, écrivain et journaliste sportif bien connu... Enfin, le surplus de dons encaissé par le Comité a servi à alimenter le

carnet d'épargne de l'Association sportive des Ponts et chaussées...

Dernier inculpé, le secrétaire-caissier de ce comité s'est alloué

deux fois un salaire de 600 francs. C'est le seul des inculpés qui aurait retiré un profit personnel des fausses écritures incriminées.

V. G.

PARTI PRIS

Un beau gâchis

Comparés aux 3,2 milliards que la N 16 coûtera à la Confédération ou aux 160 millions qui grèveront les comptes du Jura, les montants en cause dans ce déroutant feuilleton sont insignifiants. Mais l'image du Jura en sort ternie bien au-delà des petites sommes en cause; la perte de crédit est immense. La Confédération se méfiera désormais des décomptes jurassiens.

Mais les inculpés ne seront pas seuls à porter la responsabilité de ce déballage peu ragoûtant. Des rebondissements sont prévisibles, qui terniront davantage encore le tableau.

Sur le plan politique, recourir aux magouilles pour soutenir un projet combattu par la majorité populaire avilit la démocratie.

Bref, tout le monde est perdant. Quel gâchis!

Victor GIORDANO

Rédaction

JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Consommation de drogues

Infractions en hausse

Selon l'Office fédéral de la statistique, le Jura a prononcé 68 condamnations d'infractions à la loi sur les stupéfiants en 1993, soit près du double de la moyenne des dix années précédentes. En Suisse, le nombre des condamnés de moins de 18 ans sont en diminution; celui des 18 à 24 ans est stable, alors que la proportion des plus de 25 ans augmente fortement, ce qui prouve la difficulté de renoncer à la consommation de drogues. (vg)

Emprunt public

150 millions

Le Gouvernement demande au Parlement l'autorisation de lancer un ou plusieurs emprunts publics de 150 millions au maximum, afin de financer les investissements à venir et de rembourser un emprunt de 50 millions échu en mars 1996. Depuis l'emprunt de ce printemps, le taux a passé de 5,25 à 4,25% environ. (vg)

Coopération Jura-Bruxelles

Santé et fonctionnement politique

Les délégations de la Communauté française de Belgique et du Parlement jurassien, réunies le 6 décembre à Bruxelles, ont traité de la gestion et du financement des hôpitaux et constaté les efforts de maîtrise des coûts menés à chef dans les deux régions. (comm.vg)

Les chômeurs

Au service militaire!

Dans une étonnante question écrite, le député Pierre Schaller, PDC, demande s'il serait possible que les chômeurs fassent des cours de service militaire anticipés «comme mesure de promotion de l'emploi», s'ils pourraient «faire leur devoir» dans des administrations ou des places d'armes et si ce modèle pourrait être appliqué aussi à la protection civile? (vg)

AGENDA

Le Noirmont

Concert de Noël

C'est le vendredi 15 décembre à 20 h, au Noirmont qu'aura lieu le concert de Noël. A l'affiche: concert musical avec Génération et L'Echo des Sommets, L'Ensemble de cuivres jurassien et la Fanfare du Noirmont. (z)

Excès de vitesse et alcool au volant

Sévérité fortement accrue

Se conformant à la décision de la Conférence intercantonale des autorités de poursuite pénale, le canton du Jura a décidé de modifier les sanctions réprimant les excès de vitesse et la conduite automobile en état d'ivresse. Valables dès janvier prochain, les nouvelles directives, qui laissent une marge d'appréciation au juge, dénotent une plus grande sévérité, dans un souci de prévention avant tout.

Les tarifs ci-dessous seront réduits d'un quart pour les véhicules de moins de 125 cm³ et pourront être augmentés de la moitié pour les conducteurs de camions.

En cas d'excès dépassant de 31 km/h la vitesse prescrite, l'amende minimale sera de 600 francs en localité, de 500 hors localité et de 400 sur une autoroute. Ces sanctions sont assorties d'une peine d'emprisonnement, si l'excès dépasse 41 km/h en localité, 51 km/h hors localité et 61 km/h sur une autoroute. Dans les trois cas, l'amende minimale sera de 1000 francs.

Le juge peut toujours tenir compte d'éléments aggravants ou, au contraire, de circonstances atténuantes expliquant la cause de la vitesse excessive. Les peines d'emprisonnement de tels excès restent fixées de 8 à 10 à jours. L'octroi du sursis dépend des conditions du cas (récidive ou non, antécédents, etc.).

Dans tous les cas, l'amende d'ordre de 20 à 100 francs ne

change pas, entre 1 et 15 km/h d'excès. En localité, de 16 à 30 km/h, l'amende qui était de 150 à 370 francs passe de 200 à 600 francs. Hors localité, le tarif, de 150 à 400 francs, passe de 200 à 740 francs. Celui qui sera applicable sur autoroute sera édicté quand la Transjurane sera ouverte au trafic.

En matière d'ivresse au volant, le barème se resserre concernant le taux d'alcoolémie. Entre 0,8 et 1,2‰, l'amende est au minimum de 600 francs ou du tiers du salaire mensuel (jusqu'à présent le quart). De 1,2 à 2‰, sont prononcées une peine d'emprisonnement et une amende. Au-delà de 2‰, l'emprisonnement est de 20 jours au moins, plus une amende. Ces normes sont plus sévères, mais la comparaison avec les anciennes est impossible, vu les différences des barèmes.

MOTOCYCLES

En cas de récidive dans les cinq ans, une peine ferme sans sursis est prononcée. En cas de récidive dans les sept ans, c'est l'emprisonnement ou les arrêts, avec sursis, qui sanctionnent la récidive.

Pour les motocycles, les barèmes sont identiques. Pour les cyclomoteurs, les sanctions sont les arrêts et une amende minimale de 200 francs. Enfin, pour un cycliste, l'amende minimale est de 100 francs.

Les dispositions actuelles concernant le refus de prise de

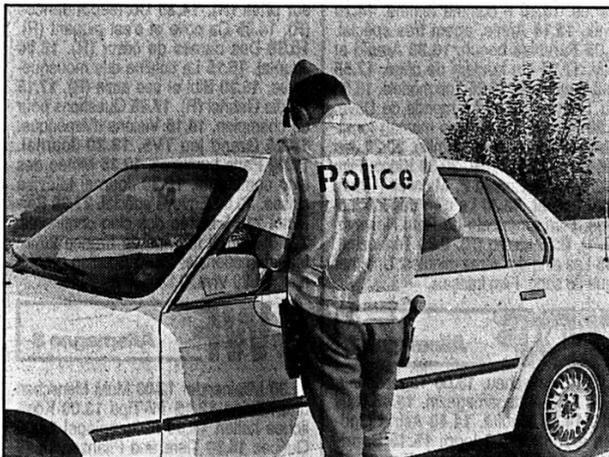
sang ou la soustraction à une prise de sang ne sont pas modifiées. En cas de soustraction, la peine est comparable à une alcoolémie de 2‰. En cas de prise de sang faite après un premier délit de fuite, c'est l'alcoolémie constatée qui définit la peine, aggravée par le concours d'infractions.

ET LA CAISSE CANTONALE

Selon le procureur qui présentait ces nouvelles dispositions hier à la presse, l'administration judiciaire a encore augmenté les frais attachés aux amendes prononcées, soit entre 20 francs

pour une amende de 20 francs et 110 francs pour une amende supérieure à 300 francs. La conversion d'une amende en journées de prison se fonde toujours sur un tarif de 30 francs par jour.

Le procureur et les juges de district soulignent qu'ils entendent, par l'annonce de ces tarifs, rendre les automobilistes attentifs aux risques qu'ils encourent en enfreignant les règles de la circulation. Il ne s'agit pas de remplir par ce biais les caisses de l'Etat mais de pousser les automobilistes à une conduite prudente... et moins coûteuse... V. G.



Réprimer l'alcool au volant et les excès de vitesse. Les nouvelles directives dénotent une plus grande sévérité, dans un souci de prévention. (asl/a)

Porrentruy: annales du Collège des Jésuites

Un ouvrage hors du commun

La Société jurassienne d'émulation annonce la parution des Annales du Collège des Jésuites de Porrentruy, de 1588 à 1771, dues au travail de Mme Corinne Eschenlohr-Bombail.

Ces annales, rédigées en latin au fil des ans, constituent l'histoire du Collège des Jésuites fondé par Jacques-Christophe Blarer de Wartensee, dont le Lycée cantonal actuel est l'héritier.

Soutenu par l'Université de Neuchâtel et la Fonds national

de la recherche scientifique, ce projet d'édition a abouti à une œuvre en deux volumes de 900 pages chacun, illustrés et reliés, comprenant le texte latin, accompagné d'une traduction française annotée et d'un index.

96 SCRIBES

Consistant en un manuscrit infolio de 548 pages, les Annales ont été écrites par 96 scribes successifs. Elles ont été préservées de la tourmente révolutionnaire en 1793 et remises à la Bibliothé-

que de l'Ecole cantonale en 1886.

Louis Vautrety s'en inspira dans la rédaction de son Histoire du Collège de Porrentruy. Elles montrent ce qu'était la Compagnie de Jésus, sa pédagogie, sa vocation apostolique et éclairent l'histoire de Porrentruy et l'ancien évêché de Bâle. V. G.

Le volume double ne coûte que 54 francs. On peut l'obtenir au Secrétariat de la Société jurassienne d'émulation, Eglise 36, à Porrentruy.

Touring-Club Jura

Bientôt 19.000 membres

La section jurassienne du Touring-Club suisse continue à enregistrer de nombreuses adhésions. Le nombre de ses membres vient d'atteindre 18.969, soit à trente unités près du 19.000e membre, ce qui représente une augmentation de 35% en dix ans. Il y a eu plus de 100 adhésions nouvelles cette année, mais les transferts, démissions et décès ont réduit le surplus total à 378 unités.

Ainsi, l'augmentation de la section jurassienne est de 2,03% alors qu'elle n'atteint que 0,8% en Suisse. Le TCS Jura attribue

son succès au grand travail de ses huit commissions et à celui du Comité et aux effets du bulletin mensuel d'information.

Le dernier numéro rappelle que 16 jeunes filles et jeunes gens ont suivi le cours théorique à Courgenay, celui-ci comporte aussi un cours de sauveteur. En outre 42 conducteurs chevronnés ont pris part à un cours de perfectionnement, à Courgenay également.

Les nouveaux locaux du TCS à Delémont, à l'angle de la rue de la Maltière et de la rue des Moulins, seront ouverts dès le début de l'an prochain. V. G.

Rail jurassien

Quel avenir?

Répondant à une question de Max Goetschmann, Combat socialiste, relative à l'avenir du rail dans le Jura, le Gouvernement indique que le rapport du Conseil fédéral sur Rail 2000 n'était pas trompeur; mais les évaluations financières ont été faites à la légère. Il faut donc adapter le projet aux possibilités financières réelles.

Si le rôle de Delémont comme nœud de correspondance n'est pas maintenu, comme le Gouvernement l'espère encore, le Jura demandera des compensations financières aux CFF et à la Confédération, afin de créer un système de transports qui palie les inconvénients nés de cette perte du statut ferroviaire delémontain.

N 16

L'ouverture de la N 16 concurrencera le rail entre Boncourt et Delémont. L'avenir de cette ligne dépend de la volonté des utilisateurs. Une étude sera lancée en 1996 en vue de créer une communauté tarifaire et un abonnement cantonal. L'offre sera aussi revue entre Delémont et Porrentruy, selon les besoins des pendulaires.

La répartition des coûts entre la Confédération et les cantons tient compte de notre faible capacité, notre participation passant de 17,1 à 6% (en 1998). Quant au montant à disposition du trafic régional, il est fondé sur le déficit des transports publics de 1996. La diminution de 2 millions résulte des économies budgétaires fédérales. V. G.

Suisse romande

7.00 Euronews 8.45 Rosa (R) 9.05 Top models 9.25 Temps présent 10.25 Longues oreilles 10.35 Magellan 11.05 Les feux de l'amour 11.45 Marc et Sophie 12.15 Les nouvelles filles d'à côté 12.45 T.J.-midi 13.10 Mademoiselle 13.40 Au nord du 60me parallèle. Les retrouvailles 14.30 Un innocent va mourir. Film canadien de Mark Sobel (1992). 15.55 Fame 16.45 Les Babibouchettes et le Kangourou 16.55 Les animaux du bois de quat'sous 17.25 Sydney Police 18.25 Top models 18.50 T.J.-titres Météo régionale 18.55 T.J.-régions 19.10 Mister Bean 19.30 T.J.-soir.

20.00 Météo
20.10 A bon entendeur

20.35 Comédie, Comédie: Un flic à la maternelle
Film américain d'Ivan Reitman (1991)
Avec Arnold Schwarzenegger, Penelope Ann Miller
Monsieur Muscle en papa-poule. Schwarzie à la maternelle, harcelé par une bande de petits monstres implacables. Une métamorphose signée Ivan Reitman. Pour les besoins de l'enquête, l'inspecteur joue à l'instituteur, histoire de traquer les dealers qui empoisonnent l'école. Le premier âge s'en mêle!

22.30 Tabou
22.55 T.J.-titres
23.00 Rick Hunter
Passion City (2/3)
23.45 T.J.-nuit

23.55 La vie en face
Le bébé est un combat (2/3)

0.55 C'est très sport
Hockey sur glace (R)
1.25 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 18.10 C'est très sport: Football. Tirage au sort pour la phase préliminaire de la Coupe du monde 1998. 19.50 Genève Région. 20.00 Il était une fois... les découvreurs (R). 20.25 Extrême limite (R). 20.50 Sortie libre. 21.40 Météo régionale/T.J.-soir/Genève Région (R). 22.20 C'est très sport: Hockey sur glace. Championnat de Suisse. 23.00 Best of... Culture. 23.30 Euronews.

Allemagne 1

13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf. 14.30 Blossom. 14.55 Jürgen Fliege antwortet. 15.00 Tagesschau. 15.03 Die Leihmutter. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Die Kommissarin. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Zoff und Zärtlichkeit. 21.04 Tagesthemen-Telegramm. 21.05 Pleiten, Pech und Pannen. 21.35 Globus. 22.05 Dieter + Hendrike. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Boulevard Bio. 0.00 Ellen. 0.25 Nachtmagazin.

Allemagne 2

12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Dalli Dalli. 14.15 Madita. 14.40 Astrid Lindgren erzählt 15.05 logo. 15.15 Sport-Szene. 15.40 Gesundheits-Tip. 15.45 heute. 15.50 Holiday. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 heute/Sport/Europawetter. 17.15 Länderjournal. 17.45 TeleRita. 17.55 Zwei wie Paul und Caroline. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Zwischen Tag und Nacht. 20.15 Magic Las Vegas. 21.00 Frontal. Magazin. 21.45 heute-Journal. 22.15 37 Grad - Kick und Kitzel. Vom Hunger nach immer neuen Erlebnissen. 22.45 Ein Fall für zwei. 23.45 heute nacht. 0.00 Babeck - Ein Sarg aus Genua (1/3).

Allemagne 3

11.30 Miteinander 12.00 MuM Menschen und Märkte 12.45 TV-Tips 13.00 Köstliches Italien 13.30 Kulturspiegel 14.00 Québec 14.30 Tiere und Pflanzen 14.45 Playtime 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Mutter und Sohn 16.00 Hobbythek 16.30 Sechs mal Sex und mehr 17.00 Mathematik Analysis 17.30 Sesamstrasse 17.58 Abenteuer Kolumbus 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Die Fallers - eine Schwarzwaldfamilie 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Blickpunkt Europa 21.00 Nachrichten 21.15 Kartoffelchnitz und Spätzla 22.50 Der dritte Grad 0.35 Schlussnachrichten 0.50 Non-Stop-Fernsehen

France 1

6.00 Côté cœur 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout' Spip 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 8.58 Météo 9.00 Riviera 9.15 La comtesse de Charny 10.20 Le destin du Docteur Calvet 10.50 Marie Pervenche 11.45 La roue de la fortune 12.20 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Météo 13.38 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.25 Dallas 15.25 Cannon 16.15 Une famille en or 16.45 Club Dorothée 17.20 La philo selon Philippe 17.55 Les années fac 18.20 Tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du monde de football 98. En direct du Carrousel du Louvre.

20.00 Journal / Images de demain
20.30 Résultats du tiercé / La minute hippique

20.35 Spécial sport: Football
Coupe de la Ligue (16e de finale)
Guingamp - Paris SG
Ce match au sommet des 16es de finale de la Coupe de la Ligue est une excellente occasion de mesurer l'étendue des progrès effectués en peu de temps par l'équipe des Bretons de Guingamp. En effet, il y a moins de deux ans, Guingamp était éliminé en 8e de finale de la Coupe de France par Paris-SG, qui s'acheminait vers le deuxième titre de champion de France de son histoire.

22.40 Grands reportages
Siamois... vivre l'une sans l'autre
0.00 Les rendez-vous de l'entreprise
0.20 Paire d'as
1.15 TF1 nuit / Météo
1.30 Reportages (R)
1.55 Histoires naturelles
2.55 Histoire des inventions
3.40 Histoires naturelles
4.35 Côté cœur
4.55 Musique
5.10 Histoires naturelles

R.T.L.

12.30 La vie de famille (R). 12.55 Une maman formidable (R). 13.20 Les bonnes affaires. 13.30 F comme femme. 14.25 Kojak. 15.15 Annie, agent très spécial. 16.05 Paradise beach. 16.30 Arnold et Willy. 17.05 Un tandem de choc. 17.55 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Le monde de Dave. 19.20 Popeye. 19.30 Une maman formidable. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Kidco. Film américain de Ronald F. Maxwell (1984). 22.25 Leader. 22.30 Le clan des irréductibles. Film américain de Paul Newman (1971). 0.25 Météo (R). 0.30 Télé-achat. 0.45 Les cinq dernières minutes: Une mer bleue de sang. Film français.

ZDF

12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Dalli Dalli. 14.15 Madita. 14.40 Astrid Lindgren erzählt 15.05 logo. 15.15 Sport-Szene. 15.40 Gesundheits-Tip. 15.45 heute. 15.50 Holiday. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 heute/Sport/Europawetter. 17.15 Länderjournal. 17.45 TeleRita. 17.55 Zwei wie Paul und Caroline. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Zwischen Tag und Nacht. 20.15 Magic Las Vegas. 21.00 Frontal. Magazin. 21.45 heute-Journal. 22.15 37 Grad - Kick und Kitzel. Vom Hunger nach immer neuen Erlebnissen. 22.45 Ein Fall für zwei. 23.45 heute nacht. 0.00 Babeck - Ein Sarg aus Genua (1/3).

SWF

11.30 Miteinander 12.00 MuM Menschen und Märkte 12.45 TV-Tips 13.00 Köstliches Italien 13.30 Kulturspiegel 14.00 Québec 14.30 Tiere und Pflanzen 14.45 Playtime 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Mutter und Sohn 16.00 Hobbythek 16.30 Sechs mal Sex und mehr 17.00 Mathematik Analysis 17.30 Sesamstrasse 17.58 Abenteuer Kolumbus 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Die Fallers - eine Schwarzwaldfamilie 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Blickpunkt Europa 21.00 Nachrichten 21.15 Kartoffelchnitz und Spätzla 22.50 Der dritte Grad 0.35 Schlussnachrichten 0.50 Non-Stop-Fernsehen

SWF

11.30 Miteinander 12.00 MuM Menschen und Märkte 12.45 TV-Tips 13.00 Köstliches Italien 13.30 Kulturspiegel 14.00 Québec 14.30 Tiere und Pflanzen 14.45 Playtime 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Mutter und Sohn 16.00 Hobbythek 16.30 Sechs mal Sex und mehr 17.00 Mathematik Analysis 17.30 Sesamstrasse 17.58 Abenteuer Kolumbus 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Die Fallers - eine Schwarzwaldfamilie 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Blickpunkt Europa 21.00 Nachrichten 21.15 Kartoffelchnitz und Spätzla 22.50 Der dritte Grad 0.35 Schlussnachrichten 0.50 Non-Stop-Fernsehen

France 2

6.05 Des jours et des vies. Feuilleton 6.30 Télématin 8.30 Les films Lumière 8.35 Amour, gloire et beauté. Feuilleton 9.30 Amour, gloire et beauté. Feuilleton 9.30 Matin bonheur 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Pyramide 12.15 Les Z'amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.35 Météo 13.45 Derrick. Une nuit d'octobre 14.45 Placé en garde à vue 15.45 Tiercé en direct d'Enghien 15.55 La chance aux chansons 16.45 Des chiffres et des lettres 17.15 Quoi de neuf docteur? 17.50 Cooper et nous. 18.10 Le prince de Bel Air 18.40 Que le meilleur gagne 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.59 Journal.

20.40 Météo

20.50 Le grand film du mardi: Pas d'amour sans amour
Film français d'Evelyne Dress (1993)
Avec Evelyne Dress, Patrick Chesnais, Jean-Luc Bideau, Michel Duchaussoy
Dans la France des années quatre-vingt-dix. Les désillusions amoureuses d'une jeune femme branchée qui, partie à la recherche de l'homme idéal, ne trouve en fait que des névrosés et des mufles sur son chemin. Une comédie douce-amère sur la solitude de la femme indépendante et libérée qui se voudrait pertinente, alors qu'elle est le plus souvent superficielle.

22.30 Ça se discute
0.00 Les films Lumière
0.05 Journal
0.15 Météo
0.20 Le cercle de minuit
1.35 Studio Gabriel (R)
2.05 Tarata (R)
3.20 Que le meilleur gagne (R)
3.45 24 heures d'info
3.55 Pyramide (R)
4.25 Les Z'amours (R)
4.55 Musique
5.10 La chance aux chansons (R)

TV 5 Europe

12.45 Journal télévisé de France 3. 13.05 Paris Lumières (R). 13.30 Surprise sur prise (R). 14.25 Correspondances (R). 14.35 Ça colle et c'est piquant (R). 15.30 Des dames de cœur (R). 16.00 Journal. 16.15 La cuisine des mousquetaires. 16.30 Bibi et ses amis (R). 17.15 Studio Gabriel (R). 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand jeu TV5. 18.30 Journal. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale. 22.40 Bouillon de culture. 23.50 Viva. 0.30 Soir 3/Météo.

RAI

9.35 E lei rimase sola. Film drammatico. 11.15 Verdemattina. 12.25 Che tempo fa. 12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 13.55 Muoversi. 14.00 Tg 1 - Economia. 14.05 Pronto? Sala giochi. 14.40 Prove e provini a Scomettiamo come...? 15.45 Solletico. Contentione. 15.50 Il fantastico mondo di Richard Scarry. 16.10 Aladino. Cartoni animati. 16.40 Spiderman. 17.30 Zorro. Telefilm. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Sport. 20.40 Numero uno. Spettacolo. 23.15 Tg 1. 23.20 ...Lasciate un messaggio dopo il BIP. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. Zodiaco.

RAI

8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un plateau. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 Brèves de trottoir. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.30 Magazine info. 12.55 Flashwatt. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

RAI

8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un plateau. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 Brèves de trottoir. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.30 Magazine info. 12.55 Flashwatt. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

France 3

6.00 Euronews 7.20 Bonjour Babar 8.12 En attendant Noël 8.20 Alana ou le futur imparfait 8.50 Un jour en France 9.30 Hercule Poirot 10.30 Couleur pays 10.55 Montagne 11.25 La cuisine des mousquetaires 11.55 Le 12/13 13.05 Tout en musique 13.40 Si vous parliez... 14.48 Magazine du Sénat 15.00 Questions au gouvernement 16.05 Brigade criminelle 16.35 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport
20.45 Keno

20.50 Magie
David Copperfield présenté par Claudia Schiffer

22.25 Météo
22.30 Soir 3
22.55 Couleur pays
0.25 Saga-cités
0.55 Sidamag
1.10 Dynastie
1.55 Musique graffiti



COMÉDIE, COMÉDIE - Un flic à la maternelle. Avec Arnold Schwarzenegger. TSR 20.35

Suisse alémanique

13.00 Tagesschau. 13.10 TAFthema. 13.25 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 13.55 Zum 80. Geburtstag von Frank Sinatra: Die oberen Zehntausend. Amerik. Spielfilm (1956). 15.35 Marienhof. 16.25 rätselTAF. 16.45 Geheimnisvolle Welt. 17.10 Hau-Ruck. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Der Landarzt. 19.00 Prove e provini aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Derrick. 21.05 Kassensturz. 21.35 Brennpunkt. Ein Mordanschlag löst weltweite Trauer und Entsetzen aus: Zum Tod des Ex-Beatles John Lennon. 21.50 10 vor 10. 22.20 Slapshot. Eishockey-Meisterschaft NLA. 22.55 Der Club - Zischigclub. 0.15 Nachtbulletin/Meteo.

Italie 1

6.45 Viaje al español. 7.00 Euronews. 7.30 Noticias. 8.45 Euronews. 9.00 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Preguntas y respuestas. 11.00 La aventura del saber. 12.00 La cocina de Karlos Arguiñano. 12.30 Noticias. 13.00 Bricomania: Mesa mural. 13.30 Lingo. 14.00 Euronews. 14.15 El desprecio. 15.00 Telediario. 15.45 Pasa la vida. 17.45 Euronews internacional. 18.15 Noticias. 18.45 Viaje al español (R). 19.00 El diario secreto de Adrian Mole. 19.30 Al Este de Africa. Documentario. 20.00 La herencia de los Guldenburg. 21.00 Telediario. 21.40 La transición. 23.00 La ruta de los exploradores. 23.10 Fuerzas ocultas. 0.00 En primera.

Radio Jura bernois

6.00 RSR 6.30 RJB info 6.45 Jeu 6.55 RJBulle 7.00 RSR 7.30 RJB info 8.00 RSR. 8.20 Reportage société. 8.30 Flash info. 8.45 RJBulle. Rediffusion. 9.15 RJBulle. Direct 9.30 Flash info. 9.45 RJBulle. Chronique TV 10.00 Jeu cinéma. 10.20 Reportage société 10.30 Magazine. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 Titres, météo 12.07 AV. 12.15 RJB info 12.30 RSR. 12.55 AV 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances 13.50 RJBulle. Direct. 14.00 Reportage société - music non stop 16.00 Flash info 16.15 CD de la semaine 16.30 Jeux 16.45 Reportage société 17.10 AV 17.20 AV 17.30 RJB info 17.45 RJBulle. Rediffusion - Chronique TV 18.00 RSR 19.00 Antipasto misto.

Radio Jura bernois

6.00 RSR 6.30 RJB info 6.45 Jeu 6.55 RJBulle 7.00 RSR 7.30 RJB info 8.00 RSR. 8.20 Reportage société. 8.30 Flash info. 8.45 RJBulle. Rediffusion. 9.15 RJBulle. Direct 9.30 Flash info. 9.45 RJBulle. Chronique TV 10.00 Jeu cinéma. 10.20 Reportage société 10.30 Magazine. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 Titres, météo 12.07 AV. 12.15 RJB info 12.30 RSR. 12.55 AV 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances 13.50 RJBulle. Direct. 14.00 Reportage société - music non stop 16.00 Flash info 16.15 CD de la semaine 16.30 Jeux 16.45 Reportage société 17.10 AV 17.20 AV 17.30 RJB info 17.45 RJBulle. Rediffusion - Chronique TV 18.00 RSR 19.00 Antipasto misto.

La Cinquième

11.45 Qui vive: Etre médecin aujourd'hui. 12.00 Déclics. 12.30 Atout savoir. 13.00 Détours de France: Tour de France par deux enfants dans le Jura. 13.25 Le journal du temps. 13.30 Le sens de l'histoire: Le soleil se lève aussi à l'Est. 14.30 Défi. 15.30 Qui vive. 15.45 Allo la terre: Le feu. 16.00 La preuve par cinq. 16.30 Va savoir: Voyage en terre d'estive. 17.00 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Eco et compagnie 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Horizons sauvages 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 L'homme invisible. Série 19.30 Le Danube coule près du ciel: Budapest Documentaire.

20.40 Transit
Quelle vie jusqu'à la mort?

21.45 Théma: les contes de la séduction
21.50 Une histoire d'eau
22.20 Le maître flamand
22.45 Débat
23.00 Initiation d'une vierge
23.30 Une gourmande
0.00 Vroom vroom!
0.35 La porte des nuages
1.10 Velvet jungle (R)

Suisse italienne

13.00 Homefront. 13.50 Wandin Valley. 14.40 Amici miei. 14.50 'Allo 'Allo! Telefilm. 15.25 Luna piena d'amore. 15.55 Colpo di fortuna. Gioco. 16.10 C'era una volta... 16.25 Ricordi. 16.55 Il fantastico mondo di Richard Scarry. 17.20 Willy, principe di Bel-Air. Telefilm. 17.50 I Robinson. Telefilm. 18.20 Cosa bolle in pentola. 19.00 Telegiornale/Sport. 19.10 Tema libero. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Calcio: Sorteggio qualificazione ai Campionati Mondiali 1998. Cronaca diretta. 21.00 Lugano: Hockey su ghiaccio. Lugano - Ambri-Piotta. 22.30 Sportsera. 23.15 Telegiornale/Meteo. 23.30 Blunotte: Casey Kasem. 0.10 Textvision.

Espagne

6.45 Viaje al español. 7.00 Euronews. 7.30 Noticias. 8.45 Euronews. 9.00 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Preguntas y respuestas. 11.00 La aventura del saber. 12.00 La cocina de Karlos Arguiñano. 12.30 Noticias. 13.00 Bricomania: Mesa mural. 13.30 Lingo. 14.00 Euronews. 14.15 El desprecio. 15.00 Telediario. 15.45 Pasa la vida. 17.45 Euronews internacional. 18.15 Noticias. 18.45 Viaje al español (R). 19.00 El diario secreto de Adrian Mole. 19.30 Al Este de Africa. Documentario. 20.00 La herencia de los Guldenburg. 21.00 Telediario. 21.40 La transición. 23.00 La ruta de los exploradores. 23.10 Fuerzas ocultas. 0.00 En primera.

Radio Jura bernois

6.00 RSR 6.30 RJB info 6.45 Jeu 6.55 RJBulle 7.00 RSR 7.30 RJB info 8.00 RSR. 8.20 Reportage société. 8.30 Flash info. 8.45 RJBulle. Rediffusion. 9.15 RJBulle. Direct 9.30 Flash info. 9.45 RJBulle. Chronique TV 10.00 Jeu cinéma. 10.20 Reportage société 10.30 Magazine. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 Titres, météo 12.07 AV. 12.15 RJB info 12.30 RSR. 12.55 AV 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances 13.50 RJBulle. Direct. 14.00 Reportage société - music non stop 16.00 Flash info 16.15 CD de la semaine 16.30 Jeux 16.45 Reportage société 17.10 AV 17.20 AV 17.30 RJB info 17.45 RJBulle. Rediffusion - Chronique TV 18.00 RSR 19.00 Antipasto misto.

Radio Jura bernois

6.00 RSR 6.30 RJB info 6.45 Jeu 6.55 RJBulle 7.00 RSR 7.30 RJB info 8.00 RSR. 8.20 Reportage société. 8.30 Flash info. 8.45 RJBulle. Rediffusion. 9.15 RJBulle. Direct 9.30 Flash info. 9.45 RJBulle. Chronique TV 10.00 Jeu cinéma. 10.20 Reportage société 10.30 Magazine. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 Titres, météo 12.07 AV. 12.15 RJB info 12.30 RSR. 12.55 AV 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances 13.50 RJBulle. Direct. 14.00 Reportage société - music non stop 16.00 Flash info 16.15 CD de la semaine 16.30 Jeux 16.45 Reportage société 17.10 AV 17.20 AV 17.30 RJB info 17.45 RJBulle. Rediffusion - Chronique TV 18.00 RSR 19.00 Antipasto misto.

M 6

7.00 M6 express et Matin express 9.05 M6 boutique 9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.40 Capital 6 10.45 M6 express 10.50 Les rues de San Francisco. L'asile 11.45 M6 express/Météo 11.55 Ma sorcière bien-aimée. Les amours d'antan 12.25 La petite maison dans la prairie L'étranger 13.25 Brigade suspecte. Téléfilm américain de Jerry Jameson. 15.05 Boulevard des clips 17.00 Hit machine 17.30 Les aventures de Tintin. Vol 714 pour Sydney (1) 18.00 Robocop. Justice mécanique (2) 19.00 Flash. Le spectre 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Le grand zap
20.35 Le mardi c'est permis
E=M6 junior

20.50 Tarzan à New York
Film américain de Michael Schultz
Avec Joe Lara, Kim Crosby, Tony Curtis
Tarzan quitte son paradis équatorial pour la jungle new-yorkaise, sur les traces de trafiquants d'animaux. En chemin, il croisera l'amour. Ce truculent épisode de la légende de Tarzan est transposé au cœur des années 1990. A New York précisément, qui voit débarquer cet homme-singe, dont la lecture favorite est un roman de Rudyard Kipling!

22.40 L'assassin de mes nuits
Téléfilm américain de Richard Colla
Avec Victoria Principal, Paul Le Mat
0.20 Les documents de zone interdite
2.00 Culture pub
2.25 Starnews
2.50 Jazz 6
3.45 Le ballet royal
Documentaire
4.40 Fréquentar
5.35 Boulevard des clips

Portugal

13.00 Jornal da tarde. 13.45 Passarela. 14.30 Linha de fronteira. 15.00 Musical. 16.00 Espeleologia. 16.30 Sozinhos em casa. 17.00 Os dias uteis. 18.00 RTPi Junior. 19.00 Sinais. 19.30 Os andrades. 20.00 Telegiornal. 20.45 Gente fina é outra coisa. 21.30 Malta gira. 22.30 Lendas e narrativas. 23.00 Grande noite. 0.15 Passarela. 1.00 24 horas RTPi

Eurosport

11.30 EuroGoals. 12.00 Football sud-américain. 13.30 Speedworld. 14.00 EuroFun. 14.30 Ski / Snowboard. 15.00 Mountainbike: Belgium '95 indoor. 15.45 Ski: Ski Show du Parc des Princes. 16.15 Planche à voile, St. Moritz. 16.45 EuroFun. 17.15 Les jeux de l'extrême. 18.10 En direct: Football: Coupe du monde 1998. Tirage au sort des groupes pour les éliminatoires. 19.45 EuroSportNews. 20.00 Motors. Magazine. 22.00 En direct: Boxe: Championnat britannique super-coqs. 0.00 Les jeux de l'extrême.

CANAL ALPHA +

19.00 Journal cantonal 20.01 Découvertes. Un reportage sur Neuchâtel. 20.30 Journal cantonal. 21.00 A Bâtons rompus avec le Dr Bernard Arsimoles. Conception de l'homme et de la psychiatrie. 21.30 Journal cantonal. 22.00 A Bâtons rompus 22.30 Découvertes. 23.00 A Bâtons rompus.

RADIOS

La Première

7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse allemande. 8.25 Point de mire. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Livre. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 Micromega. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicoteurs. Jeu. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum

L'heure du thé d'Iberia Lebel à la Galerie Jonas

Un charme fou!

Les peintures parfaites d'Iberia Lebel ont le charme suranné des armoires d'autrefois, où chaque chose avait sa place, un ordre que rien ne dérangeait.

Sagement alignées, ses théières brunes, noires, encre sombre, où l'on imagine sans peine un thé parfumé au jasmin ou fumé de Chine, ses bols délicatement ornés de décors de dentelle bleue, sont un clin d'œil au Japon - où ses œuvres ont rencontré un public enthousiaste -, à ses céré-

monies éternelles, hors du temps et pourtant si proches et quotidiennes.

Ailleurs, l'artiste peint des bœufs de savoureux abricots, pruneaux, une assiette aux figues et melon, plus loin un bouquet de pinceaux. D'autres œuvres aux cadrages inattendus qui ont bien plus de l'instantané photographique que de la composition picturale, proposent un regard indiscret dans un placard de linge de maison, dans une armoire de vêtements soigneusement alignés sur leurs cintres. Les sujets peints par Iberia Lebel ont la classe de la simplicité,

sa peinture, de facture très classique, est de la même veine.

Tout y est tranquille délicatesse, sous une couche de protection à la cire, qui accentue encore ce petit rien de charme désuet, de grandeur intemporelle des objets les plus ordinaires, parmi les plus anciens aussi, dans une douce atmosphère d'intimité rassurante, à l'heure du thé. Dans cet univers de délicatesse féminine, Annie Lacour, sculpteur, pose discrètement ses figures légères de fils et de tiges de fer. Pas de matière ici, rien n'est retiré d'un noyau, ni réalisé par ajouts à une masse. Les volumes, les creux et les pleins, sont tout juste dessinés dans l'espace, suggérés, comme le ferait un crayon. Ces sortes de squelettes de figures finement suggestives ont un côté ludique en formats minuscules. Dans la petite salle que la galerie lui réserve entièrement, elles montrent la séduction exercée sur l'artiste par les grandes figures mythiques des taureaux, des chars conduits par des guerriers, toutes images fondatrices de la culture occidentale.

Sans recherches d'effets gratuits ni provocation, fondée sur la belle ouvrage, la délicatesse aérienne, cette exposition à deux est une douce harmonie.

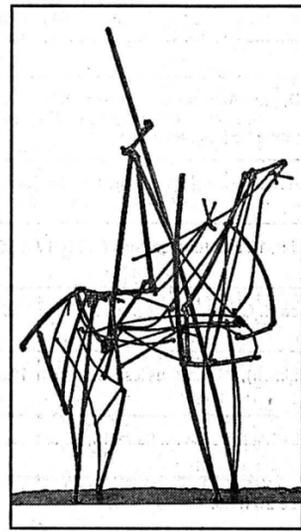
Iberia Lebel, créatrice de la série objets du silence, ainsi qu'elle appelle ses toiles, est née

à Amiens en 1956. Elle expose régulièrement son travail depuis plus de vingt ans. Annie Lacour, sa contemporaine à un an près, est native de Neuilly-sur-Seine. Son parcours passe par l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris et est ponctué par divers prix. Toutes deux exposent pour la première fois en Suisse.

● Petit-Cortailod, Galerie Jonas, jusqu'au 17 décembre



Iberia Lebel
Objets du silence, huile sur toile. (sp)



Annie Lacour
Sculpture aérienne en tiges de fer. (sp)

TOUT CRU

Naître ou ne pas naître

«Ferme les yeux et pense à l'Angleterre!» C'est le conseil que les mères de (bonne) famille donnaient à leurs filles, pour affronter les affres de leur nuit de nocces, dans la Grande-Bretagne impériale et victorienne. Quand la «Rule Britannia» gouvernait terres et mers, et qu'on savait se tenir, bonté gracieuse.

Dis donc, Di, voilà une maxime dont tu pourrais faire ton miel. Tu devrais garder ta lèvres supérieure rigide, comme ta belle-mère lorsqu'elle est fêtée par les Maoris, faire à mauvaise fortune bon cœur (d'accord, quand cette mauvaise fortune a la tête de Camilla, c'est un peu rude) et penser à la Couronne. Une princesse, c'est comme cela que ça se conduit, ne serait-ce que pour justifier ses émoluments. Aller geindre à la télé comme quoi, toute chagrine dans ta grande maison, on te fait des misères? Mais juste ciel, quelles manières sont-ce là?

Sang bleu ne saurait mentir. Tiens, prends la Comtesse de Paris. En voilà une vraie dame: nos distingués confrères de «Gala» en brossent un portrait de bonne compagnie. Affable, spontanée, charmante, une vraie femme de notre temps, et cependant «attachée aux valeurs de son rang». Elle croit en Dieu et au roi, même si l'Eglise est pauvre («Gala» dixit) et que le roi ne règne pas. Une dame qui croit à l'atavisme, à l'hérédité, et qui verrait d'un bon œil le retour de la monarchie. En effet, «nul ne peut prédire qu'aucun des petits-enfants de Madame n'accèdera jamais au trône de France», écrit «Gala» d'une plume allègre.

Madame, donc, estime que Di a de mauvais réflexes, en précisant qu'elle n'a jamais été élevée pour être une Altesse Royale.

Qu'est-ce que tu veux, Di, tu es née Spencer: y'a comme un lézard. Car chez ces gens-là, Monsieur, on n'est pas, on naît.

Naître ou ne pas naître, voilà la question.

Claire-Lise DROZ

Au marché cette semaine

Le chou, à chouchouter

Avant d'être supplanté par la pomme de terre, le chou a tenu pendant des siècles un rôle de choix dans l'alimentation. Il est temps de le réhabiliter.

Le chou peut revendiquer le titre de légume minceur... si on l'accorde autrement qu'avec force saucisses et lard! Il est pauvre en calories (28 kcalories pour 100 grammes) et riche en fibres qui favorisent le transit intestinal. Il a aussi de nombreuses vertus nutritionnelles: il renferme trois vitamines antioxydantes, A, C et E qui luttent contre les radicaux libres, ces déchets chimiques de notre alimentation qui dégradent nos cellules. Le chou est précieux également pour ceux qui n'aiment ni le lait ni le fromage, puisqu'il apporte 60 mg de calcium aux 100 grammes.

Il avait fait la conquête des Grecs et le philosophe Diogène, qui vivait dans un tonneau, se serait nourri exclusivement de choux et d'eau fraîche jusqu'à 90 ans...

Le chou classique a des myriades de cousins: chou de Bruxelles, chou-fleur, brocoli, chou-rave, chou romanesco à la curieuse forme en pyramide, choux chinois, dont le plus connu ici est le pe-tsa.

Qu'il soit occidental ou chinois le chou semble avoir, de par ses composants, des effets... contre la gueule de bois. Les Romains, célèbres pour leurs soirées arrosées, en mangeaient toujours quelques feuilles crues avant de passer à table.

Pour conserver ses minéraux et vitamines, le chou doit être cuit à la vapeur ou à l'étouffée. Pour qu'il soit plus digeste, il faut le cuire dans deux eaux. Comme le pé-tsa, le chou de nos régions peut se consommer cru. C'est une mine de vitamine C et le célèbre Capitaine Cook l'avait compris d'intuition: il considérait le chou comme le meilleur remède contre le scorbut qui décimait ses équipages.

(ap)

Cinéma: «Cyclo» de Tran Anh Hung

A Hô Chi Minh-Ville aujourd'hui

Vietnamien émigré jeune en France, Tran Anh Hung a tourné dans un studio français son remarquable premier film de fiction consacré à son pays, où il se rend à nouveau depuis 1990, *L'odeur de la papaye verte* (1993). Son deuxième, *Cyclo*, vient d'obtenir cet automne le Lion d'Or de Venise: voici d'excellentes raisons d'être curieux...

Dans Hô Chi Minh-Ville (l'ex-Saïgon), de nos jours, un jeune homme de dix-huit ans exerce le métier de «cyclo», vocable qui caractérise aussi bien le pousse-pousset que celui qui pédale. On le lui vole. Pour payer sa machine, il doit commettre des sabotages et se trouve ainsi pris dans l'engrenage du crime.

Le premier tiers du film ressemble à un document réaliste et sociologique sur une grande ville, sous régime communiste, qui devient une grande cité à l'occidentale, mais malade. La circulation y est intense, la pauvreté coexiste avec le luxe, l'ar-

gent passe de main en main sans que l'on voie les visages, les crimes y sont fréquents, le sang coule, les incendies éclatent. Tran Anh Hung propose une vision bien pessimiste de son pays «libéré».



Seulement, ce tiers écoulé, Tran Anh Hung entre dans un autre film, un polar sur fond philosophique, dans lequel le spectateur se perd (serait-ce à cause de notre incapacité d'occidentaux à saisir les différences sur des visages qui pour nous se ressemblent?). L'innocence du cyclo est battue en brèche. Un poète qui saigne beaucoup du

Chauffage

Vacances et économies

Qui ne les connaît pas, ces questions qu'on se pose avant chaque départ en vacances? Les lumières sont-elles éteintes, les portes et fenêtres sont-elles verrouillées, le four et la cuisinière sont-ils débranchés?

Sincèrement, qui pense au chauffage au moment du départ? Va-t-il donc devoir fonctionner pendant des semaines, sans personne pour profiter de sa chaleur? Non, pas forcément. Dans une villa, le chauffage peut être réglé sur régime réduit une demi-journée avant le départ. Si vous vivez en appartement, les vannes thermostatiques des radiateurs peuvent être abaissées quelques heures avant le départ. Ainsi, le chauffage peut lui aussi prendre des vacances - et économiser beaucoup d'énergie qui n'aurait profité à personne. N'ayez crainte, le bâtiment ne gèlera pas, même si vous oubliez de fermer les clapets des cheminées. Au retour, en une heure ou deux, vous jouirez à nouveau d'une chaleur agréable. A propos: l'abaissement du chauffage est rentable, même pour une seule journée d'absence.

La brochure contenant tous les secrets qui vous permettront d'avoir une année de chauffage gratuit tous les six ans est à votre disposition auprès du conseiller en énergie de votre région:

Infoénergie
Centre de conseils
☎ 038/39 47 26. (comm)

MOTS-CROISÉS No 727

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 726:

Horizontalement: 1. Pendulette. 2. Ursidé. 3. Obéi - Silos. 4. Se - Si - Sa. 5. Près - Rebec. 6. Léo - Ur. 7. Chasseroue. 8. Tan - TG - Cru. 9. Ut - Ciel - Es. 10. Sécheresse. Verticalement: 1. Prospectus. 2. Ber - Hâte. 3. Rue - Elan. 4. Drisses - CH. 5. Us - Ostie. 6. Lis - Eger. 7. Editeur - Le. 8. Tel - Broc. 9. Osé - Ures. 10. Ensacheuse.

ROC 522



Bloc'nat

Ça laisse «fongeur»

Le temps des cadeaux... L'occasion de rappeler que, sans papier coloré, d'humbles organismes nous font quotidiennement des présents, couvrant nos tables. Combien doit-on aux champignons! Et ce, bien au-delà des morilles, bolets ou autres dont on fait des entrées, des sauces. Apéritif? On y goûte une pleine gamme de «résidus» de fermentation alcoolique, ouvrage des plus petits des champignons, les levures - une seule cellule par individu. Vins, cidres, bières, boissons fermentées... Ce que les champignons permettent à notre cuisine remonte loin: tant de nos plantes comestibles, légumes, céréales, les plantes fourragères, vivent d'associations symbiotiques, les «mycorhizes», dans lesquelles des filaments fongiques (fungus = champignon), constituant un «mycélium», sont installés sur les racines végétales et y jouent les épicier.

Une dégustation de fromages? C'est le présent d'affineurs tels *Penicillium roqueforti* ou *P. camemberti*, moisissures et humbles pa-

rents de la morille, des ascomyètes (leurs spores se forment dans des «sacs» au lieu de «bourgeonner» au bout de petites masses comme chez les «basidiomycètes», les «champignons à chapeau»). Côté dessert? Une moisissure, *Aspergillus niger*, a été domestiquée pour la fabrication d'acide citrique, à partir d'un mélange de sucres, de certains sels et d'un rien de fer. La demande mondiale annuelle d'acide citrique est d'un demi-million de tonnes, et les citrons ne suffiraient pas (des levures sont aussi utilisées pour cette production). L'acide citrique est un arôme de confiserie. Il sert aussi à prévenir la dégradation de la vitamine C dans les fruits et légumes en boîte, à émulsifier certaines préparations fromagères... Et *A. niger* livre aussi des fortifiants, de la vitamine B12, une enzyme «briseuse» d'amidon pour le brassage de la bière (et encore, c'est moins comestible, un acide pour peintures et colles)... Très Père Noël, non?

● La Chau-de-Fonds, abc, jusqu'au 15.12

(jlr)

CINÉMAS

CYCLO (de Tran Anh Hung), 18 ans, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
CASPER (de B. Silberling avec C. Ricci), pour tous, mercredi à 15 h 15. APOLLO 13 (de R. Howard avec T. Hanks), pour tous, tous les jours à 17 h 30. JADE (de W. Friedkin avec L. Fiorentino), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 16 h 15, et 18 h 30, mercredi aussi à 14 h. UNDERGROUND (de E. Kusturica), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
SUPER NOËL (de J. Pasquin avec T. Allen), pour tous, mercredi à 16 h. RADIO DAYS (de W. Allen), tous les jours à 18 h 15 en V.O. AMOUR ET MENSONGES (de L. Hallström avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
NEUF MOIS AUSSI (de C. Columbus avec H. Grant), pour tous, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 15, mercredi aussi à 15 h 15.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
APOLLO 13 (de Ron Howard avec Tom Hanks), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 en V.O. et 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
SUPER NOËL (de J. Pasquin avec T. Allen), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 17 h. AMOUR ET MENSONGES (de L. Hallström avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 20 h 15.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
LES ANGES GARDIENS (de J.-M. Poiré), pour tous, tous les jours à 15 h. C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (de R. Belvaux), tous les jours à 18 h en V.O. SUPER NOËL (de J. Pasquin), pour tous, tous les jours à 20 h 45.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 16 h 45, 20 h 30.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
SHANGHAÏ TRIAD (de Z. Yimou avec G. Li), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
NEUF MOIS AUSSI (de C. Columbus avec H. Grant), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
PRÊTE À TOUT (de G. Van Sant avec N. Kidman), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 15.	REX ☎ (038) 28 10 77
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (de E. Chatiliez avec M. Serrault), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
TRAQUE SUR INTERNET, 12 ans, mardi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RIABA MA POULE (de A. Konchalovsky), mardi à 20 h 30 en V.O.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h. THÉÂTRE: «La saut du lit», avec C. Le Poulain, A. Abbadie, Théâtre, à 20 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit.	LE LOCLE
URGENTES	
PHARMACIE D'OFFICE: Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Espace-santé, pharmacie Coop, Pont 6, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Soleil, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIÉ (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rbuault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. 62e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. 62e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. P.-E. Bouvier, peinture, jusqu'au 7.1.96. André Siron, rétrospective, jusqu'au 18.2. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péguignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. Bogdan Achimescu, gravure, jusqu'au 13.1. DU MANOIR. Petits formats, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. LES ARBRES. Patrick Roeschli, Popof, peinture, aquarelle, jusqu'au 31.1. Tous les jours 10-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h.	LE LOCLE
DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaquerod et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 15.12.	NEUCHÂTEL
2016. Marguerite Saegesser, peinture-estampes, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30. Antonio Coï, reliefs peints, gravures, jusqu'au 30.12.	PESEUX
LA RÉSIDENCE. Jean-Paul Borloz, peinture, jusqu'au 14.12.	CORTAILLOD
JONAS. Annie Lacour, sculpture, jusqu'au 17.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
CHÂTEAU. Alain Faurod, sculpture, André Erbeau, photographies, jusqu'au 16.1.96. Mardi-samedi 8-22 h, dimanche 8-18 h.	VAUMARCUS
NUMAGA. Raymond L'Epée, jusqu'au 24.12. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
L'ENCLUME. Yvette Fussinger, bijoux, jusqu'au 17.12. Mercredi-lundi 15-18 h 30.	BÔLE
CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h.	MÔTIERS
NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h.	LA NEUVEVILLE
CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardi-dimanche 14 h-18 h.	SAINT-IMIER
PAUL BOVÉE. Laurent Boillat, jusqu'au 17.12. Vendredi-dimanche 15-19 h.	DELÉMONT
AU VIRAGE. Stoimen Stoïlov, jusqu'au 23.12. Vendredi-dimanche 16-19 h.	SÉPRAIS

ÉTAT CIVIL

Les Ponts-de-Martel
(novembre)

Naissance

Benoit Yann, fils de Benoit Alain et de Benoit, née Blanchet Micheline Nadine.

Décès

Rieder Georges Marcel, 1920, époux de Rieder, née Schwob Marianne. - Robert, née Huguenin-Virchaux Mathilde, 1905, veuve de Robert Charles

Robert. - Pellaton Marcel Jules Henri, 1926, époux de Schnegg Johanna Margrit. - Götschmann, née Nicolet-dit-Félix Louise Hélène, 1912, veuve de Götschmann Georges Sully.

Les Brenets

(novembre)

Mariages

Saric Mladjan et Zunic Verica. - Schaffo Pierre Antoine et Bouzon Sandrine Lucette Jeanne.

FAIT DIVERS

Le Locle**Cycliste blessé**

Une automobiliste du Locle, Mme B. B., circulait rue du Midi en direction de la Jaluse avec l'intention d'emprunter l'accès menant à l'immeuble Midi 9 bis, hier à 13 h. Au cours de sa manœuvre, son auto coupa la route au cycliste M. H. G., du Locle, qui circulait en sens inverse. Blessé, le cycliste a été transporté par ambulance à l'hôpital.

GORGIER

Je suis le chemin, je suis la vérité, je suis la vie. Personne ne peut aller au Père autrement que par moi.
Jean 14-6.

Nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Marion BERSOT-VILLARD

survenu le 10 décembre 1995 dans sa 90e année.

Ses enfants:

Claude et Jacques Meylan-Bersot, à Gorgier;
Pierre et Christiane Bersot-Barbier, à St-Légier;

Ses petits-enfants:

Violaine André et Frédéric Digier, à Neuchâtel;
Sylvie et Daniel Carrard-Meylan, à Bevaix;
Nicolas et Pascale Meylan-Bersot, à Lausanne;
Magali Bersot, à Blonay;
Marie-Christine Bersot, à Vevey;
Isabelle Bersot et Antonio Racciatti, à Lausanne;
Natacha Bersot, à Lausanne;

Ses arrière-petits-enfants:

Aisha et Yann André;
Yannick Bersot;
Vincent Bersot;

ainsi que:

Les descendants de feu Julie et Eugène Bersot-Miéville;
Les descendants de feu Julie et Samuel Villard-Giauque,

Les familles parentes, alliées et amies.

2027 FRESSENS, le 10 décembre 1995
(Home de Chantevent)

La cérémonie religieuse sera célébrée à Neuchâtel le mercredi 13 décembre 1995.

Culte au Temple du Bas à 14 h 30.

L'incinération aura lieu sans suite.

Domicile mortuaire: Hôpital de La Béroche.

Les personnes qui le désirent, peuvent penser à la Paroisse du Temple du Bas à Neuchâtel ccp 20-4949-2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Fax: Rédaction 039 - 210 360

☎ (039) 210 210 Rédaction

Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

☎ (039) 210 310 Administration

Régie des annonces:
PublicitasLa Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

*Maintenant l'Eternel, mon Dieu
m'a donné le repos.*
I Rois 5, v. 4

Madame Hélène Stauffer-Andrié, à Bienne, ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Elisabeth AUGSBURGER
née ANDRIÉ

leur chère et regrettée sœur, tante, cousine, parente et amie enlevée à leur tendre affection
dimanche, dans sa 83e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 décembre 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 13 décembre, à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Hélène Stauffer-Andrié
T. Wyttbachstrasse 3
2502 Bienne.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE



Repose en paix

Monsieur Jean-Claude Grandjean, à Saint-Imier, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Robert Grandjean et leurs enfants,

ainsi que les familles Claude, Grandjean, parentes et alliées ont le chagrin de faire part du
décès de

Madame Odette GRANDJEAN
née CLAUDE

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur,
tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 93e année, après une
pénible maladie.

LE LOCLE, le 8 décembre 1995.

la cérémonie a eu lieu lundi 11 décembre, dans l'intimité.

Domicile de la famille: Les Abattes 3 - 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser aux Cartons du
Cœur, par BCN, ccp 20-136-4, c/E 123729.00.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

NEUCHÂTEL

Madame Suzanne Messerli, à Epalinges;

Monsieur et Madame Pierre et Nita Messerli, à Pacifica/Californie;

Madame et Monsieur Yvonne et Georges Basler-Messerli, leurs enfants et petits-enfants,
à Carouge/GE,

ainsi que les familles parentes et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur André HUG

leur cher oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa
98e année.

2035 CORCELLES, le 10 décembre 1995
(Foyer de la Côte)

*Je serai avec toi: je ne te laisserai point
et je ne t'abandonnerai point.*
Fortifie-toi et prends courage.

Josué 1: 5

Le culte sera célébré à la chapelle du cimetière de Beauregard, mercredi 13 décembre à
15 heures, suivi de l'incinération.

Domicile mortuaire: Pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LOSONE

*Veillez et priez, car vous ne
savez ni le jour ni l'heure*

Monsieur et Madame Tarsillo Martini-Pretôt et leurs filles Katia et Lara, à Sonvilier;
Monsieur et Madame Benito Pasinetti-Pretôt et leur fils Laurent, à Losone;
Monsieur et Madame Maurice Pretôt-Palany et leurs fils Didier et Noam, à Ponte Capriasca,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Simone PRETÔT

survenu le 9 décembre 1995, dans sa 81e année.

LOSONE, le 9 décembre 1995.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

155-739371



LE CLUB DES OXYGÉNÉS
ET LE PERSONNEL DU DISPENSAIRE
CONTRE LA TUBERCULOSE ET
LES MALADIES PULMONAIRES
ont la profonde tristesse
de faire part du décès de

Monsieur Pierre AMEY

Sa gentillesse et son sourire
resteront au fond de nos cœurs.

132-780253

LE LOCLE



Repose en paix

La famille de

**Monsieur
Albert PYTHOUD**

a le chagrin de faire part de son décès sur-
venu dans sa 48e année.

LE LOCLE, le 10 décembre 1995.

Un office religieux sera célébré le mercredi
13 décembre, à 14 h, en l'Eglise catholique
du Locle suivi de l'incinération sans céré-
monie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de
l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille:
Jambe-Ducommun 7
2400 Le Locle.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

A toutes les personnes qui ont honoré la mémoire de notre très cher époux, papa et grand-
papa

Monsieur Gaston PAPAUX

par leur témoignage d'affection et de profonde sympathie, et qui ont partagé notre douleur,
nous adressons notre reconnaissance émue. Les paroles sont impuissantes à exprimer nos
sentiments, mais notre cœur en gardera un reconnaissant souvenir.

Erika PAPAUX-HOFMANN,
ses enfants et petits-enfants.

157-718119

Trésors de l'archéologie neuchâteloise

Les dents de la grotte

Trésor et archéologie sont deux termes qui font bon ménage. Une grande partie des nouvelles concernant la découverte du passé le plus lointain ne touche-t-elle pas l'art et les métaux précieux? A tel point qu'un nombre non négligeable de couvertures de magazines ou de manuels consacrés à «la vie mystérieuse des objets antiques» représente masques en or ou en jade, bijoux somptueux, fresques inédites.

Par Michel EGLOFF
Conservateur
du Musée cantonal d'archéologie
et archéologue cantonal



Cotencher
L'entrée - protégée - de la grotte. (Photos Musée cantonal d'archéologie, Neuchâtel)

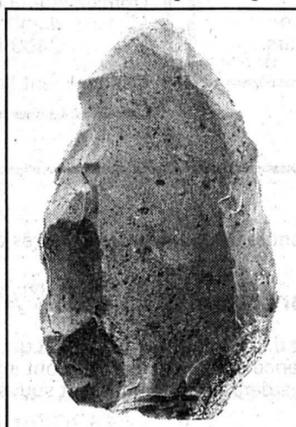
Si l'archéologue n'est nullement insensible à cet aspect de son champ d'étude, il n'hésite pourtant pas à baptiser «trésors» des objets humbles d'apparence, pas toujours esthétiques mais chargés d'une grande richesse documentaire. L'expression étant quelque peu galvaudée, nous aimerions lui redonner ici un peu de sa force perdue en la réservant à des témoignages importants qui jalonnent l'histoire cinquante fois millénaire du pays de Neuchâtel. A défaut de textes, ces objets-témoins (pour reprendre le terme inventé par Jean Gabus) réunissent en eux une telle quantité d'informations qu'ils sont devenus les symboles d'une humanité disparue, de ses modes de vie, de ses performances techniques.

UN PASSÉ VERTIGINEUSEMENT ANCIEN

Le premier document examiné ne paie pas de mine. Est-il vraiment justifié de baptiser «trésor» dix dents humaines fort usées, groupées en arc de cercle sur un maxillaire supérieur? Deux incisives, une canine, quatre prémolaires, trois molaires ont-elles de quoi faire courir un frisson le long de la moelle épinière du visiteur qui les contemple dans leur cercueil de verre au Musée cantonal d'archéologie? Foin de sensiblerie! Ce vestige anthropologique serait quasiment sans intérêt s'il ne remontait à un passé vertigineusement ancien, celui des néandertaliens d'il y a 2000 générations; et si, d'autre part, il n'était l'un des deux premiers vestiges humains connus en Suisse, le second étant une incisive provenant de Saint-Brais, dans le Jura².

UN VRAI ROMAN POLICIER

La mise au jour de l'arcade dentaire de Cotencher relève du roman policier. Le 14 juin 1964, trois membres de la Commission cantonale d'archéologie se rendent dans la célèbre grotte préhistorique dominant l'Areuse, au-dessus du sentier reliant Chambrélien à Champ du Moulin. La raison de leur visite? Une fois de plus, la porte



Outil de quartzite taillé.

métallique protégeant le site encore partiellement intact a été fracturée. Des traces de creusement clandestin sont bien visibles au fond de la cavité, attestant une atteinte au gisement fragile et rare.

Sait-on suffisamment, en effet, que la grotte de Cotencher (commune de Rochefort) est le site moustérien le mieux conservé de Suisse³? Dès 1916 y ont été signalés des vestiges analogues à ceux de l'abri-sous-roche du Moustier, en Périgord, d'où dérive le nom de la culture préhistorique mentionnée ci-dessus: raclours et pointes en silex ou en quartzite taillé, aux formes très caractéristiques, mêlés à une faune de mammifères dont certaines espèces ont disparu de la planète (rhinocéros laineux, ours des cavernes) ou se sont déplacées, soit en altitude (chamois, bouquetin, marmotte...), soit vers le nord ou les steppes orientales (renne, renard polaire, cheval sauvage...).

AMATEURS DE DENTS D'OURS

Durant la première guerre mondiale, une moitié environ du contenu de la grotte et de sa plate-forme d'entrée fut explorée en quelques semaines par le géologue neuchâtelois Auguste Dubois et un spécialiste des ossements préhistoriques, le Bâlois Hans-Georg Stehlin. Publiée en 1932, leur monographie intitulée *La grotte de Cotencher, station moustérienne*⁴ demeure un ouvrage fondamental dans le cadre de la connaissance des premiers Européens. Mais une partie notable du remplissage de l'habitat est réservée à des fouilles futures disposant de méthodes améliorées - à moins que tout ne soit détruit par les amateurs de dents d'ours! A six reprises, en effet, l'accès du «musée souterrain» fut forcé, à coups de pioche ou de barre à mine, voire à l'explosif.

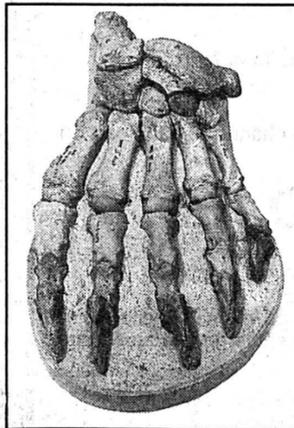
Ce jour-là, les dégâts s'avéraient particulièrement spectaculaires. Une partie du talus-témoin avait été abattue, laissant un trou de sape béant quatre mètres au-dessus du sol terreux et caillouteux piétiné par les visiteurs du XIXe siècle. Soudain, le docteur Hermann-Frédéric Moll poussa un cri: au fond du creux excavé brillait l'émail d'une dent humaine. Une délicate fouille au canif permit de cerner le problème et de dégager, avec le sable qui l'entourait, l'arcade dentaire inattendue.

UNE LONGUE ATTENTE

Si profondément enfoui sous le niveau du sol moderne de la grotte, dans une couche bien définie, ce vestige se rattachait très probablement au Moustérien. Il ne pouvait donc s'agir, selon toute vraisemblance, que d'un

néandertalien, prédécesseur des cro-magnons dans nos régions. Toutefois, la petite taille des dents paraissait étonnante, peu compatible avec le robuste physique des néandertaliens dits «classiques» d'Allemagne ou du sud-ouest de la France.

Il fallut donc attendre 17 ans pour que soit enfin reconnue sans doute possible l'appartenance des dents de la grotte au grand groupe humain des néandertaliens (ou paléanthropiens⁵). La radiographie, notamment, révéla un élément significatif: l'existence d'une cavité pulpaire particulièrement large, caractère de grande ancienneté. Quant à la petitesse relative du maxillaire, elle s'explique par le fait que les Moustériens de Cotencher se rattachent à un sous-groupe établi dans le sud de la France (grotte de l'Hortus, par



Patte d'ours

Reconstitution à partir d'ossements trouvés dans la couche archéologique de la grotte.

exemple, dans l'Hérault) - sans compter le fait que l'homme de Cotencher mériterait sans doute d'être baptisé «dame de Cotencher»! Mais on n'en voudra pas aux anthropologistes de ne pas être en mesure de distinguer à coup sûr le sexe des dents.

APPEL AUX TÉMOINS

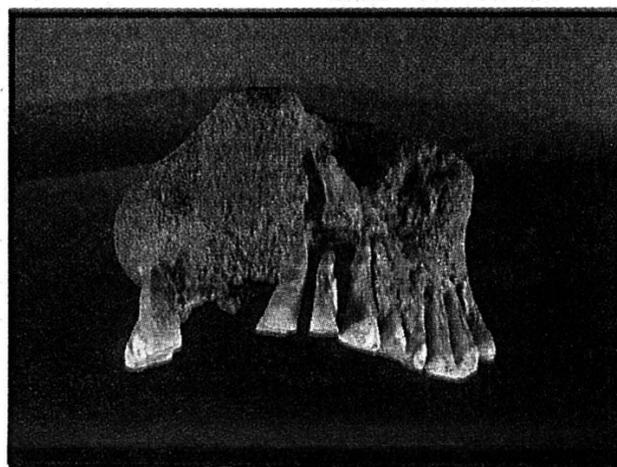
Voilà donc le trésor identifié: une femme (très probablement) de Néandertal, venue du sud de la France avec ses congénères chasseurs en suivant Rhône, Saône et Doubs. Combien on désirerait connaître un squelette complet, ou au moins un crâne! Car en ce temps-là déjà, on ensevelissait parfois les morts. Les mauvaises conditions de la découverte ne permettent pas de régler l'épineuse question: y avait-il ou non d'autres ossements humains? Si l'un des lecteurs de ces lignes venait à nous raconter son incursion du printemps 64, il aurait droit au pardon.

En attendant, il ne tient qu'à nous de s'asseoir à l'abri de l'au-

vent, ils y disparurent paisiblement vers 35.000 avant notre ère sans avoir pour autant engendré les cro-magnons qui, 50 millénaires plus tôt déjà, occupaient le Proche-Orient (et vinrent à leur tour en Europe où certains, pourquoi pas? épousèrent peut-être une belle paléanthropienne ou un chasseur traditionnel).

À FAIRE PEUR

Essayons d'imaginer l'allure d'un néandertalien. Ce qui le distingue de nos semblables, c'est son corps trapu, ses membres plutôt courts, sa musculature de taureau; son crâne aussi, aux bosses saillantes, au front discret, à la calotte surbaissée, au visage sans pommettes mais présentant parfois l'ébauche d'un menton; en dépit de sa capacité cérébrale comparable à la nôtre (de 1300 à 1700 cm³), on ressentirait quelque appréhension en le voyant s'asseoir dans notre compartiment de chemin de fer.



L'homme de Néandertal
Le maxillaire supérieur découvert à Cotencher appartient à un individu de ce grand groupe humain.

vent rocheux dominant le sentier des gorges et la voie ferrée du TGV Berne-Paris. A la tombée de la nuit, dans le murmure lointain de l'Areuse, nous entendrons peut-être le pétilllement du feu, le tintement des silex entrecroqués, quelques mots de conversation, les pleurs d'un enfant à la fois semblable à nous et si différent. Moment rêvé pour quelques considérations sur une époque tellement lointaine que, même dans nos traditions orales, elle n'a pas laissé de traces.

En ce temps-là, l'humanité avait déjà deux millions d'années au moins. Elle n'était pas née en Suisse, ni même en Europe, mais en Afrique où le genre *Homo* se signale à notre attention dans la gorge d'Olduvai, en Tanzanie, et à l'est du lac Rodolphe (ou lac Turkana)⁶. Baptisée *habilis*, cette variété d'homme (la plus ancienne que l'on connaisse) se distingue de ses prédécesseurs et contemporains bipèdes, les Australopitèques, par une capacité cérébrale plus élevée et une denture plus petite. *Habilis* ne signifie pas autre chose que «capable de fabriquer des outils» (de pierre).

UN BOUQUET DE TENTATIVES

Il serait erroné d'imaginer une filière continue menant de «ces lointains ancêtres» à l'homme moderne. Plus précisément, les changements biologiques se caractérisent par une multitude d'expériences parallèles et / ou successives, un vrai bouquet de tentatives, comme le dit si élégamment Yves Coppens. La majorité des «essais» n'ont pas de lendemain. Il suffit que quelques-uns résistent à la pression du milieu naturel, caractérisé par une concurrence sans pitié. Un «cul de sac phylétique» est représenté, par exemple, par le groupe des néandertaliens. Réfugiés dans ce Far West de l'Eurasie que constitue notre conti-

Foncièrement chasseur et cueilleur, il était capable d'exploits techniques que son physique paraît lui interdire. On lui attribue, en effet, l'un des procédés de taille du silex les plus compliqués qui soient: la technique Levallois⁸, nécessitant une quinzaine de gestes successifs, toujours dans le même ordre, et visant à obtenir le plus grand éclat tranchant possible à partir d'un volume de pierre brute donné. Qu'on en juge! Même après deux ans d'exercice, les tailleurs de silex actuels ne parviennent que très rarement à un résultat comparable. Qui hésiterait dans ces conditions, à honorer du titre de *sapiens* (sage) le fruste néandertalien?

Dans sa boîte crânienne s'est développé un sentiment plus incroyable encore: le soin apporté aux morts, dont certains bénéficièrent d'authentiques sépultures, parfois ornées de fleurs dont les pollens ont subsisté⁹. Des fouilles attentives ont permis de mettre au jour les témoignages de leur croyance dans l'au-delà, mais également un certain goût de la collection; de l'ocre, des coquilles fossiles, de la pyrite à l'éclat doré attestent le début d'une sensibilité esthétique¹⁰.

UN NOMADE

Population rare, nomade, se déplaçant sur un vaste territoire... L'immense majorité des lieux de campement des néandertaliens suisses demeure à jamais incon nue, bouleversée par l'avance ultérieure des glaciers ou l'aménagement des sols. Seul l'abri offert par les entrées de grottes en milieu calcaire permet normalement de les rencontrer, tandis que les établissements en plein air ont été lessivés, érodés. La récente trouvaille d'un immense «atelier» de taille du silex, survenue à Alle¹¹ (Jura), aux portes de Porrentruy, sur le tracé de la Transjurane, n'en est que plus remarquable. M. E.

NOTES

¹ Pour situer dans son contexte topographique et chronologique l'ensemble des découvertes archéologiques neuchâteloises, on se reportera à *Histoire du Pays de Neuchâtel*, tome 1 (Hauterive, Gilles Attinger, 1989).

² 2000 générations? C'est 50.000 ans environ. La datation des foyers de Cotencher grâce à la méthode du C-14 (ou radiocarbone) nous conduit entre 44.300 et 38.500 ans avant aujourd'hui. Mais ce sont là des dates minimales, car la précision de ce type de datation décroît très sensiblement, au-delà de -40.000. Sur la méthodologie: P.R. Giot et L. Langouet, «La datation du passé: la mesure du temps en archéologie» (Rennes, G.M.P.C.A., 1992); sur l'analyse de la stratigraphie de Cotencher et les dates C-14 des charbons du site: Th. Adatte, B. Kübler et Ph. Rentzel, «Etude minéralogique et sédimentologique du remplissage karstique de la grotte de Cotencher (Jura neuchâtelois, Suisse)», *Eclogae geologicae Helvetiae*, 84/3, p. 671-688; sur l'analyse anthropologique du maxillaire de Cotencher: R. Bay, «Der menschliche Oberkiefer aus der Grotte de Cotencher» (Archives suisses d'anthropologie générale, 45, 1981, pp. 57-111; avec une introduction de H.-F. Moll).

³ «La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Age, tome 1, Paléolithique et Mésolithique», Bâle, Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 1993.

⁴ Bâle, Mémoires de la Société Paléontologique Suisse, tomes 52-53. On crut longtemps que la faune de Cotencher représentait le type même du Würm ancien (début de la dernière glaciation); en fait, elle s'avère moins ancienne qu'on ne l'avait cru.

⁵ Publié sous la direction de A. Leroi-Gourhan, le «Dictionnaire de la préhistoire» (Paris, Presses Universitaires de France, 2e édition, 1994) rend d'éminents services.

⁶ Un titre, parmi les meilleurs: Y. Coppens, «Le singe, l'Afrique et l'homme» (Paris, Fayard, 1984).

⁷ L'abri-sous-roche de Saint-Césaire (Charente-Maritime) livra en 1979, à la grande surprise du monde préhistorique, un crâne de Néandertalien typique associé à une industrie châtelperronienne (début du Paléolithique supérieur).

⁸ J. Tixier et al., «Préhistoire de la pierre taillée», I, Terminologie et technologie», Valbonne, C.R.E.P., 1980, pp. 44-51.

⁹ A. Shanidar, dans le Kurdistan irakien (R. S. Solecki, Shanidar. The first flower people), New York, A. Knopf, 1971). Sur les sépultures paléolithiques: P. Binant, «Les sépultures paléolithiques» (Paris, Errance, 1991); A. Defleur, «Les sépultures moustériennes» (Paris, CNRS, 1993).

¹⁰ A. Leroi-Gourhan, «Les religions de la préhistoire», Paris, Presses Universitaires de France, 1964, pp. 68-70.

¹¹ J. Detrey et L.-I. Stahl-Gretsch, Ateliers de taille de silex moustériens à Alle, Pré-Monsieur (JU), *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 76, 1993, pp. 135-140.